



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Arts, humanités

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Emmanuelle Garnier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Arts, *humanités* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Arts du spectacle
- Licence Arts plastiques
- Licence Lettres
- Licence Musicologie
- Licence Philosophie
- Master Arts de la scène et du spectacle vivant
- Master Arts plastiques
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Création littéraire
- Master Création numérique
- Master Danse
- Master Études sur le genre
- Master Lettres
- Master Musicologie
- Master Philosophie
- Master Psychanalyse

PRÉSENTATION

À l'Université Paris 8 Vincennes - Saint Denis, le champ de formations *Arts, humanités* s'articule aux champs *Expérimentations, critiques* et *Formation, éducation, apprentissages*. Il faut d'emblée souligner que ce découpage de l'offre de formation en champs est extrêmement récent, et que ses effets (organisation, pilotage, etc.) ne seront par conséquent mesurables qu'à l'issue du prochain contrat quinquennal.

Le champ de formations *Arts, humanités* se superpose au périmètre de l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique et couvre également une partie de l'UFR Langues et culture et de l'UFR Textes et sociétés. Les formations qui le composent, dans la quasi totalité, ont en commun la création artistique (entendue au sens large, c'est-à-dire englobant également la création littéraire). Se trouvent ainsi réunies des approches théoriques, conceptuelles et historiques des arts, qui réservent une part importante à la pratique artistique elle-même, dans la tradition de cette université marquée par un héritage de pratiques (pédagogiques et scientifiques) très en prise avec les enjeux du monde contemporain.

Le champ *Arts, humanités* regroupe cinq licences (*Arts du spectacle, Arts plastiques, Musicologie, Philosophie* et *Lettres*) et onze masters (*Philosophie, Lettres, Cinéma et audiovisuel, Danse, Psychanalyse, Arts plastiques, Création littéraire, Arts de la scène et du spectacle vivant, Etudes sur le genre, Musicologie* et *Création numérique*), auxquels s'ajoute un diplôme universitaire en danse et éducation somatique.

Ce champ s'inscrit dans le périmètre de l'École Universitaire de Recherche (EUR) ArTeC (Arts, Technologies, Numérique, Médiations humaines et Création), portée par la ComUE Université Paris-Lumière, qui vise à articuler des projets de recherche et des dispositifs de formation dans le domaine des arts, des technologies, du numérique, des médiations humaines et de la création. Cette EUR déploie son activité sur dix-neuf unités de recherche du site (dont trois unités mixtes de recherche) et six écoles doctorales, témoignant d'un large spectre scientifique autour des questions artistiques. Elle mobilise un vaste réseau de partenaires académiques (dont plusieurs écoles d'art) et non académiques qui profitent aux formations du champ *Arts, humanités*.

AVIS GLOBAL

Le champ *Arts, humanités* est en cours de constitution. Il apparaît comme étant cohérent, par son positionnement dans le domaine des arts, qu'il s'agisse de l'approcher dans une dimension théorique, pratique, méthodologique ou critique. Certaines formations échappent à ce secteur mais entrent globalement dans celui des humanités, bien articulé à celui des arts. La superposition du champ à l'École universitaire de recherche ArTeC offre à celui-ci une visibilité importante au niveau du Grand Paris, et également au niveau national et international. L'articulation avec de nombreuses unités de recherche est à saluer, même si le dossier d'autoévaluation ne permet pas toujours de saisir la nature du lien qui se tisse entre les travaux scientifiques et les étudiants des niveaux licence et master. Le champ s'inscrit dans un maillage très dense d'organismes extra-académiques constituant autant de partenaires socio-économiques et culturels potentiels. Leur présence est effective dans de nombreux cursus, mais elle gagnerait à être mieux mise en valeur et pourrait être plus dense à l'avenir.

Le champ *Arts, humanités* est articulé aux champs : *Expérimentations, critiques* et *Formation, éducation, apprentissages*. Il apparaît comme étant cohérent et lisible car il réunit l'ensemble des formations en art ou ayant un lien étroit avec des questions posées par les arts et les pratiques artistiques et littéraires. Il s'agit là d'un domaine qui touche à l'identité même de l'Université de Paris 8, très reconnue dans les milieux universitaires. En ce sens, sa visibilité demeure importante mais la manière dont ce champ cherche à se renouveler n'est guère explicitée dans le dossier d'autoévaluation. L'installation des champs de formation pourrait être le moment de questionner cette évolution.

De fait, la pluridisciplinarité, qui fit l'originalité de l'institution dès son origine et est réaffirmée aujourd'hui comme un objectif majeur des enseignements, est assez peu inscrite dans les cursus. Quand bien même elle est souvent rendue possible par le biais de dispositifs transversaux permettant un panachage entre formations (en particulier au sein de la même UFR Arts, philosophie, esthétique), elle est peu choisie par les étudiant·e·s qui semblent lui préférer globalement des cheminements disciplinaires. Le dispositif de pilotage du champ reste à consolider en précisant le schéma de gouvernance et les prérogatives des différents conseils (de formation *versus* de perfectionnement).

ANALYSE DÉTAILLÉE

L'ensemble des licences en arts (*Arts du spectacle, Arts plastiques, Musicologie*) est organisé de sorte que les étudiant·e·s puissent acquérir une base théorique et développer, dans le même temps, une compétence dans la pratique artistique. Le cursus des lettres a fait le choix d'un système de majeure/mineure rendant possible une orientation variée (notamment articulée avec les licences artistiques du champ), tout en assurant les fondamentaux de l'analyse critique et des compétences d'expression écrite et orale. Celui de philosophie, pour sa part, offre aux étudiant·e·s la possibilité de s'ouvrir pleinement au domaine culturel ou artistique. Les licences sont globalement pensées en fonction d'une double orientation : la poursuite d'étude en master, notamment vers les métiers de l'enseignement, et l'insertion professionnelle en dehors du monde académique, particulièrement dans les secteurs artistique et littéraire. En se structurant autour des pratiques artistiques, le bouquet des formations de licence est cohérent et lisible.

De leur côté, plusieurs mentions ou parcours de masters placent un projet artistique, qu'il soit de création, de médiation ou autre, au cœur de leur projet pédagogique. D'autres, en revanche (*Etudes sur le genre, Lettres, Philosophie, Psychanalyse*, et dans une moindre mesure *Arts plastiques et Danse*), sont davantage spécialisés dans la réflexion théorique et s'écartent de la création artistique qui définit le champ. La recherche est présente essentiellement dans les masters, lesquels affichent un double débouché : la poursuite d'études en doctorat dans la plupart des cas, et surtout l'insertion professionnelle à travers les métiers des secteurs artistiques et culturels, bien repérés et pris en considération dans les maquettes pédagogiques. L'insertion dans le monde académique est affirmée, sans qu'elle ne soit vraiment démontrée dans les faits, à l'exception du master *Lettres*. Le master *Philosophie* a, lui, abandonné la préparation aux concours. Tous les masters offrent un cursus en formation initiale, certains sont ouverts à la formation continue (*Danse, Philosophie*, par exemple), voire à l'alternance (*Création numérique*), permettant ainsi d'accueillir des professionnel·le·s des secteurs artistiques et culturels.

Par leur héritage historique, les formations du champ jouissent d'une bonne visibilité nationale et internationale. En effet, depuis sa création, l'Université Paris 8 Vincennes - Saint Denis a pris le parti de soutenir une politique de formation pluridisciplinaire. Actuellement, les formations dans le secteur des arts, ainsi qu'une partie des celles du secteur des humanités (*Philosophie, Lettres*), disent vouloir privilégier des approches transversales où théorie et pratique se questionnent souvent réciproquement. Cette transversalité est favorisée par le fait que la grande majorité des formations du champ se situent dans l'UFR Arts, philosophie, esthétique, offrant ainsi une proximité pédagogique et administrative. Les formations du champ présentent la possibilité théorique de suivre un cursus riche en transversalités disciplinaires, mais peu d'éléments dans le dossier d'autoévaluation permettent de mesurer si les étudiant·e·s investissent concrètement cette pluridisciplinarité.

Les partenariats avec de prestigieux organismes de la culture, de la création artistique et de la critique d'art sont nombreux et actifs, mais il est regrettable que les dossiers ne permettent pas d'en saisir concrètement les contours précis (ce qui conduit à se questionner sur le degré de connaissance des étudiant·e·s quant à ces partenariats).

La situation géographique de l'université, proche de Paris, lui offre la possibilité de conventionner avec de nombreux organismes privés et des structures publiques d'envergure. Celles-ci sont, dans leur grande majorité, situées dans le domaine des arts et de la culture, mais peuvent aussi ressortir d'autres domaines socio-économiques (notamment pour le parcours *Sciences humaines et sociales* du master *Philosophie* et le master *Psychanalyse*). Une marge de progression reste à explorer dans la diversification des secteurs professionnels pouvant être intégrés par les étudiant·e·s formé·e·s dans le champ.

Le rayonnement international des formations du champ est avéré (masters *Danse, Etudes sur le genre* et *Philosophie*, notamment), même si l'envergure internationale des partenariats pourrait encore davantage être développée. Les dossiers délivrent trop peu d'éléments sur la mobilité internationale des étudiant·e·s et des enseignant·e·s (à l'exception des masters *Création littéraire, Danse* et *Création numérique*), laissant la possibilité d'interpréter ce silence comme un point de faiblesse dans la gouvernance du champ.

L'environnement recherche des formations du champ est dense en ce sens qu'il met en appui une vingtaine d'unités de recherche, elles-mêmes intégrées à l'École Européenne de recherche (EUR) ArTeC. Cette EUR développe trois lignes (les technologies et les médiations humaines, la création comme activité de recherche et les nouveaux modes d'écritures et de publications) qui ont pour objectif de nourrir à la fois la recherche et les formations de niveau master. L'insertion professionnelle dans les métiers de la recherche est ciblée dans la majorité des formations, notamment de niveau master, ou constitue une possibilité aux côtés d'une insertion extra-académique. En revanche, la formation par la recherche n'est pas systématiquement visible dans le niveau licence et pourrait être davantage valorisée (particulièrement en lettres).

Dans l'ensemble, les licences sont conçues avec une spécialisation progressive, à travers un système de majeure/mineure ou des enseignements d'ouverture ou de découverte permettant de tirer profit de l'offre importante dans une même UFR située dans le domaine des arts. Cette progressivité pourrait toutefois être plus lisible encore. Les transversalités au sein du champ ne sont en réalité guère pratiquées par les étudiant·e·s et la logique disciplinaire l'emporte largement. Seul le parcours danse n'offre qu'une troisième année de licence (L3), ce qui amène à poser la question de la pertinence d'un projet de première et deuxième années (L1 et L2) pour construire un parcours de licence complet. Rares sont les formations ayant adopté une organisation des cours différente de la modalité présentielle, ce qui peut surprendre étant donné le profil des étudiant·e·s ciblé·e·s et accueilli·e·s, dans leur majorité des professionnel·le·s ou des praticien·ne·s des arts. La modalité formation continue serait à développer pour une plus grande cohérence de l'offre aux publics visés.

La professionnalisation se traduit par la présence de stages obligatoires dans les cursus et l'élaboration des projets professionnels s'appuie sur la plateforme commune nommée Reso8, centralisée au niveau de l'université. Des missions tutorées sont présentes dans plusieurs formations et la présence d'artistes aux côtés des enseignant·e·s statutaires permet une ouverture effective vers le monde du travail, en particulier dans la licence *Arts du spectacle*. Cette orientation professionnalisante pourrait être étendue à l'ensemble des formations, et en premier chef dans la licence *Arts plastiques*.

D'une manière générale, les dispositifs de soutien et d'aide à la réussite gagneraient à être amplifiés, renforçant les actions existant en matière de remise à niveau et de consolidation méthodologique (dans les formations en musicologie, études sur le genre et philosophie, entre autres).

Dans les licences, le lien à la recherche est relativement ténu (quoique non absent). Il se renforce dans les masters, même si les dossiers d'autoévaluation n'exposent pas suffisamment la manière dont ce travail scientifique parvient jusqu'aux masteurant·e·s. On aimerait mieux percevoir l'articulation entre les unités de recherche en appui aux masters et le contenu des maquettes de master elles-mêmes.

La présence du numérique dans les formations est relativement classique et variable selon les cursus. Il s'agit, dans la plupart des cas, de proposer un supplément de documentation par rapport aux cours en présentiel. Seules la licence *Musicologie* et *Arts du spectacle* ont intégré le numérique au niveau de la pédagogie, par l'aide à la création artistique et la mise à disposition de sites (Artweb, Paris 8 Danse) conçus pour renforcer les enseignements de critique artistique. Le master *Création numérique* échappe naturellement à cette généralité, par sa nature même.

La mise en place des conseils de perfectionnement étant récente, le dossier d'autoévaluation est imprécis quant au pilotage des formations. Un schéma de gouvernance du champ aurait beaucoup aidé à situer les différents conseils. Il apparaît clairement une fluctuation terminologique entre les conseils des formations et les conseils de perfectionnement. Une harmonisation serait nécessaire pour davantage de lisibilité. Une assemblée nommée « conseil de perfectionnement » existe au niveau de l'UFR Arts, philosophie, esthétique. Si son périmètre et ses fonctions sont pertinents, il ne saurait se substituer au besoin que chaque formation (mention ou parcours) puisse se doter d'un véritable conseil de perfectionnement, intégrant des professionnel·le·s du secteur concerné capables de dialoguer avec l'équipe pédagogique et les usager·e·s. Il s'agit d'un outil de pilotage indispensable aux formations qui, sans cela, prennent le risque d'un trop grand détachement vis-à-vis des compétences requises par les secteurs d'insertion des diplômés.

Dans l'ensemble, les dossiers laissent penser que les équipes pédagogiques sont peu amenées à collaborer et à mutualiser des éléments de réflexion entre les formations. En ce sens, il est important de renforcer l'organe de pilotage centralisé (qu'il s'agirait de ne plus appeler conseil de perfectionnement). Il est à regretter la faible place des étudiant·e·s dans les lieux de la gouvernance ; les remontées de la part des étudiant·e·s passent parfois par un biais associatif (c'est le cas en danse et en création littéraire).

Le profil des équipes pédagogiques est relativement différent d'une formation à l'autre, avec plus ou moins de chargés de cours (choisis pour leurs compétences acquises dans les milieux artistiques et culturels extra-académiques).

Les dispositifs d'aide à la réussite sont mis en œuvre grâce au tutorat, à l'encadrement de stages, aux actions d'accueil et à un dispositif centralisé en faveur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, sans qu'il soit toujours possible d'identifier concrètement ces actions à l'échelle des formations.

L'ensemble des charges administratives, qui incombent aux personnels administratifs et en partie aux enseignant·e·s, est conséquent, ce qui semble générer un malaise, voire une souffrance au travail pointé par l'actuel conseil de perfectionnement de l'UFR.

L'évaluation des étudiant·e·s est assez classique dans ses formes. Les critères d'évaluation des stages ne sont pas assez explicites. L'évaluation des formations par les étudiant·e·s, pour sa part, n'est encore guère

développée, même si l'OVE (observatoire de la vie étudiante) déploie régulièrement des enquêtes de satisfaction et d'insertion : le faible taux de réponse ne permet pas de générer un retour efficace, notamment en ce qui concerne le devenir des diplômé·e·s (à l'exception notoire du master *Création numérique*). Il n'existe pas de portefeuille de compétences ni de livret de l'étudiant·e, mais le supplément au diplôme définit les compétences requises et acquises.

Il est à noter que les outils statistiques d'aide au pilotage fonctionnent avec difficulté et ne peuvent donc être un appui solide pour appréhender la bonne évolution de l'offre de formation. Dès lors, les données recueillies par les enquêtes ne renseignent guère sur l'adéquation des formations aux besoins et compétences requises par les secteurs d'emploi des diplômé·e·s.

Les chiffres concernant les inscrits sont globalement stables depuis plusieurs années, ce qui peut traduire une attractivité constante de l'offre du champ. Le flux se caractérise par sa diversité en termes de provenance sociale et géographique. On observe une présence importante d'étudiant·e·s étranger·e·s, et l'on regrette que le dossier d'autoévaluation ne présente aucune analyse centrée sur les flux internationaux.

Peu d'éléments dans le dossier permettent de saisir les prérequis des formations de licence, ce qui peut expliquer en partie le taux d'abandon et d'échec très élevé en licence, notamment en L1 (plus de la moitié des effectifs), et surtout en master en fin de première et de deuxième année de master (M1 et M2), à l'exception du master *Création numérique*, ce qui est surprenant au regard des taux d'insertion généralement observés dans les masters. Une meilleure information à ce niveau garantirait sans doute une meilleure orientation en début du cursus universitaire. Dans l'ensemble, les formations n'ont que très peu de retour sur l'insertion de leurs diplômé·e·s (sauf pour le master *Création numérique*). On aurait aimé connaître la manière dont les responsables de formations analysent ce silence. Connaître le devenir de ses diplômés est une garantie, pour une formation, de ne pas trop éloigner ses enseignements des compétences requises sur le marché de l'emploi. Enfin, il est à noter la présence relativement faible d'enseignements en langues, dont on sait qu'ils permettent d'élargir les zones d'activité professionnelles des diplômés, particulièrement dans le secteur artistique et culturel, très cosmopolite.

POINTS D'ATTENTION

Le champ de formation gagnerait à :

- mettre en place un dispositif efficace de suivi de l'insertion professionnelle de ses diplômés, en particulier pour mieux connaître les domaines d'insertion et les compétences requises,
- se doter d'une méthode d'analyse des publics en formation, particulièrement pour réviser régulièrement ses modalités pédagogiques et ses modalités de contrôle des connaissances,
- intégrer davantage de professionnel·le·s des secteurs d'insertion dans les cursus de formation,
- installer un conseil de perfectionnement dans chaque formation associant pleinement des professionnel·le·s et des étudiant·e·s,
- repenser son système de pilotage afin qu'il soit mieux coordonné au niveau du champ,
- analyser les raisons du taux d'échec élevé, particulièrement en master où il est très supérieur à la moyenne nationale, et définir des modalités concrètes de remédiation,
- renforcer la présence des langues dans l'ensemble des formations pour favoriser l'insertion professionnelle dans des milieux internationaux et renforcer la mobilité internationale,
- offrir davantage de cursus pluridisciplinaires,
- rédiger des dossiers d'autoévaluation plus précis afin que la compréhension des projets s'en trouve renforcée.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement: Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts du spectacle* regroupe trois parcours eu égard à leurs spécificités tant techniques que culturelles et socio-professionnelles : *Cinéma*, *Danse* et *Théâtre*, au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR), unique en France, Arts, Philosophie, Esthétique qui regroupe, outre ces domaines, la musique, les arts plastiques, la photographie, les arts visuels et la philosophie.

Si le cinéma et le théâtre proposent des parcours complet de la première à la troisième année (L1 à L3), la danse n'offre qu'une L3. Chacun des parcours met en avant un équilibre entre théorie et pratique, conformément aux orientations affichées par l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. Cette université, créée en 1969 sur des enjeux humains, philosophiques, sociologiques et artistiques, met au premier plan expression individuelle et travail collectif.

ANALYSE

Finalité

Quand bien même réunis sous la mention *Arts du Spectacle*, les trois parcours proposés (*Cinéma*, *Danse*, *Théâtre*) ont une réalité respective distincte, due à leurs spécificités tant techniques que culturelles et environnementales. Chacun des parcours a son propre réseau de partenariats institutionnels nationaux et internationaux mais aussi et surtout, vu le souci de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés, d'entreprises et de structures d'accueil. Les connaissances et compétences à l'issue de la formation sont clairement décrites. On perçoit le degré de réflexion et de synthèse qui préside aux énoncés des compétences et des enseignements, qui traduisent en revanche une logique commune de structuration et d'approches, bien que la danse ne propose qu'un parcours en L3.

En matière de poursuites d'études au sein de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, le parcours *Danse* débouche sur un master *Danse* ; pour le parcours *Théâtre* il existe deux propositions *Scènes du monde*, *histoires*, *création* et *Projet culturel et artistique international* ; pour le parcours *Cinéma* trois propositions sont offertes *Valorisation des patrimoines*, *Réalisation et création* et *Théorie, esthétique et mémoire du cinéma*.

Les finalités se recoupent globalement entre les trois parcours, à savoir : donner un ancrage théorique et pratique dans chacun des dispositifs afin d'avoir une culture spécifique des milieux et des domaines et un recul analytique et critique au niveau de la création, de la transmission et de l'administration ; favoriser une dimension professionnalisante par des stages et tutorats encadrés ; enfin, par les liens avec les laboratoires de recherches correspondant à chaque parcours, développer une préparation méthodologique à la recherche en vue de

poursuites d'études en master.

Les formations (contenus et structuration) sont en adéquation avec les éléments de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) commune aux trois parcours, donc mettant en avant des compétences transversales, et avec les suppléments au diplôme pour la danse et le cinéma. On s'interroge sur l'absence de ce document pour le théâtre.

En termes de débouchés, si la liste est précise, bien renseignée et ventilée par domaine (métiers de l'enseignement, de la culture, métiers artistiques et, pour le théâtre et le cinéma, de la gestion de projets), il faut noter qu'en danse l'énoncé n'est pas suffisamment explicite quant aux concours accessibles, la seule licence en danse ne peut donner accès au parcours de formation au diplôme d'Etat de professeur de danse.

Les trois parcours convergent dans une recherche des équilibres dynamiques entre construction de la personnalité et capacité de travail en commun, compétence majeure pour cette université historiquement emblématique sur le rôle du sujet au sein du collectif dans ses réalités sociales, historiques et économiques comme artistiques, culturelles et scientifiques. Chacun des parcours, tout en revendiquant à juste titre (eu égard aux spécificités professionnelles et partenariales) un ancrage et des intitulés spécifiques, met en avant les dimensions fécondes de la transversalité artistique et culturelle, cette possibilité n'est toutefois pas clairement décrite dans sa faisabilité.

Positionnement dans l'environnement

L'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis occupe une place symbolique dans le paysage universitaire français de par les motifs qui ont conduit à sa création en 1969, héritage des événements de 1968 et du Centre universitaire expérimental de Vincennes qui valorisait l'expérience comme manière d'apprendre et d'inventer et favorisait le travail en groupe et les interactions.

L'UFR Arts, Philosophie, Esthétique au sein duquel s'inscrit la licence *Arts du Spectacle* est unique en France, voire au plan international. On n'observe pas moins de 4000 étudiant·e·s au sein de cette UFR pouvant être qualifiée de véritable « centre des arts », en témoigne « La semaine des arts », biennale de l'université. Il faut aussi noter que l'UFR bénéficie, d'une part, d'un ancrage particulier dans le cluster de la création de Seine-Saint-Denis et, d'autre part, du contexte francilien qui ne concentre pas moins de 80 % des emplois dans le domaine des arts et de la culture.

Les partenariats tissés à l'international témoignent également de l'attractivité de ce département : accords MICEFA (mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains) et BIC (bureau de coopération interuniversitaire) avec les Etats-Unis et le Canada (UQAM (Université du Québec à Montréal) et Université Concordia), collaborations avec le Brésil, la Colombie, la Chine, le Japon, etc. Ces relations trouvent leur place dans la dimension culturelle, analytique et critique, et on observe une véritable complémentarité des approches entre les pratiques artistiques professionnelles et l'analyse critique de ces pratiques.

Cette situation est renforcée par le fait que la cohabitation sur le même site des différentes formations portées par l'UFR rend possible une transversalité inter-arts et inter-esthétiques. On regrette que le dossier ne communique que peu d'informations sur les montages et réorientations possibles, comme sur la manière dont les étudiant·e·s se repèrent dans l'ensemble de ces options.

Les partenariats principalement institutionnels traduisent la reconnaissance du niveau de formation par les milieux professionnels du cinéma, de la danse et du théâtre (les grandes entreprises cinématographiques de la Plaine Saint-Denis, la Comédie Française, Cité-Musée de l'immigration, Musée Guimet, des théâtres comme La Coline, le Centre national de la danse et différents centres chorégraphiques nationaux, etc.), auxquels s'adjoignent des partenariats académiques (entre autres conservatoire national supérieur d'art dramatique, Académie Fratellini, conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse, pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt, universités de Nice Sofia Antipolis, Lille 3, Lyon 2 et Montpellier 3, etc.). La licence *Arts du spectacle* occupe donc une place de choix dans son rayonnement national. Là encore peu d'éléments sur le contenu des différents partenariats sont fournis, comme d'ailleurs le pointaient déjà les précédentes évaluations de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur).

Chacun des parcours de formation est adossé à un laboratoire de recherche spécifique : Musidanse – équipe d'accueil (EA) 1572 avec son axe de recherche « Discours et Pratiques en Danse » ; pour le théâtre, EA 1573 « Scènes du Monde, création, savoirs critiques » ; pour le cinéma EA 2302 « Esthétique, sciences et technologies du Cinéma ». Les enseignants chercheurs y sont rattachés et leurs enseignements suivent et se nourrissent de leurs travaux dans ces contextes. Outre leur participation aux différents colloques organisés ainsi qu'à différents festivals (Cinépaïestine par exemple), les étudiant·e·s de la licence *Arts du spectacle* portent avec l'ensemble des étudiant·e·s de l'UFR, un festival biennal « La semaine des Arts », temps d'expositions, de concerts, de

forums, de spectacles, de projections, de performances, etc.

Malgré cet important rayonnement, les effectifs restent stables (fluctuants entre 1100 et 1200 inscrits administratifs de 2013-2014 à 2017-2018). On regrette l'absence de données chiffrées sur les flux des entrants et sortants relevant des mobilités internationales, alors que le dossier d'autoévaluation expose un nombre important de partenariats en Europe et dans le monde.

Organisation pédagogique

En préambule au rapport d'autoévaluation, un texte revendique une organisation et un affichage qui distinguent indépendamment les trois parcours, afin que chacun d'eux devienne une mention de licence à part entière (Danse, Théâtre et Cinéma), ceci, notamment, dans un souci de clarté et de visibilité des connaissances et compétences acquises pour chaque domaine artistique, en particulier vis-à-vis des milieux professionnels concernés.

Essentiellement orienté sur l'interface entre la formation, les professions et la recherche, la plupart des étudiant·e·s est issu des milieux professionnels ou des écoles de formation professionnelles. On peut se demander à cet égard pourquoi la formation n'est pas construite selon un modèle de formation continue (mise en oeuvre de la validation des acquis professionnels, cours aménagés durant les vacances scolaires par exemple) afin de prendre en compte la réalité de la double contrainte de formation et d'exercice professionnel des métiers artistiques qui demandent très fréquemment des déplacements et en conséquence induisent des absences au niveau universitaire. On peut aussi interroger les raisons d'un parcours de licence suspendue (uniquement L3) pour la danse, alors qu'un parcours complet (L1 à L3) alimente le théâtre et le cinéma.

La structure suit une organisation en majeure, dont une transversale (projet personnel et professionnel, langues, informatique, méthodologie), complétée d'une mineure interne (propre au département) et d'une mineure externe (en lien avec les autres départements de l'UFR). Pour la danse, il existe une interrogation : le dossier mentionne que les notes des éléments constitutifs (EC) liés à ces mineures ne sont pas prises en compte, bien que quatre crédits européens (ECTS) soient attribués.

En matière d'aide à la réussite, un contrat pédagogique est établi avec chaque étudiant·e, incluant les mises à niveau requises suivies au sein des EC des mineures internes et/ou externes. Des entretiens semestriels viennent baliser la progression des étudiant·e·s, outre la permanence tenue par un professeur tout au long du parcours de formation. Ce dispositif est aussi complété par un tutorat d'accompagnement méthodologique mis en place depuis 2010.

Stages et projets tutorés sont obligatoires en L3 et comptent pour 10 ECTS. Ils sont encadrés par les enseignants chercheurs ou les doctorants de la mention. Le dispositif Réso8, mis en place par l'université, facilite la recherche de stage et le montage des dossiers en vue des contractualisations requises. Via ce vecteur, c'est ainsi 4 368 offres de stages, 3 896 offres d'emploi et 1 081 offres en alternance qui ont été proposées en 2018.

La formation est équipée pour accueillir des étudiant·e·s en situation de handicap grâce à la création depuis 2003 d'un service d'accueil et d'accompagnement pédagogique. Le dispositif VAE (validation des acquis de l'expérience) est possible mais semble n'être activé qu'au niveau des masters.

En matière d'innovation pédagogique, on retient essentiellement les cours co-animés par un universitaire et un artiste professionnel, option qui vient renforcer la dialectique pratique/analyse de pratique ainsi que la notion de « pédagogie par projet individuel ou collectif ». Ces dispositifs sont renforcés par les sites tels que « Artweb », « Paris 8 Danse » et « 8 et Demi », sur lesquels les étudiant·e·s trouvent nombre de textes et d'images de référence pour enrichir, nourrir et mettre en perspective leurs regards et analyses. Une place importante est aussi accordée aux notions de scènes augmentées, espaces de réalité hybride qui font le lien entre innovation pédagogique et apports de la recherche numérique dans les arts.

Selon le dossier, l'augmentation des volumes horaires exigée par le système LMD 3bis, sans les financements pour y faire face, et une date de rentrée toujours avancée, décrite comme ne tenant pas compte des spécificités de l'UFR, sont identifiées comme problématiques par le conseil de perfectionnement. A ceci se rajoute la demande de la prise en compte des réalités professionnelles des étudiant·e·s (plus stagiaire salarié·e qu'étudiant·e) dans le cadre des évaluations. Aussi, un nombre important d'ajustements est demandé au niveau de l'organisation des parcours, y compris la création d'une L1 et d'une première année de master (M1) transversales.

Pilotage

Concernant les enseignant·e·s titulaires, les équipes pédagogiques se composent comme suit : six en danse et un demi-poste d'enseignant associé ou invité (PAST), 14 en théâtre, un demi-poste de PAST et un poste et demi de maître de conférences associé (MAST), 24 en cinéma et deux demi-postes annualisés d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). Ces équipes sont complétées par des vacataires artistes et professionnels des milieux correspondants (75 pour le département cinéma, pas de chiffre pour les autres domaines). La responsabilité des parcours est réalisée par une personne en danse, deux en théâtre et trois en cinéma, pour des mandats de deux ans pour la danse et le théâtre et de trois ans pour le cinéma. Le dossier met en avant l'implication et le professionnalisme des équipes qui suivent au plus près les étudiant·e·s et les accompagnent dans la construction et le suivi de leur parcours, particulièrement au niveau des suivis de stages et tutorats et des éventuelles mises à niveau requises. Au regard de ces données, on peut s'étonner des faibles taux de réussite en fin de L3, qui passent de 58,3 % en 2013-2014 à 46,3 % en 2016-2017.

Les équipes fonctionnent de manière collégiale avec au moins une réunion mensuelle. Le contrôle continu est la règle pour tous les cours : compétences et connaissances sont qualifiées d'indissociables.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau de la licence, ce qui est regrettable. Le conseil de perfectionnement de l'UFR qui comprend 34 membres dont huit étudiant·e·s et quatre professionnel·le·s extérieur·e·s, s'est réuni par trois fois depuis 2015-2016. Cette instance identifie des problèmes à différents niveaux : difficulté administrative pour travailler avec les artistes (cadres d'emploi inadéquats et en conséquence il existe une contradiction avec le souci de professionnalisation affiché par la licence), insuffisance de personnel administratif avec des tâches toujours plus lourdes qui du coup incombent aux personnels enseignants. Selon le dossier, cet état de fait débouche sur des situations de « souffrance au travail ».

Les dispositifs d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiant·e·s ont été validés mais l'envoi centralisé des questionnaires ne reçoit que peu de réponses. En revanche, beaucoup d'échanges s'effectuent par l'intermédiaire de l'association des étudiant·e·s.

Résultats constatés

Concernant les effectifs, la présentation des résultats est étonnante dans le sens où les passages de la L1 à la L2 et de la L2 à la L3 sont importants (aux alentours respectivement de 70 % et de 80 % pour le théâtre et le cinéma), en revanche les chiffres tombent à 58 % pour l'obtention de la licence en 2013-2014, chiffre qui tombe à 46 % en 2016-2017. Pour cette année, le plus faible taux de réussite au diplôme concerne le parcours *Cinéma* (44,5 %) le plus fort concerne le parcours *Danse* (51,9 %) celui du parcours *Théâtre* se situant à 47,7 %.

En moyenne 40 % des diplômé·e·s poursuivent en master à l'Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis.

Les parcours de cette licence sont reconnus pour la qualité du suivi des étudiant·e·s au sein du creuset qu'incarne cette UFR, le rayonnement national et international de la formation, le haut-niveau des partenaires institutionnels, académiques et professionnels, la transversalité et la complémentarité des enseignements, les liens entre pratique et analyse dans leur dimension tant artistique et culturelle que sociologique, philosophique et scientifique. Les équipes pédagogiques regroupent des personnes au renom international dans leurs domaines respectifs de compétence. Pour autant, les chiffres communiqués questionnent sur le décalage entre ce rayonnement emblématique et la réalité des résultats obtenus par les étudiant·e·s. Par ailleurs, les données sur l'insertion professionnelle des diplômés (nombre et nature des emplois, rémunérations, etc.) sont manquantes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un creuset artistique et réflexif unique en France.
- Des intervenant·e·s professionnel·le·s de renom dans leur spécificité, très impliqué·e·s dans le suivi des étudiant·e·s.
- Des partenariats institutionnels, académiques et professionnels de haut niveau.
- Une dynamique articulant théorie, pratique et analyse des pratiques.

Principaux points faibles :

- Des résultats qui ne sont pas en phase avec le renom de la formation et l'engagement des équipes pédagogiques.
- Une organisation pédagogique qui prend insuffisamment en compte la réalité professionnelle des publics.
- Une faible mobilité sortante et l'absence de données chiffrées pour les mobilités entrantes.
- L'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la licence.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au-delà du renom de l'UFR et de la qualité des personnes en charge des formations, le dossier identifie comme problématiques un certain nombre de points, notamment la charge de travail des personnels dans le cadre des évolutions liées au passage au LMD 3Bis. Il paraît important que la formation bénéficie des moyens nécessaires pour consolider les équipes et leurs outils de travail afin de pérenniser les avancées pédagogiques.

Il semble par ailleurs nécessaire que soit prise en compte la demande des responsables de la licence concernant les intitulés des parcours afin qu'ils reflètent au mieux l'identification des compétences spécifiques acquises avec celles requises par les milieux professionnels concernés.

Il pourrait être intéressant d'examiner comment les parcours de formation peuvent être construits dans une logique de formation continue, puisque nombre des inscrits poursuivent leurs engagements professionnels.

De manière prioritaire, une réflexion approfondie devrait être menée quant au décalage entre l'engagement des équipes pédagogiques et les faibles taux de réussite au diplôme. De même, une étude devrait porter sur le peu de mobilités à l'international, en particulier sortantes. La mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la licence permettrait vraisemblablement de répondre à ces difficultés, sans omettre le nécessaire développement de l'évaluation des enseignements par les étudiant·e·s.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE ARTS PLASTIQUES

Établissement: Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts plastiques* de l'Université de Paris 8 Vincennes – Saint-Denis est une formation généraliste en trois ans. L'objectif est la poursuite d'études en master pour aller vers les métiers des arts visuels ou vers l'enseignement. Généraliste et commune les deux premières années, elle met en place une spécialisation en troisième année (L3) en proposant trois parcours distincts : *Arts plastiques*, *Photographie*, *Arts et technologies de l'image*. Le nombre de places est limité à 300 en ce qui concerne la première et la deuxième année (L1 et L2). En L3, les capacités d'accueil varient suivant les parcours : 200 admis-e-s en parcours *Arts plastiques*, 30 en parcours *Arts et technologie de l'image* et 40 en parcours *Photographie*. La formation est délivrée sur site et requiert le présentiel.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont clairs et la licence, du fait d'une approche généraliste s'appuyant sur des fondamentaux communs en L1 et L2, permet la spécialisation en L3 en offrant trois parcours bien différenciés dans leurs contenus et les compétences attendues. Ces trois parcours s'inscrivent dans des perspectives professionnalisantes en articulant explicitement savoir, savoir-faire et création. Assez clairement, le parcours *Arts plastiques* se positionne vers la poursuite d'études en master avec, entre autres, la possibilité de s'orienter vers l'enseignement (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et agrégation). Les parcours *Photographie* et *Arts et technologie de l'image* (ATI), de part leur lien avec la technologie et leur proximité avec les arts appliqués, ouvrent sur la poursuite d'études en master tout en facilitant l'insertion professionnelle dès la fin de licence.

On remarque dans les suppléments au diplôme que seul le parcours *Arts plastiques* comprend la description des trois années de licence. Les contenus des deux premières années manquent dans les parcours *ATI* et *Photographie*, ce qui ne permet pas une bonne compréhension de l'origine des compétences fondamentales et communes acquises et de celles liées à la transdisciplinarité.

Positionnement dans l'environnement

La licence est inscrite dans le large champ *Arts, humanités*, les atouts concrets de la formation, échanges pluridisciplinaires et interaction recherche/enseignement revendiqués comme une singularité, mériteraient d'être précisés, les échanges interdisciplinaires étant nombreux dans les autres formations relevant de ce champ. De la même manière, le lien entre recherche et formation ne semble pas être une singularité propre à cette formation. Le contexte est certes favorable, il serait cependant judicieux d'éclairer concrètement l'articulation formation/activité de recherche.

L'unité d'enseignement (UE) découverte/mineure permet la transdisciplinarité, il est toutefois difficile de savoir ce qui est choisi par l'étudiant·e et comment cela nourrit son projet et sa trajectoire. On remarque que très peu d'étudiant·e-s font le choix d'une réorientation dans le champ en L1 et L2, alors que l'on constate beaucoup d'échecs en L1. Les parcours *Photographie* et *ATI* seraient à contextualiser en rapport à l'enseignement des écoles supérieures d'art qui lie pratique et théorie tout en s'ancrant dans les milieux professionnels dont sont issus les enseignants, sans oublier l'enseignement privé très actif sur l'espace numérique.

Articuler la licence à la recherche est un point positif dans la perspective d'une poursuite d'études en master. Le projet autonome, les cours conjoints L3/1^{ère} année de master (M1), l'articulation *ATI/Laboratoire INRÉV* (Images Numériques et Réalité Virtuelle) font partie des innovations pédagogiques à saluer. Il serait utile de connaître la part des enseignant·e-s-chercheur·e-s dans les enseignant·e-s qui enseignent en licence (heures d'encadrement effectif par étudiant·e).

Les stages, d'une durée de 150 heures, semblent bien accompagnés et évalués (6 crédits européens) mais on s'interroge sur leur positionnement en deuxième année, année encore indifférenciée.

Il n'existe aucun indicateur sur la mobilité internationale des étudiant·e-s en L2 et L3, ni sur le nombre d'étudiant·e-s étranger·ère-s accueilli·e-s.

Organisation pédagogique

La structure de la formation et sa progressivité vers une personnalisation des parcours semblent adaptées mais un détail des enseignements en termes de contenus serait appréciable pour mieux en saisir la pertinence. L'organisation en majeure/découverte/compétences transversales est claire et permet une spécialisation suivant trois parcours distincts en L3.

La progressivité des études entre le L1 et le L2 pourrait être plus lisible (intitulés des éléments constitutifs des unités d'enseignement (Ecue)). La répartition globale des différents enseignements en cours magistraux (40 %) et travaux dirigés (60 %) permet l'imbrication indispensable dans ces disciplines des savoirs théoriques et pratiques.

S'il apparaît clairement que la L2 généraliste prépare bien au parcours de L3 *Arts Plastiques*, il est difficile de savoir si c'est le cas pour le parcours *Photographie* pour lequel aucun indicateur n'est communiqué quant à l'origine des étudiant·e-s et au nombre d'étudiant·e-s entrant en L3. Les chiffres donnés pour l'origine des étudiant·e-s en parcours *ATI* montrent que celles et ceux venant d'autres études constituent les deux tiers de la promotion. On peut donc se demander si la L1 et la L2 préparent bien à ce parcours spécifique. Il semble qu'il y ait un double hiatus dans la progressivité entre d'un côté la L2 et la L3 *ATI* (et peut-être la L3 *Photographie*) mais aussi entre la L3 *Arts plastiques* et les masters proposés dont aucun n'est ancré dans les pratiques plastiques.

Les statistiques pour l'entrée en L3 *ATI* sont peu précisément renseignées sinon par des proportions (1/3) et on ne les retrouve pas dans le tableau fourni en annexe du dossier. Il n'y a aucun élément sur les modalités éventuelles de sélection. Il serait nécessaire d'examiner si le taux de réussite en L3 est le même quelle que soit la formation initiale de l'étudiant·e, ce qui permettrait d'adapter au mieux la pédagogie qui se veut en lien avec la différence de parcours d'origine des étudiant·e-s. Néanmoins ce mélange d'étudiant·e-s issu·e-s de diverses formations et les dispositifs collectifs créent un rapport plus ouvert et expérimental à la pédagogie.

Il apparaît dans le dossier que l'interdisciplinarité est fléchée vers certaines matières au niveau des parcours de L3. On peut se demander si cette orientation est en lien avec les masters que les étudiant·e-s pourraient vouloir suivre ensuite. Cette interdisciplinarité devrait permettre la réorientation tout au long de la formation, or entre 2013 et 2017 seulement huit étudiant·e-s en L1 se sont réorienté·e-s.

La place de la professionnalisation est peu lisible, sinon par les stages qui paraissent bien suivis et accompagnés avec l'outil de la plateforme. Au-delà de ces stages, la part active des professionnels dans la formation n'est pas renseignée sauf à penser qu'ils assurent des vacations (on notera que 70 % des enseignements est assuré par des vacataires dont on ne connaît pas la profession). On regrette l'absence de dispositifs pédagogiques en lien avec le monde professionnel comme des *workshops*, des visites de lieux, des rencontres, à moins que cela

soit présent dans les « pratiques professionnelles » en cinquième semestre (S5).

L'initiation à la recherche en L3 est liée au projet tutoré. Il aurait été intéressant de voir comment s'articule ce projet tutoré lié à la recherche avec le projet personnel de l'étudiant·e et s'ils ne font qu'un. Si l'on estime qu'un·e chercheur·e en arts plastiques et un·e artiste ont deux pratiques différentes de la recherche, il est nécessaire d'éclaircir ce qui est entendu par un projet tutoré d'initiation à la recherche.

La pédagogie du projet ne peut plus être définie comme innovante car pratiquée depuis longtemps par les écoles d'art, d'architecture, d'ingénieur, de commerce ou encore certaines universités. On remarque qu'il y a la volonté manifeste de la formation d'aller vers des formes singulières mais qui ne semblent pas encore complètement présentes ou abouties. La Semaine des Arts est un projet encore trop esseulé. D'autres projets de ce type seraient nécessaires pour articuler une pédagogie du projet de la formation avec une pédagogie du projet de l'étudiant·e.

La place importante du numérique est plus celle d'un outil que d'un moyen de créer de nouveaux dispositifs pédagogiques. Les dispositifs pédagogiques restent classiques (cours magistraux/travaux dirigés). La pédagogie du projet/processus, des savoir-faire et de ses modalités d'enseignement ainsi que les moyens techniques et matériels mis à la disposition des étudiant·e-s qui ne feraient pas des pratiques photographiques et numériques ne sont pas décrits.

Les dispositifs de lutte contre l'échec et pour la réussite existent avec les semaines d'intensifs et le tutorat. Néanmoins, on peut se demander si ces dispositifs sont suffisants étant donné qu'il n'y a qu'entre 44 et 52 % d'inscrit·e-s qui valident leur année. Un retour de l'évaluation de la formation par les étudiant·e-s sur ces dispositifs serait intéressant.

La dimension internationale, au-delà de l'enseignement de l'anglais, reste très modeste et les quelques partenariats énoncés ne renseignent guère sur leur impact effectif dans la formation.

Pilotage

Il y a une incohérence importante entre l'équipe pédagogique listée en annexe du dossier d'autoévaluation (28 titulaires et 131 vacataires) et l'équipe pédagogique décrite dans le dossier lui-même (40 titulaires et 77 vacataires). Si le détail des enseignements fournis en annexe permet de penser qu'il s'agit là de la situation réelle, il n'est guère possible de relier les intitulés de ces enseignements aux UE et Ecue de la maquette pédagogique. A cela s'ajoute le flou généré par une traduction de tous les enseignements en heures équivalent travaux dirigés (TD). On retient cependant que 70 % des enseignements équivalent TD sont assurés par des vacataires, ce qui permet en principe souplesse et efficacité en faisant appel à des compétences spécifiques, adaptées à chaque parcours et tout particulièrement en rapport aux pratiques et au milieu professionnel.

On note la présence de différent·e-s responsables pour chaque parcours, avec des fonctions spécifiques, leur nombre et leurs responsabilités variant suivant les parcours (en particulier, responsable formation, responsable année, responsable stage, responsable projet tutoré). Seul le parcours A7/ organise une réunion mensuelle associant enseignant·e-s et Biatoss (personnels Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé) qui doit vraisemblablement permettre un réel travail d'équipe et une cohérence de projet.

Le conseil de perfectionnement comprend 34 membres mais il est dit que tous·celles et ceux qui le souhaitent peuvent y participer et que chaque année les participant·e-s peuvent changer. Il est difficile dans ces conditions d'avoir un bon fonctionnement de la gouvernance de la formation d'autant plus qu'il se réunit très peu : trois fois en deux ans. Si le dossier fait état de problèmes soulevés lors des séances de cette instance, on regrette l'absence d'informations plus précises (compte rendu, ordre du jour, relevé de décisions, etc.).

Les modalités de contrôle des compétences sont établies par chaque enseignant·e (écrit sur table, dossier, oral, contrôle continu, etc.) et restent classiques. Il n'est rien noté sur les jurys, leur composition et leur mode de travail. Les modalités de suivi et d'accompagnement de l'acquisition des compétences sont peu renseignées et en particulier celles qui concernent les savoir-faire et les pratiques, caractéristiques des disciplines artistiques.

Le suivi des effectifs est réalisé mais rien n'indique en quoi son analyse nourrit la réflexion de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement et ce que cela a généré au niveau de la formation. On ne peut que s'étonner de voir que l'évaluation des enseignements par les étudiant·e-s et l'autoévaluation soient quasiment absentes du dossier. S'il existe des questionnaires envoyés aux étudiant·e-s, on n'accède ni au questionnaire, ni au taux de réponse, ni aux réponses, ni à leur analyse. Il est noté que la compréhension et l'accompagnement du projet tutoré, et la question du médium, ont été interrogés mais sans pouvoir déterminer de la pertinence des problèmes soulevés. Il n'y a pas d'information sur la façon dont c'est faite l'analyse et quelles solutions ont été trouvées. Par ailleurs, l'évaluation des enseignements n'est pas renseignée dans le dossier.

Résultats constatés

Les effectifs ont baissé en 2016/2017 pour remonter en 2017/2018 au même niveau qu'en 2013/2014. Il n'y a aucune donnée sur l'attractivité dans le dossier : on ne sait qui entre en L1, avec quel baccalauréat, de quelle région, de l'étranger, et on ne sait pas davantage qui entre en équivalence en L2 et L3 (le parcours *ATI* indique l'information d'un tiers cursus arts plastiques et appliqués, un tiers cursus informatique, un tiers cursus autres). Rien n'est mentionné sur une sélection à l'entrée dans les deux parcours de L3 *Photographie* et *ATI*, comprenant respectivement au maximum 40 et 30 étudiant·e·s (profils, provenances, parcours et mode de sélections).

Comme dans beaucoup d'universités, le taux d'abandon est important (en moyenne 50 %) et pose autant la question de la formation que celle de l'orientation. Ensuite on remarque qu'on ne sait où vont les étudiants qui ont abandonné, ni ceux qui quittent la mention après leur échec. Sur la part des étudiant·e·s qui se présentent aux examens, on s'aperçoit que si le taux d'échecs est important en L1, il est beaucoup moins important en L2 et L3. Il est fort dommage qu'en L3, les chiffres différenciés pour chaque parcours ne soient pas communiqués.

Il n'y a aucun élément qui permette d'apprécier la qualité, la pertinence, le nombre de réponses, la périodicité de l'enquête d'insertion professionnelle qui n'est pas analysée dans le dossier.

On peut juste repérer qu'il y a une augmentation significative de répondants et que si l'on additionne les résultats aux questions, il y a 137 insertions renseignées pour 83 répondant·e·s, ce qui signifie que des doubles réponses sont possibles. On ne peut savoir dans quel master de Paris 8 ou d'ailleurs les diplômé·e·s poursuivent leurs études, si ceux·celles qui sont inséré·e·s dans la vie active ont un emploi en lien avec la formation. Dans ces conditions, il est difficile d'évaluer la pertinence de la formation quand au devenir des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une volonté de lier savoirs, savoir-faire et création et de mettre en œuvre une pédagogie innovante dans laquelle la dimension des pratiques artistiques contemporaines a toute sa place.
- Un triple parcours en L3 qui permet une spécialisation.
- Un lien avec la recherche dès la licence qui prépare à la poursuite en master.

Principaux points faibles :

- Une gouvernance qui n'est pas en bonne marche et manque de limpidité.
- Un travail sur les outils d'auto évaluation et d'insertion qui ne permet pas de nourrir une réflexion sur la formation et les changements à apporter éventuellement.
- Une inscription dans le contexte des autres formations, du milieu professionnel et international trop peu documentée.
- Une très faible présence des dispositifs préparant à une orientation vers l'enseignement et ses concours qui sont un des attendus signifiés de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts plastiques* cherche à mettre en œuvre une pédagogie plus innovante qui semble avoir du mal à complètement se concrétiser. La pédagogie du projet demande des outils de gouvernance collective, simples et efficaces qui n'apparaissent pas dans le dossier. Il serait nécessaire de créer ces outils qui permettent les innovations souhaitées. L'enquête sur le devenir des diplômé·e·s et l'autoévaluation pourraient aussi permettre de nourrir une réflexion sur cette orientation avec les étudiant·e·s.

Les questions de sous effectifs, d'espace et de matériel sont évoquées mais la manière dont le dossier est renseigné ne permet pas de les évaluer précisément. On note néanmoins que les pratiques artistiques et notamment les parcours *Photographie* et *Arts et technologies de l'image* demandent un encadrement important et stable, du matériel et des espaces. On peut donc se demander s'il n'y a pas un écart entre le projet et les moyens possibles, ce qu'il faudrait clairement énoncer.

Il apparaît aussi un écart entre la licence et le master. La licence donne une place aux projets de pratiques artistiques et à l'acquisition de savoir faire alors que les parcours de masters proposés par l'université, à l'exception de *Photographie* et *Art contemporain*, sont surtout théoriques. Il y aurait là une réflexion à avoir à l'échelle du parcours LMD (licence-master-doctorat) en arts plastiques.

La transdisciplinarité est aujourd'hui présente dans toutes les pratiques artistiques contemporaines. Elle pourrait devenir un vrai atout pour la formation au sein du champ *Arts, humanités* en mettant en œuvre de manière plus forte des temps inter/pratiques artistiques. Cela permettrait aussi aux étudiant·e·s de se réorienter en plus grand nombre, dans la volonté qui devrait être une priorité de lutter contre l'échec en L1.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LETTRES

Établissement: Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* est une formation généraliste offrant aux étudiants des connaissances et des compétences donnant accès aux métiers de l'enseignement primaire et secondaire (après la préparation des masters correspondants et la réussite aux concours), aux métiers de l'écrit et de la culture (métiers du livre, des bibliothèques et de la documentation) ainsi qu'à ceux de la presse et du journalisme, de l'écriture et de la création littéraires ou encore de l'administration. Elle repose sur une solide connaissance de la langue et de la littérature françaises, sur la maîtrise des outils d'analyse littéraires et linguistiques et des techniques d'expression écrite et orale, et sur la pratique d'une langue étrangère. Elle permet le développement des capacités d'analyse et de synthèse, d'argumentation, d'expression écrite et orale ; la maîtrise de l'outil informatique, de la recherche et de l'organisation documentaire; le travail en autonomie et l'élaboration d'un projet professionnel personnel.

La formation est dispensée sur le site de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, en formation initiale et en formation continue.

ANALYSE

Finalité

La licence *Lettres* offre aux étudiants des enseignements qui répondent dans l'ensemble aux attentes d'une licence de ce domaine. Elle est conçue selon une organisation Majeure (centrée sur les enseignements disciplinaires) / Mineure (ouverte à l'offre de formation de l'université, mais avec une forte composante disciplinaire).

Les métiers et la poursuite d'études envisagés sont bien décrits dans l'annexe descriptive au diplôme et conformes aux attendus d'une formation de ce type. L'organisation pédagogique en Majeure/ Mineure semble avoir pris en compte la diversité des métiers visés et propose aux étudiants la possibilité de suivre un cursus d'études adapté à leur projet professionnel et personnel, tout en conservant une importante dominante disciplinaire.

La formation n'est pas professionnalisante, elle se présente comme généraliste mais certains enseignements (*Métiers du livre et de la littérature*) et les stages annoncés dans le supplément au diplôme, d'une durée de trois semaines minimum en deuxième et troisième année (L2 et L3), permettent aux étudiants de définir au mieux leur projet professionnel.

Les débouchés visés relèvent soit d'une insertion professionnelle immédiatement après l'obtention du diplôme, soit d'une poursuite d'études. Dans le premier cas, la licence sert de « socle de compétences ». Dans le second cas, il s'agit d'une poursuite dans le cadre de masters professionnalisants ou non. Pour ces deux orientations, le dossier met en avant des perspectives professionnelles étrangères aux débouchés classiques d'une licence en lettres, en particulier la création littéraire.

Positionnement dans l'environnement

La formation subit la concurrence de plusieurs licences en lettres (à Paris et en région Ile-de-France) mais répond à une demande locale forte. La formation gagnerait cependant à accentuer sa spécificité dans ce paysage déjà riche d'offres proches.

L'articulation à la recherche n'est pas particulièrement mise en valeur par le dossier qui ne mentionne pas le rattachement des enseignants aux équipes de recherche locale, ni la participation des étudiants aux activités scientifiques de l'université. Le dossier souligne seulement que les enseignant-e-s nourrissent leurs enseignements de leur recherche.

Des partenariats ont été mis en place avec des lycées ayant des classes préparatoires aux grandes écoles pour permettre aux élèves inscrits dans ces cursus d'intégrer l'université. Il est surprenant que seulement deux lycées parisiens soient mentionnés, alors que des partenariats de ce type pourraient être envisagés avec un grand nombre de lycées.

Des activités organisées dans le cadre de l'établissement et en collaboration avec des institutions culturelles locales (notamment les archives nationales et le Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis) offrent aux étudiant-e-s l'accès à des manifestations culturelles, à des visites et à des cours (leur articulation aux enseignements ou leur objectif pédagogique ne sont toutefois pas précisés). Le dossier fait état de collaborations avec des bibliothèques, des lycées ou des maisons d'édition, notamment en vue de la réalisation de stages. La liste précise de ces collaborations n'est pas communiquée.

La dimension internationale de la formation pourrait sans doute être renforcée : aucun diplôme ou échange pédagogique n'existent en partenariat avec un établissement étranger ; l'enseignement des langues étrangères n'apparaît qu'au deuxième semestre (S2) et avec un nombre d'heures relativement insuffisant. Le dossier fait état de nombreux accords internationaux en place (ERASMUS et conventions internationales diverses) mais ne fournit pas d'information précise sur la mobilité étudiante. Il indique seulement qu'elle reste faible mais est encouragée par l'établissement. La formation accueille également de nombreux étudiant-e-s étranger-e-s, les éléments communiqués ne permettent pas d'évaluer s'il s'agit d'arrivées intervenant dans le cadre de ces échanges ou par la voie des inscriptions classiques et s'il agit d'étudiant-e-s sélectionné-e-s selon des critères particuliers.

Organisation pédagogique

La formation s'organise autour des enseignements fondamentaux, prédominants dans le cursus d'études, et des enseignements d'ouverture et de professionnalisation, selon une logique Majeure/ Mineure, avec une forte dominante disciplinaire. Elle propose trois ensembles d'éléments constitutifs (EC), obligatoires au cours des trois années de la licence, et des enseignements aux choix des étudiant-e-s.

Le premier ensemble d'EC est consacré aux enseignements disciplinaires (le volume horaire le plus important), s'organisant selon une logique progressive : première année (L1) introductive, L2 de consolidation et « approfondissement », L3 de spécialisation et « développement ».

Le deuxième ensemble comprend les enseignements d'ouverture (Mineure), selon la même logique (enseignements propédeutiques en L1, enseignements de découverte et de spécialisation en L2 et L3, assurés pour beaucoup par les enseignants du département). Trois « mineures » sont identifiées : *Humanités* (latin, grec, approches du discours), *Ecrire, traduire, éditer* (avec pratiques et théories de la traduction, création littéraire, littérature générale et comparée), *Textes et images* (avec atelier d'édition, pratiques artistiques, création littéraire). Le dossier annonce également une « mineure externe » intitulée *Littérature française, francophone et comparée*, cette mineure n'apparaît pas dans la maquette pédagogique, son statut « externe » n'est pas lisible (est-elle rattachée à un autre département, lequel et pourquoi ?).

Le troisième ensemble comprend des enseignements dits transversaux en L1 et dits de « projet professionnel » en L2 et L3. Les EC concernent la pré-professionnalisation et les stages. La L2 et la L3 réservent aux étudiants la possibilité de formations d'ouverture associées à la réalisation de stages ou de projets professionnels qui ne semblent pas obligatoires : dans la maquette pédagogique, contrairement à ce qui est indiqué dans le

supplément au diplôme, il existe un choix entre « stage » ou « projet tutoré professionnel »). L'évaluation des stages n'est pas explicitée.

Le contrôle des connaissances est décidé par chaque enseignant et semble réserver une part importante au contrôle continu. On regrette l'absence d'informations précises sur ce point. La place à accorder aux évaluations en temps limitée, à l'expression orale et à la recherche documentaire, pouvant apparaître comme très pertinente dans la préparation des étudiants à la poursuite d'études, voire à l'insertion professionnelle (concours de l'enseignement), n'est pas identifiée. Le dossier ne fait pas état d'un dispositif particulier de suivi des compétences autre que le jury du diplôme, le suivi spécifique d'une population étudiante somme toute nombreuse semble donc problématique.

Les étudiants bénéficient d'une formation à l'outil informatique et ont la possibilité de préparer le certificat informatique et internet (C2i), mais le dossier ne donne aucune information sur l'utilisation pédagogique des outils numériques, ni sur l'environnement de soutien pédagogique (par exemple, plateforme de type Moodle). Une seule indication figure dans le dossier : « chaque enseignant est amené à prendre en compte les innovations pédagogiques qui se présentent ». Une plateforme est en revanche proposée pour accompagner les stages et l'élaboration du projet professionnel.

Pilotage

L'équipe pédagogique est riche de qualité, elle comprend 11 professeur-e-s, 10 maître-sse-s de conférence, un professeur certifié. La formation accorde une place à la formation à l'enseignement (deux contrats doctoraux, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche) et fait appel à plusieurs chargé-e-s de cours. On regrette en revanche l'absence d'intervenant-e-s professionnel-le-s extérieurs représentant les différents métiers visés.

La formation est pilotée par l'ensemble de l'équipe pédagogique, sous la direction d'un responsable de la licence et, depuis 2017, de deux co-responsables. D'autres enseignant-e-s agissent comme référent-e-s (apogée, stages, programme Erasmus, commission d'équivalences) et responsables d'années. L'attribution précise de ces responsabilités n'est pas détaillée. Le dossier mentionne l'existence d'un comité de pilotage chargé de l'évaluation régulière de la formation, sa composition n'est pas spécifiée.

Le recrutement des étudiant-e-s est essentiellement local, et semble répondre à un besoin réel, mais peut aussi constituer un frein à l'affirmation de l'identité de la formation dans le paysage universitaire.

Un dispositif d'aide à la réussite et d'accompagnement des étudiant-e-s en difficulté présente des résultats significatifs.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an – les effets des travaux de cette instance sont soulignés (format de cours de trois heures apprécié par les étudiant-e-s ; intérêt des cours en petits groupes, etc.). Le dossier se félicite de la présence d'étudiant-e-s -tuteurs qui font remonter les difficultés rencontrées par les étudiant-e-s.

Le dispositif d'évaluation des formations par les *étudiants* consiste en l'envoi centralisé d'un questionnaire dont les réponses sont traitées par le pôle Pilotage et observatoire étudiant. Selon le dossier, les taux de réponse sont constatés faibles, sans que ne soit proposé des perspectives d'amélioration. Les enseignant-e-s sont par ailleurs invité-e-s à transmettre un questionnaire à l'issue de leurs cours pour évaluer leurs enseignements : distribution, récolte et analyse restent à l'appréciation de chaque enseignant.

Il n'existe pas de dispositif spécifique de suivi de l'acquisition des compétences, au-delà des jurys de licence et de la possibilité donnée aux étudiant-e-s en situation d'échec d'être reçu-e-s individuellement en cours d'année ou lors de la semaine de pré-rentrée.

Le soutien aux étudiant-e-s est assuré par l'équipe pédagogique qui a fait le choix de groupes de travail en effectif limité, notamment pour les cours de L1. Un dispositif de tutorat étudiant permet aussi de suivre les étudiant-e-s en difficulté. Le dossier ne fait pas état d'autre dispositif d'aide à la réussite, mais l'équipe pédagogique envisage la mise en place de cours de remédiation en L1, cependant liée aux disponibilités budgétaires.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation a augmenté ces dernières années. Le taux de réussite entre la L1 et la L2 (environ 30 %) correspond à celui d'autres formations de ce type. La poursuite des études concerne essentiellement le master *MEEF* (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*). Il existe peu de poursuite d'études en master à finalité recherche, en partie en raison de l'absence d'une telle formation dans l'établissement et de la nécessité des étudiants d'intégrer rapidement la vie active.

Le suivi du devenir des diplômé.e.s est assuré par le pôle « Pilotage et observatoire étudiant » de la Direction Formation, ses résultats, très parcellaires, ne sont pas commentés. Etant donné que l'un des débouchés de la formation concerne les concours de l'enseignement, les taux de réussite dans ce domaine pourraient apporter un élément d'appréciation non négligeable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation centrée sur les fondamentaux disciplinaires et progressivité des enseignements.
- Accent intéressant mis sur la création littéraire.
- Réelle attractivité de la formation, qui répond aux attentes de son bassin de recrutement.

Principaux points faibles :

- Faible articulation aux milieux socio-professionnels visés et à la recherche.
- Manque de données précises et de lisibilité sur la place de l'international.
- Manque d'appréhension de l'insertion professionnelle des diplômé.e.s.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- La dimension professionnalisante de la formation mériterait d'être approfondie, notamment par un renforcement des relations avec les milieux socio-économiques des métiers visés.
- La formation devrait se doter d'outils permettant d'accroître l'accompagnement des étudiant.e.s en mobilité sortante. En l'état, le dossier justifie la faible mobilité sortante par le milieu socio-économique des étudiant.e.s.
- Certains choix opérés par l'équipe pédagogique pourraient être plus clairement explicités et justifiés : par exemple les choix opérés en matière de langues étrangères enseignées (seulement à partir du S2 et volume horaire très faible) et en matière de création littéraire.
- Le dispositif de suivi du devenir des diplômé.e.s est à améliorer fortement, *a minima* le peu de résultats obtenue aux enquêtes d'insertion professionnelle mériterait d'être analysé.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement: Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le département de musique de l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis propose un ensemble de formations qui mène de la licence au doctorat. La licence *Musicologie* constitue une filière généraliste en musique et musicologie, elle offre à la fois des enseignements théoriques et des enseignements pratiques, variés et complets, qui se répartissent en « majeures » et « mineures », parmi lesquels l'étudiant-e peut faire ses choix.

Des partenariats avec le Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB) et le Pôle d'enseignement supérieur de la musique Seine-Saint-Denis Ile-de-France (Pôle Sup'93) permettent d'offrir deux autres parcours orientés vers la profession de musicien-ne instrumentiste et/ou enseignant-e spécialisé-e. Le parcours de formation *Interprétation et métiers de la musique* est validé par la licence de musicologie et, délivrés par le Pôle Sup'93, le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) et le diplôme d'État (DE) de professeur de musique ; le parcours *Musiques actuelles*, conduit aux mêmes diplomations, le DNSPM et le DE de professeur de musique étant délivrés par le PSPBB.

Les enseignements, en présentiel, sont dispensés sur le site de Saint-Denis, hors les stages et cours dispensés dans les pôles supérieurs pour les parcours *Interprétation et métiers de la musique* et *Musiques actuelles*.

ANALYSE

Finalité

La filière en musique de l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis s'est développée en affirmant une articulation forte entre les enseignements théoriques et pratiques. Le socle de compétences de la licence *Musicologie* correspond aux standards nationaux, tout en privilégiant le développement de la création musicale, de la musicologie et des dispositifs d'ingénierie culturelle.

Les maquettes décrivent précisément les contenus et les intitulés de chaque enseignement; les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées et architecturées. Toutefois, on peut regretter que l'organisation des mutualisations annoncées ne soit pas décrite plus clairement dans la maquette pédagogique, comme la circulation entre mineures « internes » et « externes », à la fois pour la filière généraliste et les cursus mis en place avec des partenaires.

Le socle de formation est solide, il permet soit la poursuite d'études en master, soit l'insertion dans le monde

professionnel comme praticien, technicien, agent dans des structures de gestion, médiation et valorisation de la musique ; vers les métiers de l'enseignement et de l'interprétation instrumentale (particulièrement pour les parcours établis avec les pôles supérieurs); ou encore vers les emplois dans les champs de l'animation, de la médiation, du journalisme, de la communication, de l'audiovisuel.

Il existe une convention avec le Centre de formation de musiciens intervenant en milieu scolaire (CFMI) Ile-de-France (campus d'Orsay de l'Université Paris-Sud) pour la délivrance du diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI), articulé à la licence *Musicologie* à l'attention des étudiants inscrits en troisième année (L3). Cependant, par manque d'un nombre suffisant de candidats, ce partenariat n'a pas été mis en œuvre.

Positionnement dans l'environnement

Plusieurs autres universités parisiennes et franciliennes proposent des formations en musicologie. La licence *Musicologie* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis profite de la représentation de nombreuses disciplines artistiques offertes au sein de l'UFR Arts, Philosophie et Esthétique, et donc des opportunités de croisement disciplinaires. Elle a par ailleurs su tirer parti de l'environnement des pôles supérieurs, du CFMI, de la Philharmonie de Paris.

L'articulation avec la recherche est garantie par l'adossement de la licence à l'équipe d'accueil (EA 1572) MUSIDANSE (Esthétique, musicologie, danse et création musicale), constituée d'enseignant-e-s-chercheur-e-s et dirigée par un musicologue. Les travaux de cette EA sont centrés sur les aspects contemporains des pratiques musicales. Les approches sont multiples, du côté de la création, de l'interprétation, des sciences humaines. On peut regretter que le dossier ne permette pas de repérer comment les étudiant-e-s arrivent à se repérer dans cette diversité.

L'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis bénéficie de son ancrage dans le cluster de la création du département de Seine-Saint-Denis et du contexte francilien extrêmement privilégié en termes de possibilité de partenaires culturels, de stages et de bassin d'emploi. Toutefois, les interactions avec cet environnement socio-économique proche ne sont pas précisées.

Sur le plan international, le supplément au diplôme, précis et complet, favorise la mobilité et la poursuite d'études en Europe; le programme Erasmus +, ainsi que des partenariats avec des universités dans le reste du monde garantit échanges et mobilités. Il est dommage que le dossier ne précise pas à quelle échelle, ni sous quelles modalités.

Organisation pédagogique

Un tronc commun *Musicologie et pratiques musicales* constitue l'ossature du programme ; s'ajoutent des *Transversale/Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant -PPP*; et des *Découvertes-Mineures : Dramaturgie et mise en scène du théâtre lyrique ; Enseignement de la musique ; Ethnomusicologie ; Jazz et musiques improvisées ; Composition assistée par ordinateur ; Musicologie et musiques écrites ; Interprétation et métiers de la musique*, avec des cours parfois très ciblés (par exemple « musiques microtonales ») ou, au contraire, des pans de la culture délaissés (l'histoire musicale des origines au XIXe siècle).

Le tronc commun assure une base assez solide imbriquant étroitement théorie et pratique, spécificité revendiquée de cette licence. Les enseignements fondamentaux sont complétés par des enseignements méthodologiques et des enseignements libres. Un panel de « mineures » permet aux étudiant-e-s de s'orienter vers une spécialisation. Le dossier n'explique pas toujours clairement comment l'étudiant-e s'oriente entre ces mutualisations et ces spécialisations. Par exemple, le cours *Approches des œuvres* est sous-titré « parcours mutualisé » : sans préciser avec qui. Le dossier déclare qu'il existe des cours « pris à Paris 8 » tels que « découverte », sur une liste préétablie, ou « libre », sans plus d'explication.

L'étudiant-e est appelé au sixième semestre (S6) à réaliser un projet artistique au titre du projet professionnel, ce qui donne sens à ses compétences acquises et le place en situation. Des innovations pédagogiques sont à noter dans le domaine de la composition musicale assistée par ordinateur (CAO) ; les nouvelles technologies dans la création sont l'une des forces du département musique de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, de la licence au master.

La structuration de la formation, à la fois riche et complexe, offre un beau bouquet d'enseignements qui s'adapte assez bien à la diversité des parcours d'étudiant-e-s et des débouchés.

L'accueil des étudiant-e-s en situation de handicap est pensé grâce à un service spécifique déjà en place depuis quinze ans, avec des aménagements pédagogiques spécifiques à chacun. Le dossier indique que la formation est accessible selon les modalités de la formation continue, elle est également ouverte à la validation

des acquis de l'expérience (VAE).

Le référentiel d'emploi et les éléments de compétences sont bien référencés dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) ainsi que les secteurs d'activités ou types d'emploi accessibles.

L'approche de la professionnalisation est un élément majeur de la licence. Deux stages de découverte sont obligatoires en deuxième semestre (S2) et en quatrième semestre (S4), d'une durée minimum de 35 heures, permettant de découvrir les aspects du monde du travail. L'un des stages est lié à un secteur d'activité découlant de la formation spécialisée retenue pour la validation de la licence. Le dossier évoque un accompagnement spécifique lors de ces stages, mais sans en énoncer les modalités. Par ailleurs une plateforme numérique (dispositif Reso8) offre une aide à la recherche de stage et à l'insertion professionnelle. Outil d'accompagnement des étudiant·e·s, cet espace numérique est à la fois une plateforme d'information très renseignée et de mise en relation, il est aussi un espace d'échange et de travail sur les profils des étudiant·e·s (CV, lettres de motivation).

Le numérique est présent dans d'autres innovations pédagogiques, comme outil de formation, instrument de création et outil pédagogique, comme l'illustre par exemple le projet de MOOC intitulé « La musique au-delà du numérique ».

La place de l'international dans la formation n'est pas précisée au-delà des cours de langue.

Les dispositifs d'aide à la réussite/lutte contre l'échec se sont significativement développés, tels la semaine d'accueil des étudiant·e·s, les pratiques de remédiation, le dédoublement de cours, une année de mise à niveau, les cours de renforcement, et surtout la création en 2016 d'un poste de « coordinateur pédagogique ».

Pilotage

L'équipe pédagogique est structurée à partir de responsabilités spécifiques (responsable admission; responsable des stages; responsable équivalences; responsables spécialisations; etc.), ce qui permet d'impliquer chaque membre de l'équipe dans le pilotage de la formation. Plus de 72 % des heures d'enseignement sont assurées par des enseignant·e·s-chercheur·e·s titulaires.

L'équipe se réunit plusieurs fois dans l'année, certaines fois avec les représentant·e·s étudiant·e·s, et parfois en comité restreint.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement propre à la formation (il est au niveau de l'UFR). De ce fait, la relation au monde professionnel avec, notamment, la participation des *alumni*, pourrait être développée dans le domaine spécifique de la musique. Le conseil de perfectionnement de l'UFR pointe un certain nombre de difficultés : charges et complexités liées aux questions administratives, difficultés réelles, voire l'impossibilité d'intégrer les artistes professionnel·le·s à la formation en qualité de vacataires ou autres statuts (alors que la formation musicale repose en partie sur eux), difficulté également d'élaborer des réponses collectives aux problèmes rencontrés et des chantiers de réflexion, ainsi que de faire évoluer les cursus en prenant note des demandes des étudiant·e·s et des diversités des approches des enseignant·e·s.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont décrites de manière succincte; les modalités des contrôles (continu et terminal, diverses selon les enseignements) ne sont pas assez précisées pour être commentées, pas davantage les critères d'évaluation ou les fonctionnements des jurys. Des remédiations sont mises en œuvre. L'approche par compétences, bien que clarifiée dans le supplément au diplôme, n'est pas encore très développée.

Résultats constatés

Les effectifs avoisinent les 500 étudiant·e·s, de manière assez stable sur les cinq dernières années, nombre élevé comparativement aux autres licences en musique au niveau national.

On constate un fort taux d'échec et d'abandon tout au long de la licence. Il existe un différentiel très fort entre le nombre d'inscriptions administratives et le nombre d'étudiant·e·s validant leur année (40 % seulement environ). Seulement 21 % des inscrits en première année de licence (L1) en 2014 et présents aux examens ont obtenu leur licence en 2017. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le fait que beaucoup d'étudiant·e·s profitent d'une « remise à niveau dans les technicités de la musique » et réalisent leur licence sur quatre années. On peut regretter qu'aucun commentaire ne puisse renseigner sur ce point, afin de pouvoir faire une lecture non faussée des échecs et abandons et pouvoir interpréter ces données.

Le taux de réponse à l'enquête sur l'insertion professionnelle semble évoluer : presque 57 % de réponse en 2017 contre 18 % l'année précédente, ce qui rend les résultats et interprétations fragiles sur la durée. Un peu moins de

la moitié des diplômés de L3 poursuivent leurs études, une proportion assez similaire trouve un emploi.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La qualité de l'articulation entre théorie et pratique.
- La variété de modes d'approche de la musique, associant compétences disciplinaires solides et approches transversales et diversifiées.

Principaux points faibles :

- Les forts taux d'abandon et d'échec.
- Le manque de lisibilité dans les maquettes des intentions pédagogiques, ne permettant pas d'assurer une communication satisfaisante des spécificités de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives énoncées dans le dossier d'autoévaluation correspondent particulièrement bien à la dynamique spécifique de la licence *Musicologie* : renforcement de l'articulation théorie-pratique (introduction de la pratique instrumentale dans les cours d'écriture); renouvellement des programmes des cours techniques en convoquant d'autres musiques que celles issues de la tonalité; développement de projets permettant des acquisitions transversales. L'ambition pédagogique et artistique de la formation est indéniable et historiquement ancrée; les maquettes et les modalités de leurs mises en œuvre pourraient évoluer afin de porter encore plus les valeurs et intentions énoncées.

Il serait pertinent de mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation, instance qui permettrait notamment d'apporter des réponses aux taux élevés d'abandon et d'échecs.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Philosophie* de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis propose une formation initiale en philosophie axée sur la connaissance des textes, des concepts et des méthodes hérités de la tradition critique dans cette discipline.

La formation assure l'ouverture transdisciplinaire dans les contenus et les formes d'enseignements, plutôt que par l'adjonction d'unités d'enseignements (UE) d'ouverture ou de mineures externes spécifiques. Cela contribue à proposer une formation disciplinaire complète et une maîtrise méthodologique importante.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence <i>Philosophie</i> vise des objectifs de formation initiale en vue d'une poursuite d'études de philosophie approfondies (master et doctorat) et est donc axée sur les métiers de l'enseignement et de la recherche en philosophie. Du fait de l'ouverture sur les disciplines connexes de l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, Philosophie et Esthétique, la licence permet à ses diplômé.e.s de poursuivre leur formation post-licence dans les domaines de la culture et de l'art.</p> <p>Les compétences rédactionnelles, d'analyse et la large culture générale acquise au cours de la formation sont précisément énoncées. Elles permettent d'envisager des orientations professionnelles variées en dehors de l'enseignement et de la recherche en philosophie (édition, journalisme, enseignement primaire).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Philosophie</i> fait partie de l'UFR Arts, Philosophie et Esthétique, voisinage qui permet une articulation originale entre activités de recherche théorique et pratiques professionnelles dans le domaine artistique.</p> <p>Elle s'adosse à l'équipe d'accueil (EA) 4008 « Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie » dont les axes de recherche irriguent et structurent à la fois la recherche des membres de l'équipe pédagogique et leurs enseignements. Cela se traduit notamment par la possibilité offerte aux étudiant.e.s qui le souhaitent de s'engager dans un projet tutoré « Philosopher hors champ » dès la deuxième année (L2) et dans la rédaction d'un mini-mémoire en troisième année (L3) conditionnant l'inscription</p>

en master.

Il faut souligner l'organisation d'un séminaire commun licence/master avec l'Université Paris Nanterre au sein de la ComUE (communauté d'universités et établissements) Paris-Lumières et l'organisation d'événements scientifiques (journées d'études, séminaires, conférences) avec divers partenaires institutionnels (Ecole normale supérieure Ulm, Institut des Amériques et Maison de l'Amérique Latine, par exemple).

Du point de vue des relations avec l'environnement non-académique, les partenariats noués avec un tissu d'entreprises (maisons d'éditions, compagnies d'arts du spectacle), des associations et des institutions culturelles permettent aux étudiant.e.s souhaitant s'orienter après la licence vers des formations professionnalisantes d'effectuer des stages (en lieu et place du mini-mémoire de L3).

De nombreux partenariats internationaux d'échanges scientifiques et pédagogiques sont présentés (conventions européennes et internationales, programmes d'échanges ERASMUS +), sans que l'on puisse juger précisément de l'impact sur le nombre d'étudiant.e.s en mobilité entrante ou sortante.

Organisation pédagogique

La licence *Philosophie* ne comporte qu'un seul parcours, mais les étudiant.e.s sont amené.e.s à suivre des cours dans d'autres départements au cours de leur formation. Le choix de ne plus assurer de préparation aux concours de recrutement des enseignants de philosophie du second degré a permis de libérer la maquette de formation de certaines contraintes sans pour autant rien sacrifier de l'exigence de qualité des enseignements et d'investissement des étudiant.e.s.

Chaque semestre de la première année (L1) permet la confrontation des étudiant.e.s à des savoirs et des pratiques disciplinaires ou transdisciplinaires partiellement externes au champ de la philosophie (offerts en tout ou partie par d'autres départements de l'UFR Arts, Philosophie et Esthétique). En L2, un élément constitutif (EC) libre permet aux étudiant.e.s le souhaitant de conserver un enseignement externe à la philosophie (auquel il faut ajouter le projet personnel tutoré : « philosopher hors-champ »). En L3, un EC libre visant potentiellement la préprofessionnalisation peut être choisie par les étudiant.e.s.

Cette structure de formation indique clairement un choix de l'équipe pédagogique de donner à la licence une orientation strictement disciplinaire dès la L1. Les passerelles de réorientation ne paraissent pas très nombreuses du fait de cette structure. Cependant, la nature des enseignements et la démarche volontariste de l'équipe pour proposer des enseignements de philosophie toujours liés à des enjeux identifiés dans une réelle transdisciplinarité (sciences politiques, arts, littérature, économie, droit, histoire ou mathématiques) constituent un pari dans lequel cette ouverture sur un champ disciplinairement externe à la philosophie est un atout pour la réorientation des étudiant.e.s.

L'usage des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) reste classique (sous forme d'un dépôt de documents supports des cours en présentiels), même si la mise en place de la plateforme MOODLE permet le développement d'autres outils pédagogiques (liste de diffusion, fils de discussions collectifs modérés par les enseignants l'utilisant, ressources multimédia). Une volonté de développer l'appropriation et l'usage de ces outils par l'équipe pédagogique est soulignée. On note par ailleurs l'importance accordée au travail par projet qui est encouragé de longue date auprès des étudiant.e.s.

Une série de dispositifs d'aide à la réussite a été mise en place : tutorat enseignant pour l'accompagnement individualisé des étudiant.e.s dans la confection de leur parcours pédagogique, tutorat étudiant, contrat individuel de réussite permettant de mieux prendre en considération les spécificités de chaque étudiant.e.s pour l'élaboration de son parcours pédagogique et séminaire de remédiation en L1.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de quatre professeur.e.s des universités, de quatre maître.sse.s de conférences auxquels sont adjoints deux attaché.e.s temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), un doctorant.e. et deux vacataires.

L'équipe pédagogique proprement dite telle qu'elle ressort de l'annexe jointe au rapport d'autoévaluation est plus restreinte et se compose uniquement de quatre professeur.e.s, quatre maître.sse.s de conférence, deux ATER, un doctorant et deux vacataires. Les enseignements donnés par certains sont curieusement intitulés « non-définis ». L'origine des autres intervenant.e.s n'est pas précisée.

Le pilotage de la formation est assuré par l'assemblée du département à laquelle prennent part, outre l'équipe pédagogique, des représentant.e.s de chaque année de licence. Il n'existe pas de conseil de

perfectionnement propre à la mention. Il existe cependant un conseil de perfectionnement au niveau de l'UFR qui comprend 34 membres dont huit étudiant.e.s, cinq personnels BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé) et quatre personnalités extérieures, il se réunit environ une à deux fois par an.

Les modalités de contrôle des connaissances sont fixées dès le début du semestre par l'enseignant responsable de l'EC de l'UE. Des dispositions spécifiques sont prévues pour les étudiant.e.s dans une situation particulière. Un système de compensation des notes, détaillé dans le dossier d'autoévaluation, est mis en place.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiant.e.s. Selon le dossier, les taux de réponse sont faibles, sans que ne soit proposé des perspectives d'amélioration. Par ailleurs, chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation par les étudiant.e.s par le biais d'un formulaire distribué à l'issue de chaque semestre. Les résultats de cette évaluation ne sont pas commentés, le dossier indique seulement qu'ils sont traités par l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

Il n'existe pas de dispositif de suivi du devenir des diplômé.e.s spécifique au département de philosophie, les données statistiques sont établies par l'université (dans un format peu lisible).

Les effectifs sont conséquents mais variables d'une année sur l'autre (entre 190 inscrits administratifs en 2013 et 295 en 2015). On constate une déperdition notable entre le nombre d'inscrits administratifs et le nombre d'étudiant.e.s présent.e.s à au moins une épreuve de contrôle des connaissances en L1 (en moyenne 71 % sur les quatre années renseignées (2014-2017)).

Le taux de réussite en L1 est extrêmement faible (L1 validée et passage en L2 ou sortant de la mention, en moyenne 31 % sur les quatre années mais avec de fortes disparités annuelles (à titre d'exemple 52 % en 2015, 16,2% en 2017)). Les taux de réussites en L2 et L3 sont plus importants et pourraient indiquer sinon une inadéquation entre les choix d'orientation des inscrits en L1 et les prérequis de la formation, du moins des difficultés que la qualité des enseignements et de la structure de la formation ne parviennent pas à résorber. Les efforts importants réalisés par l'équipe pédagogique pour pallier à ces difficultés (par la mise en place des différents dispositifs d'accompagnement individuel et de remédiation) manifestent une volonté de continuer à accueillir le public le plus large.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Ouverture transdisciplinaire des enseignements proposés aux étudiant.e.s.
- Forte implication dans le suivi individualisé et l'aide à la réussite et modularité des enseignements conforme aux choix individuels des étudiant.e.s.
- Ouverture sur la recherche assurée par la qualité du corps enseignant et les dispositifs mis en place.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite extrêmement faible en L1.
- Pas de parcours spécifiques diversifiés permettant un choix d'orientation post-licence plus important.
- Absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Philosophie* de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis ne propose pas de parcours diversifiés articulés autour d'un tronc commun. Pour autant, la structure très originale de ses enseignements et la modularité de la construction des choix d'étude par les étudiant.e.s, accompagné.e.s individuellement par les membres de l'équipe pédagogique, inscrit cette licence dans une tradition d'expérimentation pédagogique et philosophique volontariste.

Les difficultés à soutenir une réussite homogène à tous les niveaux de la licence devraient conduire, tout en maintenant la démarche d'innovation et d'individualisation des parcours, à améliorer la détection et la prise en compte des difficultés des étudiant.e.s dès le début du parcours de L1. Le renforcement de l'ouverture vers d'autres méthodes d'investigation que philosophiques par l'introduction d'UE mineures ou de parcours identifiés (avec les sciences politiques, l'histoire, etc.) pourrait offrir aux étudiant.e.s qui le souhaitent des facilités de réorientation plus importantes que la structure actuelle ne le permet.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ART DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

Établissement: Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master Art de la scène et du spectacle vivant propose deux parcours : *Scènes du monde, histoire et création (SMHC)* et *Projet culturel et artistique international (PCAI)*, respectivement construits, hors stages, sur 593 et 429 heures de formation qui articulent recherche, pratique et réflexion.

Interdisciplinaire et transculturelle, la formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences dans le champ des études théâtrales et transartistiques, à rendre compte du ou de son travail créatif, enfin à comprendre et à s'insérer dans le monde esthétique et socio-économique des arts, en intégrant les enjeux contemporains au niveau international.

De manière plus spécifique et au-delà d'un tronc commun d'enseignements, le parcours *SMHC* se fonde sur une approche résolument ouverte, transculturelle et plurielle du théâtre, au croisement des études esthétiques, historiques, littéraires, mais aussi anthropologiques et socio-économiques. Une importance cruciale est accordée à la création théâtrale. Il peut s'agir d'une recherche-crédation personnelle ou de la création d'autrui. Dans les deux cas, l'entreprise théorique ne vise ni à justifier ni à cautionner une démarche. Elle pose les jalons d'un questionnement qui doit permettre à l'étudiant, directement confronté à la création artistique, de préciser les outils qui lui sont nécessaires, en situation tant individuelle que collective.

Quant à lui, le parcours *PCAI* vise à préparer les étudiant·e·s à travailler dans les domaines des arts et de la culture, au plan local et international. Il s'inscrit dans la continuité du master à finalité professionnelle Coopération artistique internationale mis en œuvre de 2005 à 2014. Il souhaite répondre à la demande croissante de compétences spécifiques liées aux contextes artistiques, culturels, politiques et économiques actuels, dans lesquelles les notions de conception et de développement de projet artistique sont centrales.

Les deux parcours de master proposent une formation aux métiers de la recherche, de l'enseignement, de la médiation culturelle, de la création et de l'accompagnement artistique ou encore de l'administration, dans le domaine des arts de la scène et plus largement des arts et de la culture au plan national et international.

ANALYSE

Finalité

Si la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est commune aux deux parcours du master *Art de la scène et du spectacle vivant*, ce qui met en exergue la complémentarité de ceux-ci, chacun dispose d'un supplément au diplôme spécifique. Ces documents mettent clairement en avant la structure, les enjeux et les débouchés possibles de ces formations, ce que l'on retrouve dans la ventilation des différentes unités d'enseignements (UE).

Le master se fonde sur une approche ouverte, transculturelle et plurielle du théâtre, avec une orientation accentuée vers le lien entre analyse artistique et création pour le parcours *SMHC* et vers les dimensions trans-artistiques et internationales pour le parcours *PCAI*. Il s'agit de faire en sorte que les étudiant·e·s soient au fait des évolutions des milieux artistiques à la fois dans leurs approches culturelles et socio-économiques de la mondialisation et dans celui de l'usage des nouvelles technologies essentiellement numériques mais aussi neuroscientifiques.

Le parcours *SMHC* analyse des pratiques artistiques dans leurs dimensions interdisciplinaires et transculturelles, il accueille des étudiant·e·s issu·e·s des licences y préparant ainsi que des professionnel·le·s des arts du spectacle bénéficiant des dispositifs de validation des acquis professionnels.

Le parcours *PCAI* accentue la dimension professionnelle (de par son histoire) en mettant l'accent sur la dimension et la qualité du projet professionnel de l'étudiant·e principalement à l'international, condition pour intégrer cette formation sélective. Il vise dans son ensemble à donner aux professionnel·le·s de demain les outils du montage et de la gestion de projets dans un contexte soumis aux fortes évolutions culturelles, économiques et technologiques des milieux artistiques internationaux, et, comme dans toute démarche visant la profondeur de la pensée, il s'ancre dans une capacité à analyser les œuvres, leurs sources et leurs influences sur la pensée et la sensibilité individuelle et collective. Dans ce parcours, le stage, pouvant aller jusqu'à 6 mois, est obligatoire.

Les ancrages du master sont pour partie dans le monde de la recherche (adossé à l'équipe d'accueil (EA) 1573, « Scènes du monde, création, savoirs critiques ») et pour partie dans les réalités socio-économiques dus à des partenariats de haut niveau (importance du nombre de cours donnés sur les sites et en partenariat avec des institutions culturelles comme la Comédie Française, le Théâtre national de la Colline ou celui d'Aubervilliers, etc. et riche réseau des Instituts français et des Alliances françaises). Ils offrent aux étudiant·e·s la dimension théorique et méthodologique en lien avec les réalités entrepreneuriales, tant dans leurs approches artistiques que gestionnaires. Il n'en reste pas moins que quelques étudiant·e·s bénéficiant d'une mention très honorable à leur mémoire de master poursuivent leurs études en école doctorale.

Positionnement dans l'environnement

Sur un plan macroscopique, le master *Art de la scène et du spectacle vivant* fait partie de l'UFR (unité de formation et de recherche) Arts, Philosophie et Esthétique qui offre des cursus dans toutes les disciplines artistiques (arts plastiques, musique, théâtre, danse, cinéma, photographie, arts et technologies de l'image) ainsi qu'en philosophie. Même si certaines formations proches sont présentes dans d'autres universités franciliennes ou nationales, cette exhaustivité ainsi que le nombre d'étudiant·e·s concernés (plus de 4 000) fait de cette UFR une configuration unique en France et en Europe, ce qui assure non seulement une visibilité internationale aux diplômés mais favorise également les échanges pluridisciplinaires dans un processus d'interaction enrichissant.

Le master *Art de la scène et du spectacle vivant* est bien intégré dans le réseau national de l'enseignement et de la recherche dans le champ des arts vivants. L'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis met en avant l'articulation entre pratique de niveau professionnel et recherche. Ainsi, le master est adossé à l'EA 1573 « Scènes du monde, création, savoirs critiques » qui interroge la création interartistique et interculturelle. Ce laboratoire est un membre actif au sein du Labex Arts et Médiations humaines qui réunit, autour des synergies entre recherche et pédagogie, 13 membres fondateurs dont les universités Paris 8 - Vincennes Saint-Denis et Paris Nanterre, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD), l'École nationale supérieure Louis Lumière, la Bibliothèque nationale de France (BNF), les Archives nationales, ainsi que 13 équipes de recherche en arts et sciences humaines. L'ensemble des enseignant·e·s titulaires de la mention y est rattaché. Il faut souligner l'intérêt de la complémentarité des parcours du master *Art de la scène et du spectacle vivant* avec ceux proposés par l'Université Paris Nanterre qui mettent l'accent, dans ce domaine, sur la mise en scène, la dramaturgie et les théories du théâtre.

La formation est aussi inscrite en propre dans des partenariats avec le CNSAD, l'Académie Fratellini, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et ARTA (association de recherche des traditions de l'acteur).

Au niveau international, comme pour les autres masters du champ *Arts, Humanités*, cette mention bénéficie des accords MICEFA (mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains) et BIC (bureau de coopération interuniversitaire) avec les Etats-Unis et le Canada. Cependant aucune donnée chiffrée ne vient étayer l'ensemble de ces dynamiques et de ces relations.

Au plan socio-économique, le dossier indique l'inscription de la formation dans le cluster de la création de Seine-Saint-Denis, sans davantage de précisions.

Organisation pédagogique

Dans le cadre des dispositions relevant du LMD3bis, l'offre de formation a dû être réaménagée en réunissant sous une seule mention *Arts de la scène et spectacle vivant* les anciens masters *Etudes théâtrales* et *Coopérations artistiques internationales*.

La formation est ouverte respectivement à 180 étudiant.e-s pour le parcours *SMHC* (M1 et M2) et à 60 pour le *PCAI*, même si les effectifs sont stables depuis 2015-2016, aux alentours de 100 étudiant.e-s en *SMHC* et de 50 en *PCAI*.

Les cursus d'études s'articulent autour d'un tronc commun regroupant une UE en premier semestre (S1), une en deuxième semestre (S2) et enfin une en troisième semestre (S3), pour une valeur cumulée de 36 ECTS (crédits européens). Les UE spécifiques répondent directement aux compétences visées dans la fiche RNCP et le supplément au diplôme. Le dispositif est complété par une politique de stage (60 heures minimum et non obligatoire pour le parcours *SMHC*, 240 heures minimum et obligatoire pour le parcours *PCAI*). Le tronc commun se préoccupe essentiellement d'apports transversaux relevant de la méthodologie universitaire et des outils de la recherche et du travail de terrain (ce qui est cohérent eu égard aux enjeux professionnalisants de la mention et particulièrement du parcours *PCAI*). La recherche des stages est facilitée par le dispositif Résos8 mis en place par l'université qui a recensé en 2018, 4 368 offres de stages et 1 081 offres en alternance.

Le dossier indique que le passage au LMD3bis a conduit à un volume horaire accru de cours obligatoires que les contraintes professionnelles de la plupart des *étudiant.e-s* ne permettent pas de suivre. Le choix a donc été fait d'alléger d'une cinquantaine d'heures les obligations de présence. Les éléments communiqués n'étaient pas l'impact de ce choix sur les réussites en master qui restent stables : aux alentours de 85 % pour les passages en deuxième année (M2) et de 65 % pour les réussites en master (hormis un creux à 44 % en 2015-2016, les étudiant.e-s ayant échoués ont redoublé le M2).

La formation prend en compte les publics à contraintes spécifiques. En revanche il est étonnant de constater, au regard des engagements artistiques de nombre d'étudiant.e-s, que les parcours ne proposent pas des aménagements d'emploi du temps sur des temporalités différentes (week-end, périodes de vacances), contraignant ainsi les étudiant.e-s à s'absenter fréquemment pour raisons professionnelles.

Les étudiant.e-s en difficulté bénéficient de cours de méthodologie complémentaires qui dialectisent entraînement personnel et entraînement collectif.

La place des langues est fragile dans un projet qui vise à privilégier les relations internationales, mention n'est pas faite de cours en langues étrangères.

Pour ce qui est du lien avec le numérique, un effort est entrepris pour faire évoluer les recrutements vers des intervenant.e-s en capacité d'accompagner les étudiant.e-s dans l'appropriation des évolutions technologiques réinvesties dans les projets scéniques (interactions entre humain et avatar numérique, scène physique et scène virtuelle, etc.) et la construction des récits théâtraux, d'autant que le département d'études théâtrales de l'université donne une priorité aux diverses formes de recherches, tant au plan conceptuel que créatif.

Pilotage

L'équipe est constituée de 17 permanent.e-s (quatre professeur.e-s, 10 maîtres-se-s de conférences, un enseignant associé ou invité (PAST) et deux maîtres-se-s de conférences associé (MAST). Elle est pilotée par deux co-responsables (professeur.e-s issu.e-s du corps enseignant), assistés d'un PAST pour la gestion de la politique des stages et d'un professeur en charge des relations internationales. L'équipe se réunit très régulièrement. Elle est très impliquée dans l'EA 1573 à la pointe des questionnements entre recherche en arts du spectacle vivant,

sciences humaines et sciences numériques, neurosciences et sciences cognitives, ce qui permet aux enseignants de suivre au plus près les cheminements liés aux évolutions sociétales et d'y initier les étudiant-e-s. Dans une dynamique de complémentarité et d'harmonisation des axes de travail, les enseignant-e-s s'appuient aussi sur les travaux auxquels ils participent au plan international. En ce sens une attention particulière est portée à la mobilité internationale des enseignant-e-s. On regrette qu'aucun chiffre ne vienne illustrer cette orientation.

Par ailleurs, aucun élément n'est communiqué sur les éventuels artistes et professionnel-le-s intervenant-e-s dans la formation, ce qui interroge eu égard à la cible professionnalisante des parcours, principalement du parcours PCAI.

Le conseil de perfectionnement commun à toute l'UFR réunit 34 membres dont huit étudiant-e-s et quatre représentant-e-s du monde professionnel. Il s'est réuni trois fois depuis sa création supposée en 2015-2016. Les comptes rendus des travaux de cette instance font remonter nombre de problèmes en matière d'organisation et de suivi des enseignements lié au passage au LMD3bis, de charge de travail administratif des enseignant-e-s, d'inadéquation entre le profil des étudiant-e-s professionnel-le-s et l'organisation des enseignements et enfin de difficultés spécifiques liées à l'utilisation du logiciel de scolarité Apogée. En dépit des problèmes soulevés, l'UFR soutient le projet de création d'une première année de licence multidisciplinaire et d'un M1 transversal, toutefois il n'existe pas d'éléments pour analyser ce sur quoi se fonde cette démarche, ni sur les moyens pour le réaliser. La mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention pourrait permettre de traiter au plus près les difficultés rencontrées.

Le dispositif d'évaluation de la formation par les étudiant-e-s est en place par le biais de questionnaires, cependant très peu de réponses sont obtenues.

Les modalités d'évaluation, tissant contrôle continu et contrôle terminal dans une logique qui ne sépare pas compétences et connaissances, sont fixées en début de semestre par chaque enseignant-e. Le mémoire de master qui clôt le parcours compte pour 45 ECTS (entre le projet réalisé en M1 et sa finalisation en M2). Il est demandé par les étudiant-e-s que soit banalisé le dernier semestre du parcours afin de le consacrer uniquement à la rédaction du mémoire.

Résultats constatés

Au regard des chiffres communiqués, les effectifs de la formation n'accusent que peu de variation entre 2015 et 2018, avec des effectifs toutefois en dessous des possibilités d'accueil, ce qui questionne concernant la mention dans le dossier d'une « baisse importante des effectifs ».

En moyenne 63 % des M2 (hormis la promotion 2016 dont le taux de réussite tombe à 44 %) obtiennent leur diplôme, ce qui relativement correct, étant donné que de nombreux étudiant-e-s, du fait de leur statut professionnel, choisissent de suivre le master en trois ou quatre ans.

Les données portant sur le suivi de l'insertion professionnelle des diplômé-e-s 30 mois après la fin de leur formation sont très parcellaires : faible taux de réponse (25 et 50% pour les diplômés de 2014 et 2015), absences d'éléments sur la nature et le niveau des emplois occupés. Les taux de poursuites d'études en doctorat passent de 15 % en 2014 à 2 % en 2017. Cette baisse importante n'est pas commentée dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des enseignements très ancrés dans les dynamiques de recherche dans lesquelles s'investit le corps pédagogique.
- Une formation adossée à un laboratoire qui s'inscrit dans un Labex à la pointe de la recherche en art, en lien avec les évolutions technologiques et les sciences cognitives.
- Des partenariats académiques et institutionnels de qualité.
- L'inscription du master au sein d'une UFR réunissant tous les arts.

Principaux points faibles :

- L'absence d'intervenant·e·s professionnel·le·s dans les deux parcours du master.
- L'inadéquation entre le statut des étudiant·e·s, dans la majorité des cas salariés, et le planning des enseignements.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Le manque, voire l'absence, de données venant étayer les orientations pédagogiques (mobilités entrantes et sortantes, insertion professionnelle des diplômés, évaluation de la formation par les étudiant·e·s).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les évolutions auxquelles est soumise l'UFR à la suite du LMD3bis paraissent impacter le fonctionnement du master *Art de la scène et du spectacle vivant*, ce qui est fort dommage vu les compétences présentes dans les équipes et l'aura internationale de l'université. Pour autant, des mesures devraient être prises afin d'affirmer la dimension professionnalisante de la formation. L'adaptation du déroulement des cursus d'études aux obligations des publics ciblés et l'intervention de professionnels pourraient constituer une première réponse. Le partage des analyses qui contribuent à alimenter le projet d'une L1 multidisciplinaire et d'un M1 transversal pourrait aussi éclairer l'organisation actuelle afin de parfaire les ajustements nécessaires.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention serait de nature à accroître le pilotage de la formation, en particulier en se dotant d'outils permettant de mesurer et d'évaluer notamment les actions à l'international, le devenir des diplômés, les liens entre les différents enseignements proposés et les partenaires académiques et professionnels.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ARTS PLASTIQUES

Établissement : Université de Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Arts Plastiques* de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis est une formation liée à l'art contemporain qui propose quatre parcours différenciés: *Média, design et art contemporain (MDAC)*, *Esthétique, pratique et histoire de l'art contemporain (EPHAC)*, *Médiation de l'art contemporain (MAC)*, *Photographie et art contemporain (PAC)*. Ces quatre parcours se développent chacun de manière autonome en première année et en deuxième année (M1 et M2).

L'enseignement est assuré en présentiel sur site ou sur les sites des partenaires, sauf les stages. Les volumes horaires encadrés en M1 et M2 sont variables suivant les parcours, entre 480 heures et 640 heures, et se développent essentiellement sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). Les quatre parcours de la formation ont pour objectifs la recherche, l'enseignement et l'inscription dans le monde professionnel des arts visuels.

La capacité d'accueil du master est de 265 étudiant·e·s en M1 et de 255 étudiant·e·s en M2, elle varie suivant les parcours :

- parcours *MDAC*, 150 étudiant·e·s en M1 et 120 en M2,
- parcours *EPHAC*, 60 étudiant·e·s en M1 et 70 en M2,
- parcours *MAC*, 25 étudiant·e·s en M1 et 25 en M2,
- parcours *PAC*, 30 étudiant·e·s en M1 et 40 en M2, 40.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels des quatre parcours du master sont clairement exposés et l'on note, dans les champs ouverts des parcours <i>MDAC</i> et <i>EPHAC</i>, la structuration autour de cinq orientations ciblées.</p> <p>Les connaissances et compétences visées sont en accord avec les débouchés cités, si l'on excepte l'enseignement, orientation revendiquée mais dont rien dans la maquette comme dans les compétences énoncées n'est perceptible.</p> <p>A l'intérieur de la mention, on repère que le parcours <i>MDAC</i> est plus tourné vers la recherche que les trois autres. Il est noté dans le dossier que la pratique artistique de l'étudiant·e n'apparaît que « le cas échéant » et semble absente de tous les parcours, sauf le parcours <i>PAC</i>. On peut donc s'interroger sur le tournant théorique de ces masters par rapport à la formation de la licence <i>Arts plastiques</i> où le projet artistique de l'étudiant·e est au cœur</p>

de l'innovation pédagogique.

Si les débouchés semblent en lien avec les formations, on peut regretter que l'enquête d'insertion professionnelle ne renseigne en rien sur le détail professionnel et ne donne pas de chiffres métier par métier. Alors que les débouchés sont assez spécifiques, les informations fournies sont très générales et ne permettent pas d'apprécier la pertinence des enseignements par rapport aux objectifs.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Art plastiques* bénéficie, à priori, d'un environnement immédiat favorable, la présence sur place des différentes disciplines artistiques ouvrant des possibilités de synergies.

L'offre multiple de masters ou de diplômes conférant le grade de master en art en région Ile-de-France et à l'échelle nationale est complexe et seule une analyse fine diplôme par diplôme permettrait de faire saillir la spécificité du master *Arts Plastiques* de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis. Les échanges interdisciplinaires nommés ne sont pas clairement lisibles dans la maquette pédagogique et devraient, s'ils sont une spécificité forte de la formation, être mis en œuvre réellement dans la pédagogie.

La présence des étudiant·e·s étranger·ère·s hors échange est un point très positif mais l'on ne peut en connaître le nombre, l'origine, les proportions, leur parcours. Il est dommage de ne pas disposer d'informations plus précises pour le master et par parcours, ce qui permettrait de travailler sur l'attractivité des formations à l'international.

Il serait intéressant de développer les points d'articulation avec la ComUE (communauté d'universités et établissements) Université Paris Lumières (UPL), notamment sur les complémentarités des formations comme noté entre le parcours *EPHAC* et l'Université Paris 10, et de savoir s'il existe des passerelles entre les formations.

L'articulation avec la recherche est un axe fort, de réels liens existent entre ce master et les laboratoires nourris par la recherche des enseignant·e·s chercheur·e·s. Le parcours *MAC* a une vocation plus professionnalisante, le parcours *PAC* étant dans une situation intermédiaire entre professionnalisation et recherche. Plus qu'un simple adossement à la recherche, il y a la volonté de faire une formation par la recherche. Il est plus difficile d'identifier comment et jusqu'à quel point les étudiant·e·s participent aux séminaires des laboratoires.

Les partenariats professionnels sont singulièrement peu nombreux, alors que la région Île-de-France regroupe un nombre d'acteurs considérable. Il est difficile d'identifier quel est le caractère réel de ces partenariats listés sans les conventions et sans avoir des éléments décrivant si ce sont des partenariats de projets ou pour accueillir des stagiaires. Le dossier note un partenariat qui semble spécifique, avec l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) et l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), qui n'est pas davantage renseigné.

Les conventions Erasmus semblent suffisantes et diverses mais l'on regrette l'absence d'informations sur le nombre de mobilités entrantes et sortantes. Cet indicateur est important, notamment pour savoir si le dispositif d'accompagnement à la mobilité fonctionne.

Organisation pédagogique

La formation assurée en présentiel est bien structurée comme le montrent les annexes au dossier avec les quatre mentions bien différenciées dans les contenus et les structures pédagogiques. En revanche, les cinq orientations possibles signifiées pour les parcours *MDAC* et *EPHAC* n'apparaissent pas dans la grille des enseignements, ni dans les suppléments au diplôme.

Sans tronc commun, la mutualisation de certains cours (non précisés) en fait office, une plasticité de la formation permet de passer d'une mention à l'autre. S'il y a une adaptation au parcours de l'étudiant·e, on constate en revanche qu'il est rarissime qu'un·e étudiant·e change de master entre le M1 et le M2 (entre 0 et 0,9%).

Il n'est absolument pas mentionné dans le dossier comment on entre en M1 comme en M2. Or, on s'aperçoit que si le parcours *MDAC* passe de 150 à 120 étudiants possibles entre le M1 et le M2, les parcours *EPHAC* ET *PAC* gagneraient eux 10 étudiants entre le M1 et le M2. Il serait intéressant de savoir comment se fait le passage de M1 en M2 et d'où viennent les étudiant·e·s qui arrivent en M2.

On peut s'étonner de l'écart dans les temps d'enseignement en parcours *MDAC* et *EPHAC* (480 heures) par rapport à ceux des parcours *PAC* et *MAC* (respectivement 640 et 544 heures).

Les stages en parcours *MDA* et *EPHAC* semblent très courts, 32 heures alors qu'ils sont de 150 heures en deuxième année de licence *Arts plastiques*. Les stages plus longs du parcours *MAC* qui a une vocation

professionnalisante et du parcours PAC semblent plus en accord avec les attendus de la formation pour envisager un projet d'insertion professionnelle puisque seuls 20 % d' étudiant-e-s en moyenne poursuivent leurs études. La recherche de stage est aidée par la Plateforme Reso8, ils sont encadrés, suivis et évalués. Néanmoins les stages et l'approche professionnelle ne sont pas suffisamment intégrés au cursus et à la pédagogie.

Le mémoire est très valorisé. Il démontre encore de l'ancrage théorique des masters comme déjà remarqués et de l'accrochage à la recherche. Le dispositif de soutenance du parcours *PAC* est pertinent, il articule pratiques photographiques et théories et aboutit à une exposition rendant ainsi visible le travail du master.

L'innovation pédagogique passe par des journées d'études collectives, La semaine des Arts, le projet, ou encore des « moments » en parcours *MDAC* qui renvoient tous à la volonté de sortir des dispositifs classiques habituels cours magistraux(CM)/ travaux dirigés (TD) pour des temps collectifs. On peut être surpris que des dispositifs n'aillent pas beaucoup plus loin dans ce sens, ce que les effectifs pourraient permettre. Il en est de même du numérique dont l'utilisation pourrait être porteuse d'innovations pédagogiques.

Les étudiants avec des contraintes spécifiques bénéficient d'une prise en charge. Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place mais sans retour d'autoévaluation et d'évaluations des étudiants sur ceux-ci, il est difficile de savoir s'ils sont pertinents et suffisants. On peut juste remarquer que le taux de réussite en M2 est en moyenne de 60 %, ce qui pourrait être certainement amélioré.

Il n'existe aucune indication sur les étudiant-e-s étranger-ère-s : leur nombre et leur origine. Les questions de langue et d'accueil ne sont pas renseignées, alors qu'il semble qu'il y ait un nombre important d'étudiant-e-s étranger-ère-s dans la formation.

Pilotage

Il existe une incohérence importante entre l'équipe pédagogique listée en annexe du dossier (25 titulaires et 45 vacataires) et l'équipe pédagogique décrite dans le texte du dossier d'autoévaluation (43 titulaires dont 8 relevant du département Photographie, le nombre de vacataires n'est pas indiqué). Si le détail des enseignements fournis en annexe permet de penser qu'il s'agit là de la situation réelle, il n'est guère possible de relier les intitulés de ces enseignements aux unités d'enseignement (UE) et aux éléments constitutifs (EC) des UE. A cela s'ajoute le flou généré par une traduction de tous les enseignements en heures équivalent TD et par l'absence d'informations concernant le nombre de groupes en TD. On retient cependant que 68 % des enseignements en équivalent TD sont assurés par des titulaires, tout en regrettant l'impossibilité d'une analyse fine et par parcours, liée aux imprécisions des éléments fournis. L'équipe pédagogique semble étoffée, cependant les profils des enseignant-e-s vacataires ne sont pas connus.

Les responsabilités administratives, de coordination et de responsabilité de parcours sont clairement réparties. Il est à noter qu'il y a un conseil de master et un responsable de l'articulation licence/master. On voit que le parcours *PAC* est plus à part, comme en licence *Arts plastiques*.

Il serait essentiel de préciser comment les étudiant-e-s sont associé-e-s à la réflexion pour les parcours *EPHAC*, *MAC* et *MDAC* car « les convier régulièrement » ne semble pas un mode de gouvernance bien établi. Le conseil de perfectionnement, au niveau de l'UFR (unité de formation et de recherche), ne s'est réuni que trois fois en deux ans, n'est pas stable (« Il est ouvert à qui désire y participer ») et n'est donc pas une instance de gouvernance qui peut participer réellement au pilotage de la formation. En outre, la participation des étudiant-e-s aux conseils est trop floue et ne peut se résumer à une « invitation ».

L'autoévaluation et l'évaluation des enseignements par les étudiant-e-s sont peu détaillées dans le dossier. S'il existe des questionnaires envoyés aux étudiant-e-s, nous n'avons accès ni au questionnaire, ni au taux de réponse, ni aux réponses, ni à leur analyse. L'évaluation des enseignements n'est pas renseignée dans le dossier.

Résultats constatés

La baisse des effectifs tous parcours confondus en 2015 s'explique globalement par des modifications de formations et le passage aux quatre parcours, auxquels s'ajoute le départ de la spécialité *Arts et technologies de l'Image virtuelle* devenu mention autonome.

S'il est surprenant que ces éléments ne soient pas relevés et analysés dans le dossier, il faut souligner que les effectifs (311 étudiant-e-s inscrit-e-s en 2018 : 175 en M1, 136 en M2) restent bien inférieurs aux capacités d'accueil (560 places : 265 en M1, 255 en M2). Seul le parcours *MAC* a des effectifs proches des capacités d'accueil et ceux du M1 *PAC*, en forte augmentation, les a dépassées en 2017-2018.

Le taux de réussite en M1 comme en M2 est de l'ordre de 43 % en 2017 (41 % en 2016), ce qui apparaît faible. Il

serait utile de connaître ces taux parcours par parcours pour pouvoir analyser la situation et en tirer des conclusions.

La qualité de l'enquête d'insertion professionnelle des diplômés ne peut être analysée car on ne dispose d'aucun détail, ni son contenu, ni les réponses, ni la grille d'analyse. Il est difficile d'apprécier une formation, surtout au niveau du master, sans connaître la nature des métiers où les étudiant·e·s se sont inséré·e·s dans la vie professionnelle et, le cas échéant, les poursuites d'études. Il serait important de mener une étude également qualitative permettant de suivre le parcours des diplômé·e·s qui ne se projettent pas forcément tout de suite dans un « métier ». Cette approche devrait se faire par parcours, ceux-ci étant trop nettement différenciés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les quatre parcours du master bien identifiés et qui ont été repensés en 2015.
- Une pédagogie du projet, avec des modalités d'enseignement par dispositifs collectifs à encourager.
- Une articulation forte à la recherche qui est un réel mode d'enseignement.

Principaux points faibles :

- Une attractivité en baisse dont l'analyse n'a pas été effectuée depuis la réorganisation des quatre parcours et le départ d'un parcours devenu une mention autonome.
- Un travail incomplet sur les outils d'auto évaluation, d'évaluation et d'insertion professionnelle.
- Une gouvernance qui n'est pas en ordre de marche.
- Les débouchés liés à l'enseignement pas ou peu présents comme l'ensemble des questions professionnelles dans le cadre des parcours *Esthétique, Pratique et Histoire de l'Art Contemporain* (EPHAD) et *Médiation de l'Art Contemporain* (MAC) en particulier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation *Arts Plastiques* a cherché à se repositionner en 2015 avec la mise en place de deux nouvelles formes de parcours et la poursuite de deux autres. On peut se demander si ces changements ont été bien identifiés et ont porté leur fruit. Créer les outils pour mesurer puis analyser les résultats de ces changements semble nécessaire. Ceux qui existent déjà (effectifs et évolution, taux de réussite et d'abandon, enquête d'insertion, retour d'évaluation par les étudiant·e·s une fois diplômé·e·s), s'ils étaient affinés et exploités, pourraient déjà donner des indications.

L'articulation à la recherche est un élément fort de certains parcours. Pourtant il semble que cette articulation est plus pensée comme une recherche théorique que comme une recherche création comportant une part importante de pratiques artistiques. La présence d'une recherche qui ne serait pas que théorique et deviendrait recherche action pourrait permettre de faire le lien entre recherche et professionnalisation. Par les pratiques artistiques et la présence d'artistes et d'acteurs du monde de l'art dans l'encadrement, la question professionnelle pourrait trouver toute sa place dans le cadre des stages et des projets.

La richesse de l'environnement de la formation mérite le développement de liens et de partenariats plus nombreux et plus concrets pour engendrer de réelles synergies. Travailler à partir du temps présent et mettre en place des spécificités comme le design graphique relèvent de choix judicieux mais se heurtent à l'offre extrêmement importante sur ces terrains des écoles supérieures d'art, des écoles privées et des autres universités. Un des points forts pourrait être de tirer parti de la possible transdisciplinarité au sein du champ *Arts, Humanités*, pas encore véritablement exploitée comme projet, la formation serait alors en résonance avec l'art d'aujourd'hui.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement: Université de Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Cinéma et Audiovisuel* de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis se présente comme une formation en deux ans dont la finalité, à la fois scientifique et professionnelle, se décline selon trois orientations complémentaires, avec un parcours à dominante recherche *Théorie, esthétique et mémoire du cinéma* (581 heures encadrées hors stage) et deux parcours à dominante professionnelle, *Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels* (585 heures encadrées hors stages) et *Réalisation et création* (622 heures encadrées hors stage).

Ce master accueille des étudiant·e·s en formation initiale, titulaires de licences en cinéma, en audiovisuel ou en arts du spectacle, et ponctuellement en formation continue. Il offre soit la possibilité d'une poursuite d'études via la recherche et l'éducation, soit plus directement d'une insertion dans les entreprises, les services, les institutions associés aux milieux professionnels artistiques et culturels visés, et ce, dès le diplôme acquis.

Les enseignements sont dispensés en présentiel, à l'Université Paris 8, site de Saint-Denis et, pour certains séminaires de deuxième année (M2), à l'INHA (Institut National d'Histoire de l'Art) ou encore à l'étranger.

ANALYSE

Finalité

Exposées de manière explicite et ciblée dans les trois parcours proposés, les connaissances attendues sont liées aux conditions de création, d'expérimentation, d'analyse, d'interprétation et de valorisation des films. Il faut souligner que les enseignements mêlent étroitement pratique et théorie dans les deux parcours à visée professionnelle, ce qui est particulièrement appréciable. Les compétences visées sont par ailleurs en accord de niveau avec la formation, de même que les débouchés professionnels et les catégories de métiers (cadre supérieur, ingénieur).

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est renseignée avec exhaustivité et en concordance avec le dossier. Ainsi la formation conduit ou bien à une poursuite d'études en doctorat ou bien à une insertion dans la vie professionnelle. Dans cette logique, le parcours *Réalisation et création* offre même la possibilité de mener un double cursus et de poursuivre en doctorat, permettant aux étudiant·e·s de mener en parallèle une activité professionnelle dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel et une recherche théorique dans le cadre universitaire, ou une recherche pratique (autre particularité d'intérêt : la thèse de création est valorisée).

Enfin, il faut noter que la formation propose un supplément au diplôme, document standardisé au niveau européen, visant à mieux faire comprendre le contenu et la valeur du diplôme à un employeur, à un autre

établissement ou à une tierce personne et ce, aux niveaux national et international.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Cinéma et Audiovisuel* fait partie de l'UFR (unité de formation et de recherche) Arts, Philosophie et Esthétique, qui propose des cursus dans toutes les disciplines artistiques et en philosophie. Cette composante (plus de 4 000 étudiant.e.s), l'une des plus importantes de ce type en région parisienne mais aussi en France et en Europe, offre ainsi à la mention un fort potentiel de synergies liées à l'ancrage transdisciplinaire. Si la formation a conscience de s'inscrire dans un environnement universitaire dense au niveau régional (les universités de Paris 1, Paris 3, Paris 7 et Paris 13 proposent aussi des cursus en cinéma), elle revendique aussi, à juste titre, d'une part être la seule formation diplômante de niveau supérieur à allier la recherche à la pratique d'un niveau professionnel au travers de son triple parcours et, d'autre part bénéficier d'un bassin francilien qui regroupe 80% des emplois dans les domaines des arts et de la culture.

Par ailleurs, l'envergure et le dynamisme de l'environnement scientifique du master est particulièrement appréciable : en effet le laboratoire EA 2302 « Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l'audiovisuel » (ESTCA), auquel la formation est adossée, s'articule autour de recherches théoriques et pratiques qui correspondent bien aux finalités de la formation, ce dont témoignent les nombreuses passerelles sur le plan pédagogique, scientifique et artistique (certaines stimulées par le Labex Arts-H2H) au sein de la mention.

Enfin, les nombreuses relations partenariales avec les entreprises, associations et autres structures, s'inscrivent à la fois dans une politique de fidélisation et d'ouverture à l'international, en lien avec la stratégie de mobilité étudiante, particulièrement active au sein du master et de l'établissement.

Organisation pédagogique

En préambule, on apprécie les informations concernant les modalités d'accès en première année (M1) imposant un prérequis précisé ainsi qu'un projet d'étude et de recherche exigeant de plus, pour le parcours *Réalisation et création*, un projet de réalisation ainsi qu'une expérience de réalisation. Si l'entrée en deuxième année (M2) n'est pas possible pour le parcours *Réalisation et création*, le dossier ne fournit pas d'informations concernant les conditions d'accès en M2 dans les deux autres parcours.

L'organisation des unités d'enseignements (UE) permet d'apprécier l'identité spécifique de chacun des trois parcours et la cohérence avec les objectifs visés par le master. On regrette en revanche qu'il ne soit pas fait mention de l'intégration de la mention dans l'offre de formation de l'UFR puisque le master se présente comme une poursuite d'études naturelle pour les étudiant.e.s titulaires d'une licence, ni de la progression pédagogique au sein de la formation, du M1 au M2. En outre, la complémentarité entre les orientations des différents parcours du master aurait pu être développée. En effet le dossier stipule, mais sans en faire l'analyse, l'existence dans le cursus de M1 d'un tronc commun valant 25 ECTS (crédits européens) comportant deux UE d'enseignements mutualisés « Approches comparées du cinéma » et « Langues et Culture ». De même, il est spécifié que « d'autres enseignements sont communs aux trois parcours » mais sans pour autant les préciser. En outre, la mutualisation d'enseignements avec d'autres mentions au sein de l'UFR semble marginale (un cours sur le *sound design* mutualisé avec le département musique dans le parcours *Réalisation et Création*) tandis que l'indication particulièrement intéressante, « des UE libres » au sein de l'établissement appellerait à être argumentée et analysée en relation avec les données inhérentes à la formation.

Sur le plan pédagogique, on note que les enseignements (hors ceux relatifs au stage, au projet et au mémoire) sont au format 40 % de cours magistraux, 60 % de travaux dirigés. Si la formule est appréciable, il serait intéressant de savoir ce qui justifie la multiplication des cours magistraux par le nombre de groupes.

Les modalités de suivi personnalisé des projets tutorés et professionnels sont classiques (aucun dispositif spécifique d'aide à la réussite n'est indiqué), comme le sont les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières. La possibilité d'une validation par VAE (validation des acquis de l'expérience), totale ou partielle, est stipulée, sans toutefois être détaillée.

Les stages, atouts de professionnalisation, occupent une place relativement importante dans les trois parcours, et notamment dans le cursus *Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels* où ils sont obligatoires en M1 et en M2 et relativement longs (175 heures minimum), le second devant être effectué à l'étranger.

La recherche est également très présente dans la formation, que ce soit par les enseignements de méthodologie, y compris dans les deux parcours professionnels par le travail d'étude et de préparation des projets, ou par les activités de recherche auxquelles les étudiant.e.s sont associé.e.s sous différentes formes

(séminaires, ateliers de réflexion pratique). L'adossement au Laboratoire ESTCA et le lien avec le Labex Arts-H2H permettent de fructueuses synergies entre formation, recherche et professionnalisation.

La place accordée au numérique est assez traditionnelle (espace numérique de travail, Moodle) alors même que cette formation en cinéma et en audiovisuel se prêterait à des usages plus créatifs. Quant aux pratiques pédagogiques, elles ne sont pas présentées comme particulièrement innovantes en dehors de leur caractère actif et participatif. On note cependant l'importance prise par le numérique comme outil au service de la conservation-restauration et de la diffusion des patrimoines cinématographiques.

En ce qui concerne l'ouverture sur l'international, l'organisation des enseignements et la mobilité des étudiants sont à juste titre mis en avant dans les trois parcours, et tout particulièrement dans le parcours *Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels* dont la seconde année s'effectue obligatoirement en mobilité internationale (études et stages). Mais il aurait été souhaitable, étant donné l'ambition de cette politique internationale, de produire des éléments chiffrés d'analyse des mobilités étudiantes (sortantes mais aussi entrantes), de même qu'enseignantes (accueil des professeur·e·s invité·e·s, existence de conventions)

Pilotage

Le pilotage de la mention est principalement assuré par une petite équipe de dix personnes intégrant deux postes administratifs pour le secrétariat. Elle se réunit deux fois par an en conseil de master, associant l'ensemble des titulaires (enseignant·e·s-chercheur·e·s, PAST (professeur·e·s associé·e·s et invité·e·s) et MAST (maître·sse·s de conférences associé·e·s)). Rien n'indique que les professionnels et les différent·e·s vacataires (dont on ne connaît pas les qualifications) y sont associé·e·s, ce qui est regrettable. Les compétences et les responsabilités des membres de l'équipe pourraient être plus clairement établies pour chaque parcours. Leurs responsabilités pédagogiques et administratives au sein de la mention, et dans chaque parcours, ne sont pas non plus explicitées (jurys de recrutement, de soutenance, suivi des projets, stages, etc.), ne permettant donc pas d'apprécier les conditions de travail de l'équipe. Les échanges avec les étudiant·e·s se retrouvent au niveau des trois parcours mais sous des formes différentes, il serait souhaitable de les harmoniser.

Le conseil de perfectionnement se situe au niveau de l'UFR. Il comprend 34 membres intégrant quatre représentant·e·s du monde professionnel ou « extérieurs » et il est dit que tous celles et ceux qui le souhaitent peuvent y participer, ce qui interroge. Au-delà de problèmes repérés par ce conseil, on regrette l'absence d'informations plus précises (fréquence des réunions, d'une part mais aussi, ordre du jour, compte-rendu, décisions, etc.).

Les modalités de contrôle des connaissances et de suivi de leur acquisition sont classiques. La formation ne disposant pas des moyens nécessaires pour pouvoir effectuer un suivi du devenir professionnel des ancien·ne·s étudiant·e·s ni pour apprécier leur niveau d'insertion, le dossier renvoie aux données collectées par l'OVE (observatoire de la vie étudiante) de l'université, mais sans en faire le commentaire ou l'analyse pour autant.

Résultats constatés

Si les effectifs globaux du master sont proches des capacités d'accueil tous parcours confondus, les taux de réussite, 70 % en M1 et 40 % en M2 en 2017 (respectivement 73 % et 50 % en 2016), sont assez faibles et il serait utile de connaître ce taux parcours par parcours pour pouvoir analyser la situation et en tirer des conclusions.

En l'absence d'éléments précis, il n'est pas possible d'apprécier la formation sur le plan de la diversité du recrutement, ni de tenir compte des différentes natures de publics, notamment de la formation continue dont il est spécifié à plusieurs reprises dans le dossier qu'elle est marginale. Il aurait pourtant été intéressant de connaître l'origine des étudiants afin d'évaluer l'intégration du master au sein de l'UFR et de l'établissement, et plus largement dans le cadre universitaire national. Il en va de même pour les taux d'abandon à une échelle interne du M1 au M2, pour les taux de réussite à l'issue du master, pour le suivi des diplômés et leur niveau d'insertion professionnelle ainsi que pour la poursuite d'études. On ne peut donc que regretter l'absence de chiffres et d'analyses qui auraient permis de mesurer l'attractivité et la professionnalisation de cette formation dont on ne doute pas, sur le fond, de la qualité, de l'envergure et du rayonnement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité de l'environnement scientifique de la formation.
- Bon équilibre entre enseignements théoriques et pratiques.
- Formation qui valorise la recherche par la création.
- Importance de la politique d'ouverture et de mobilité à l'international pour le parcours *Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels*.

Principaux points faibles

- Manque d'information sur les conditions de travail en équipe (responsabilités, concertation, taux d'encadrement, etc.).
- Absence d'explication de la progression pédagogique d'une année à l'autre au sein des trois parcours.
- Absence d'analyse de l'attractivité (origines des étudiant·e·s) et des résultats de la formation (réussite, abandon, insertion professionnelle), en particulier parcours par parcours.
- Pas d'explicitation de la politique partenariale internationale par parcours (données concrètes quasiment absentes).
- Des partis pris pédagogiques et technologiques traditionnels (pas de caractère particulièrement innovant).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Cinéma et Audiovisuel* représente une poursuite d'études naturelle, notamment pour les étudiants de la licence *Arts du spectacle* de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, avec une offre équilibrée proposant trois parcours qui allient théorie et pratique de façon exemplaire tant en région que sur le plan national et européen, comme en atteste la notoriété de cette formation qui reçoit chaque année un nombre important de candidatures. Il serait d'ailleurs utile, afin de mieux valoriser l'attractivité de la mention ainsi que sa dimension professionnalisante, de produire une synthèse analytique de l'étude chiffrée annexée au dossier (effectifs et diversités, taux de réussite et d'abandon) ainsi qu'un suivi des diplômé·e·s plus précis.

Le master bénéficie aussi de la cohérence et de la transdisciplinarité d'un projet pédagogique solide dédié au champ des arts au sein de l'UFR. C'est pourquoi il serait souhaitable que cette assise soit mieux inscrite dans la formation par le biais de la mutualisation d'un plus grand nombre d'enseignements entre les mentions de l'UFR et par le biais de la conduite de projets transversaux.

Si la maquette des enseignements semble très complète avec des spécificités bien représentées pour chaque orientation, en l'état le dossier ne permet cependant pas d'apprécier finement l'évolution d'une année sur l'autre ni l'organisation du travail en équipe en terme d'encadrement, de responsabilités, de concertation, etc.

De manière plus générale, la formation devrait présenter et argumenter son système d'auto-évaluation de façon plus approfondie en vue des évolutions futures. La formation souhaite, avec raison, développer sa politique d'ouverture internationale, laquelle est déjà particulièrement dynamique pour le parcours *Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels*. Il est recommandé de s'attacher plus particulièrement aux parcours *Théorie, esthétique et mémoire du cinéma* et *Réalisation et Création*, par exemple au travers d'une stratégie partenariale internationale (en grande partie française, et régionale aujourd'hui) qui favoriserait le renforcement et la durée des stages, ou encore par le biais de projets de recherche et de création avec des diplômés, des laboratoires et des institutions à l'étranger.

Enfin le développement des technologies numériques et des pédagogies innovantes pourrait permettre à la formation de renforcer son identité pionnière dans le domaine de la recherche et de la création, tout en évoluant dans un paysage en mutation dont les formes et les pratiques connectées nécessitent des partis pris d'équipement et de technologies et dépendent donc des possibles (locaux, matériel, etc.).



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER CRÉATION LITTÉRAIRE

Établissement: Université Paris 8 Vincennes- Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Création littéraire* de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis relève du champ principal *Arts, humanités* et du champ secondaire « Expérimentations et Critiques ».

Tourné vers la pratique, la formation a pour objectif de former des professionnels, d'une part, de la création littéraire et, d'autre part, de l'analyse des écritures contemporaines. Accueillant un public limité en formation initiale et en formation continue, le master ne propose pas de parcours et repose sur un socle commun d'enseignements.

L'enseignement d'un total de 450 heures est délivré, en présentiel, à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et dans les ateliers dont certains se déroulent dans les lieux partenaires (Maison de la Poésie, Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis, Bibliothèque nationale de France, Centre national de la danse à Pantin, espace Khasma aux Lilas).

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues sont clairement exposées et les contenus des enseignements, relativement bien détaillés, permettent de les acquérir. On apprécie en particulier l'accent mis sur l'autonomie des étudiant-e-s et sur leur affirmation personnelle dans la confrontation des travaux menés tantôt individuellement, tantôt collectivement. L'enjeu affiché est de penser la création et de la penser par la création, en tant que pratique à la fois artistique, culturelle, sociale et technologique. Les finalités de ce master, très novateur dans le paysage français, sont bien pensées.

Les pratiques, qui battent en brèche le stéréotype de l'écrivain isolé, préparent activement et positivement les étudiant-e-s à la vie professionnelle, une vie professionnelle plus du côté des milieux de la littérature et de la culture que du côté de la communication. Autant les étudiant-e-s vont acquérir une bonne vision des métiers autour de la littérature et de la culture, grâce aux intervenant-e-s, aux rencontres professionnelles, aux cours, aux ateliers, aux partenaires institutionnels, autant du côté de la communication, c'est moins probant. Aucun cours ou atelier fléché communication n'est proposé et, d'après les documents fournis, les licences dont sont issus les étudiant-e-s admis-es en première année (M1) sont principalement les licences arts, lettres et langues. C'est regrettable dans la mesure où les débouchés annoncés incluent non seulement l'écriture de pièces de théâtre, de scénarios de film et fictions, la conception de séries télévisées, la production d'articles, de revues, le travail dans l'édition et la traduction (toutes choses auxquelles la formation prépare effectivement) mais aussi la

rédaction d'entreprise, des métiers comme concepteur-rédacteur en agence de communication, assistant de communication interne en entreprise (métiers auxquels des composantes de la formation en communication pourraient les préparer). La rédaction d'entreprise n'est pas exactement de la « création littéraire », d'autant que les enseignements proposés ne traitent guère de cette dimension non littéraire de la création.

Parallèlement à l'insertion professionnelle immédiate, le master *Création littéraire* permet aux étudiant-e-s de s'inscrire en doctorat de littérature (en particulier dans le domaine de la recherche-création/ « *Art as Research* »).

Positionnement dans l'environnement

Le master *Création Littéraire* est un cursus pionnier en région Ile-de-France et au niveau national. Inspiré de cursus développés depuis longtemps aux Etats-Unis (« *Creative Writing* ») et s'appuyant sur une tradition de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis qui donne une place importante aux créateurs dans les dispositifs de recherche et de formation, c'est un cursus qui reste original et singulier dans le paysage national.

Du point de vue de son positionnement académique, le partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de Paris Cergy est un plus qu'offre le master : il représente un complément cohérent voire nécessaire de formation pour les étudiant-e-s. C'est surtout à l'international que le positionnement du master se démarque avec des partenariats avec d'autres programmes de création littéraire, aux Etats-Unis et en Europe. Ces partenariats qui associent réflexions communes et pratiques favorisent très avantageusement la mobilité étudiante et enseignante.

Du point de vue scientifique, la formation est essentiellement adossée à une équipe de recherche, l'équipe d'accueil (EA) 1579 « Littérature et histoire », sinon c'est au sein d'ateliers-laboratoires qu'est conduite la réflexion sur la notion d'« *Art as research* » ou de recherche-création. On regrette que les modalités et le contenu de la participation des étudiant-e-s dans le cadre de ces recherches ne soient pas détaillés, pas plus que les « liens fort tissés avec d'autres instituts de recherche et de création ».

Dans le monde culturel, plusieurs partenariats ont été mis en place, avec La Maison des écrivains et de la littérature, le théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis, le festival « Hors Limite », l'espace Khiasma, la Maison de la Poésie et le Centre national de la danse. Cependant, fort de son atout géographique et de la grande diversité des départements artistiques de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, le master pourrait davantage interagir avec son environnement culturel et socio-économique.

Organisation pédagogique

La spécialisation progressive du cursus d'études ne concerne pas les genres littéraires mais les modes de création (un-e étudiant-e ne se spécialise pas en fiction, drame ou poésie mais en cinéma, multimédia, arts). L'organisation pédagogique, pensée sur deux années, est conçue de manière à allier théorie et pratique ainsi que l'autonomisation progressive de l'étudiant-e. Le principe de tronc commun, qui crée une homogénéité dans la transmission des enseignements, est compensé par la possibilité de choisir entre plusieurs éléments constitutifs (EC) des unités d'enseignements (UE) dès la première année (M1) et plus encore en deuxième année (M2). La spécialisation repose donc sur les choix pédagogiques de l'étudiant-e, ce qui participe à sa responsabilisation et à son autonomisation.

Ce qui caractérise l'organisation pédagogique de ce master et en représente sa principale innovation est la position active de l'étudiant-e. En effet, le programme de cours repose sur trois orientations – 1) théorie et analyse du contemporain ; 2) ateliers de création ; 3) suivi de projet – dans lesquelles l'étudiant-e est toujours amené à être dans une position de production intellectuelle qu'elle soit analytique ou artistique. La démarche pédagogique, hautement louable, repose aussi sur l'exposition des travaux en groupe, tout en ayant, à titre individuel, un enseignant référent. Ce va et vient entre individuel et collectif favorise indéniablement et la production littéraire et la pensée sur cette création.

On se demande, à la lecture du dossier, quelle place est accordée dans la formation à une perspective historique (car la création littéraire est de tout siècle). La maquette ne fait pas apparaître de dimension d'histoire littéraire et artistique. Le bloc d'enseignements consacré à la « théorie et analyse du contemporain » (qu'on pourrait envisager au pluriel – théories et analyses du contemporain) pourrait avantageusement intégrer une UE introduisant une perspective historique, sur la notion de « création littéraire » et sur celle de « contemporain ».

Le master s'affiche comme résolument en phase avec les pratiques contemporaines, aussi est-il logique de constater la présence d'outils numériques pointus et de services de mise en réseau (plus exactement en Reso 8), afin d'aider et d'accompagner l'insertion professionnelle des étudiant-e-s. Grâce aux ateliers laboratoires,

ils-elles peuvent aussi acquérir des compétences additionnelles dans les domaines, très recherchés aujourd’hui, des nouvelles technologies. Avec ces ateliers, ils-elles peuvent créer des objets qui allient art et technologies et grâce au réseau multimédia du master, ces mêmes objets peuvent être valorisés. Toutefois, on déplore que pour une formation qui se déclare professionnalisante, le stage ne soit qu’optionnel et entre en concurrence pour la même somme d’ECTS (crédits européens) avec un mémoire critique.

Du point de vue des langues, la place accordée est faible avec seulement cinq ECTS par année alors que le master a noué de beaux partenariats à l’international. La VAE (validation des acquis de l’expérience) fait partie des dispositifs mis en place mais, au vu des informations fournies, elle semble profiter à des écrivains déjà publiés chez des éditeurs réputés et de fait déjà confirmés.

Pilotage

L’équipe pédagogique permanente est constituée de neuf membres dont huit en littérature pour un seul en histoire et aucune personnalité extérieure à l’université. La pluridisciplinarité est largement sous-représentée alors que la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) du master indique des débouchés dans les métiers de la communication, du journalisme, de l’événementiel ainsi que des compétences transversales telles qu’animer des équipes. Les enseignant·e·s des séminaires mutualisés sont eux aussi des littéraires, d’un haut niveau, tous professeur·e·s des universités, mais tous en littérature française ou en littérature générale et comparée. Les intervenant·e·s extérieurs appartiennent eux aussi au domaine des lettres avec, par exemple, des écrivain·e·s en résidence.

Les responsabilités pédagogiques sont sommairement décrites mais les réunions informelles avec les étudiant·e·s sont régulières. Ces derniers participent à l’annuel conseil de perfectionnement ; toutefois, ils ne sont qu’au nombre de deux et sont éventuellement d’anciens étudiant·e·s. Le fait d’associer d’anciens étudiant·e·s est très positif du point de vue de l’ancrage du pilotage dans la durée, mais il faudrait que ces ancien·ne·s viennent en plus et non à la place de ceux-elles qui sont encore en formation. Aucun compte rendu de ce conseil de perfectionnement n’est communiqué, on ignore si le rôle des étudiant·e·s y est actif. C’est d’autant plus regrettable que les modalités de l’évaluation des connaissances ne sont pas détaillées : elles sont laissées à l’appréciation des enseignant·e·s d’où un certain flou sur ce contrôle des connaissances.

L’évaluation des formations par les étudiant·e·s repose sur l’envoi d’un questionnaire, mais les retours sont trop faibles pour être significatifs et exploitables, de l’avis même des responsables de la formation. Pourquoi, dès lors, ne pas mettre en place un autre dispositif ? Quant à l’évaluation des enseignements, là encore aucun dispositif n’est véritablement mis en place.

Le pilotage de cette formation repose moins sur des dispositifs clairement affichés que sur une pédagogie de proximité, basée sur la connaissance des étudiant·e·s, les échanges entre les membres de l’équipe pédagogique et des décisions d’évaluation souvent collectives.

Le recrutement est poussé, sélectif, sous forme de dossier et d’entretien, ce qui est parfaitement légitime étant donné, d’une part, la nécessité de mesurer la motivation des postulants et, d’autre part, les effectifs restreints afin de mener à bien la pédagogie de proximité.

Résultats constatés

Le master *Création littéraire* est attractif : il reçoit près de 150 candidatures par an pour seulement 20 places en M1 et un nombre total de 38/39 inscrit·e·s pour l’ensemble du master. La qualité de l’enseignement littéraire et l’ouverture sur le monde des lettres y sont certainement pour beaucoup.

Dans l’ensemble les entrant·e·s en M1 poursuivent en M2, mais un certain nombre d’entre eux, quatre deux années de suite, soit 20 % des effectifs, se trouvent à ne pas être diplômés à la fin du M2 ; certains redoublent, d’autres quittent l’Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. Ce fait semble étonnant car au vu de l’échelle des notes, indiquée sur le supplément au diplôme, il apparaît que la moyenne des notes ne descend pas en dessous de 14,38. Sur quelle base un·e étudiant·e est-il-elle donc admis·e ou conduit·e à redoubler ? A-t-il-elle besoin d’une année supplémentaire pour mener à bien son projet littéraire ?

On regrette que les données sur l’insertion professionnelle soient si limitées, ceci s’explique en partie du fait que le master a ouvert en 2013. Toutefois, dans la mesure où les effectifs sont restreints et que le master met en avant sa pédagogie de proximité, il est étonnant et regrettable que sur 14·étudiant·e·s, le devenir ne concerne que le cas de neuf d’entre eux. Sur ces derniers, seulement trois ont déclaré avoir un emploi stable et deux autres ont décidé de poursuivre leurs études alors que le master *Création littéraire* est professionnalisant. L’insertion professionnelle des diplômés présentée dans le dossier est faite essentiellement dans des domaines artistiques et

en particulier ceux liés à l'écriture. Certains étudiant·e·s ont trouvé un emploi grâce à leur stage, aussi serait-il pertinent pour cette formation d'accentuer le poids du stage et même de le rendre obligatoire.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'originalité et le caractère novateur de la formation et de la pédagogie (pédagogie de groupe, recherche de l'autonomisation des étudiants et aide à leur affirmation personnelle).
- Les partenariats nombreux et prestigieux, en particulier à l'international.
- La possibilité d'acquérir des compétences additionnelles dans le domaine des nouvelles technologies.
- L'attractivité de la formation.

Principaux points faibles :

- Le peu de pluridisciplinarité dans l'équipe pédagogique.
- L'écart entre les métiers annoncés comme possibles après le master et la réalité des domaines de l'insertion professionnelle.
- La sous-représentation et sous-valorisation de la dimension professionnelle dans le diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Création littéraire* est une formation valorisante pour les étudiant·e·s qui y sont admis au niveau des trois savoirs : savoir faire, savoir être et savoir tout court.

La formation gagnerait à métisser ses équipes pédagogiques en y associant des enseignant·e·s et/ou intervenant·e·s de disciplines autres que strictement littéraires si le projet est effectivement que les étudiant·e·s à la sortie puissent postuler dans les domaines de la communication, de la publicité et du journalisme.

En outre, ce master gagnerait à renforcer sa professionnalisation. Il gagnerait aussi à mettre en place des enquêtes méthodiques sur le devenir des diplômé·e·s.

Enfin, la création littéraire n'étant pas que contemporaine, des cours historicisant la notion de « création littéraire » et celle de « contemporain », voire des cours d'histoire et d'histoire littéraire, seraient un plus pour que les étudiant·e·s mesurent encore davantage comment et pourquoi s'inscrire dans ce magnifique champ qu'est celui de la création.



MASTER CRÉATION NUMÉRIQUE

Établissement: Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Au sein du département Arts et Technologies de l'Image (ATI) de l'UFR (unité de formation et de recherche) Arts, philosophie, esthétique, et adossée à l'équipe de recherche INREV (Image Numérique et Réalité Virtuelle du laboratoire Art des Images et Art Contemporain), le master *Création Numérique*, parcours *Arts et Technologies de l'Image Virtuelle* est une formation, à la fois technique et artistique, dans le domaine de l'image numérique 3D animée et interactive (animation 3D, postproduction, jeux vidéo, réalité virtuelle et augmentée).

Le cursus d'études s'articule sur quatre semestres, avec un volume horaire global de 800 heures (hors stage). Il s'effectue en présentiel dans un environnement de travail qui offre d'importants équipements spécifiques et des salles dédiées à l'apprentissage des techniques numériques. Il accueille des étudiant·e·s en formation initiale, en formation continue et en alternance (contrat de professionnalisation).

ANALYSE

Finalité

Les compétences techniques et les connaissances théoriques attendues sont très clairement explicitées. L'articulation entre théorie et pratique ainsi que la double compétence artistique/technique revendiquée s'avèrent tout à fait pertinentes au regard des enseignements dispensés dans l'objectif d'acquisition de véritables compétences professionnelles. On apprécie particulièrement la dynamique de mise en situation de production collective via des projets intensifs sur de courtes périodes ainsi que l'immersion dans un environnement numérique professionnalisant pour l'apprentissage technique (salle informatique, salle de capture de mouvement, salle de scan/RV/impression 3, plateformes personnalisées, etc.). Les objectifs pédagogiques sont cohérents par rapport aux débouchés et types d'emplois visés (infographiste 3D, infographiste compositing, Technical Director ou superviseur technique, Character Rigger (créateur de personnages animés), développeur R&D dans les effets spéciaux et le cinéma d'animation 3D, etc.).

Positionnement dans l'environnement

Le master *Création Numérique*, compte tenu de sa double orientation artistique et technique, des apprentissages au niveau de la programmation informatique ainsi que de sa spécialisation sur les images de synthèse 3D, apparaît comme une formation unique en France au niveau master et relativement rare au niveau international.

Il est adossé à l'équipe de recherche INREV, elle-même composante de l'équipe d'accueil (EA) Art des Images et Art Contemporain (EA4010). Bien que l'articulation entre formation et recherche semble évidente au vu du positionnement du diplôme, on aurait néanmoins apprécié que soient davantage détaillées dans le dossier d'auto-évaluation les relations concrètes entre l'INREV et la formation, en particulier pour apprécier les dynamiques spécifiques de recherche-crédation.

Les relations avec des partenaires socio-économiques ou culturels sont nombreuses et diversifiées. Elles se manifestent notamment par des soutiens financiers (taxe d'apprentissage) et des soutiens en nature (logiciels, serveurs de calcul). Des liens plus directs avec les enseignements ne sont pas précisés (comme la participation de certains représentants de ce tissu socio-économique à l'équipe pédagogique ou les liens avec des festivals).

La formation s'inscrit par ailleurs dans un dispositif de collaborations internationales favorisant la mobilité étudiante et la mobilité du corps enseignant, ainsi que la participation à des projets intensifs communs, notamment avec l'Université d'Art de Linz (Autriche) et l'Université de Tainan (Taiwan). Une collaboration privilégiée a été mise en place depuis 2011 avec l'Ecole des Beaux-Arts d'Athènes, mais celle-ci ne sera pas reconduite dans la prochaine maquette, l'équipe dirigeante du master souhaitant recentrer ses partenariats sur des établissements ayant des formations relativement similaires. Cette volonté de ciblage pour les coopérations internationales est tout à fait pertinente. Il s'agit à la fois de renforcer les échanges déjà existants avec des formations aux objectifs pédagogiques proches et d'enrichir les modalités de la collaboration. Elle mériterait toutefois d'être davantage détaillée.

Organisation pédagogique

L'articulation entre la première et la deuxième année (M1 et M2) est claire : le M1 apparaît comme un tronc commun suivi par l'ensemble des étudiant·e·s autour d'enseignements relatifs notamment à l'art et à l'infographie 3D, à la programmation et à la réalisation d'exercices sous forme de projets intensifs ; le M2 est consacré à la réalisation d'un projet artistique personnel et à la rédaction d'un mémoire de recherche-crédation.

Tous les enseignements (hors stage, mémoire et projet artistique) s'organisent sur une base de 40 % de cours magistraux, 60 % de travaux dirigés favorisant à priori le lien théorie/pratique. On regrette que les enseignements spécifiques (EC) à l'intérieur des unités d'enseignements (UE) soient présentés de façon générale (titre générique suivi d'une numérotation), ce qui ne permet pas d'appréhender d'une manière fine l'organisation pédagogique s'agissant du M1 (les liens entre cours théoriques et pratiques, les techniques spécifiques enseignées, et la progression visée sur les deux semestres). La lisibilité de l'organisation pédagogique de la formation mériterait d'être améliorée.

La mutualisation concerne la mise en place d'un atelier laboratoire interdisciplinaire dont on note qu'il a changé en 2017. Il est dommage de ne pas avoir davantage d'informations le concernant (nature des échanges et des projets élaborés), ce type de mutualisation étant probablement à développer au sein même de l'offre de formations de l'université.

L'enseignement s'effectue en présentiel dans un environnement de travail qui offre d'importants équipements spécifiques et des salles dédiées à l'apprentissage des techniques numériques. Le master accueille des étudiant·e·s en formation initiale, continue et en alternance (contrat de professionnalisation) et s'inscrit dans le cadre classique de l'accueil des étudiant·e·s ayant des contraintes particulières. Il existe également un dispositif concernant la VAE (validation des acquis de l'expérience).

La professionnalisation et la mise en situation professionnelle sont remarquables, d'abord parce que les étudiant·e·s bénéficient d'équipements et de matériels de pointe, ensuite parce que les enseignements reposent essentiellement sur la pédagogie de projet, enfin parce que les stages obligatoires occupent une place importante dans la maquette pédagogique (2 mois en M1 et 2 mois en M2). De plus, les réalisations des étudiant·e·s sont montrées régulièrement dans des festivals contribuant à la visibilité du diplôme auprès des professionnels. On regrette cependant que ne soient pas déclinées la place des intervenant·e·s professionnel·le·s dans le diplôme. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est claire

et en adéquation avec le dossier.

La recherche a une place importante, en particulier au niveau du M2, consacré, outre à la conception pratique, à la rédaction d'un mémoire de recherche-créditation dont les enseignant·e·s-chercheur·e·s de l'équipe assurent le suivi régulier et pour la réalisation duquel sont mis en place des enseignements de méthodologie de la recherche et des séminaires de recherche.

Compte tenu du type de formation, la place accordée au numérique est à l'évidence considérable et les innovations pédagogiques sont favorisées. La grande majorité des enseignements sont dispensés dans des salles équipées d'ordinateurs configurés avec différents logiciels et les étudiant·e·s ont accès à des équipements et matériels innovants (notamment une salle de capture de mouvement, une plateforme de numérisation 3D, une plateforme de réalité virtuelle, etc.) mutualisés avec le laboratoire INREV. Cette pédagogie innovante a d'ailleurs fait l'objet de publications scientifiques.

La formation accueille des étudiant·e·s étranger·ère·s par le biais d'échanges Erasmus ou partenariats spécifiques qui permettent réciproquement la mobilité des étudiant·e·s français·e·s. Il manque des données chiffrées pour apprécier l'internationalisation de la formation. L'anglais, envisagé dans une approche pratique est intégré de façon satisfaisante dans le cursus d'études (deux cours en anglais appliqué à l'infographie 3D, quelques master-class, interface et documentation des logiciels en anglais).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants-chercheurs et de 12 vacataires, les titulaires assurant 60 % des heures équivalent TD (travaux dirigés). Il est regrettable que les tableaux joints au dossier ne permettent pas de comprendre ce qui est de l'ordre du pédagogique (encadrement en heures effectives/étudiant) et ce qui est de l'ordre du coût (les cours magistraux valent 1,5 heure/TD et certains TD sont dédoublés). Aucune information n'est donnée s'agissant du statut ou de la fonction des intervenant·e·s extérieur·e·s, ce qui empêche d'apprécier leurs champs de compétences et leurs responsabilités dans les milieux socio-économiques et culturels éventuellement liés à la formation. Néanmoins, cela laisse à penser que leur présence non négligeable est un véritable atout permettant réactivité et efficacité dans une réalité professionnelle en évolution rapide et constante.

La présence au dispositif de pilotage d'un binôme pour chacune des deux années est appréciable, de même que l'organisation des réunions mensuelles qui réunissent des enseignant·e·s et des personnels BIATOSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers de service, sociaux et de santé).

Le conseil de perfectionnement est situé au niveau de l'UFR Arts. Il est composé de 34 membres (dont huit étudiant·e·s, cinq personnels BIATOSS et quatre représentant·e·s du monde professionnel ou « extérieur ») et se réunit deux fois par an, il est stipulé qu'il est ouvert à tous·tes et que les membres peuvent changer chaque année. Au delà des problèmes repérés par ce conseil et des quelques pistes évoquées (un collectif de travail pour évaluer la souffrance au travail des enseignant·e·s et enseignant·e·s chercheur·e·s, un suivi envisagé des cours mutualisés), on regrette l'absence d'informations plus précises (fréquence des réunions mais aussi ordres du jour, comptes rendus, décisions, etc).

En ce qui concerne l'évaluation des enseignements par les étudiant·e·s et les modalités de l'autoévaluation, le dossier ne fournit que très peu d'informations, très générales (questionnaire envoyé aux étudiant·e·s en fin d'année de formation, sondage anonymisé et échange avec les délégué·e·s de classe), ne permettant aucunement d'en apprécier l'efficacité.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques pour ce type de formation : contrôle continu, partiels de fin de semestre, travaux à rendre. En revanche le dossier précise que les liens forts de la formation avec le milieu professionnel ont permis d'établir de façon fine une grille de modalités de suivi de l'acquisition des compétences.

Le rôle des jurys n'est pas évoqué. Les procédures de suivi des étudiant·e·s s'adaptent aux statuts particuliers (étudiant·e·s à l'étranger, ou en contrat de professionnalisation), en s'appuyant notamment sur les outils numériques (visio-conférences, système de partage de bureau) via des enseignant·e·s référent·e·s.

Le supplément au diplôme précise clairement les compétences à acquérir pour les étudiant·e·s ainsi que les crédits ECTS attribués aux UE (unités d'enseignements).

Les modalités de recrutement des étudiant·e·s ne sont pas claires, si ce n'est l'exigence d'être titulaire d'une licence dans un champ compatible avec celui du diplôme ou dans le même domaine. Curieusement, de manière plus restrictive, le dossier stipule la nécessité d'être titulaire d'une licence *Arts Plastiques*, parcours *Art et Technologie de l'Image*, tout en indiquant l'importance d'étudiant·e·s d'origines diverses (entrants issus pour un tiers de cursus informatique, pour un tiers de formations arts plastiques et arts appliqués et un tiers autre, cinéma, théâtre, etc.).

Il est noté que de nombreux cours sont enregistrés, restant accessibles aux étudiant·e·s en fonction de leur besoin, ce qui constitue un atout significatif (tout particulièrement pour celles et ceux qui seraient en contrat de professionnalisation).

Résultats constatés

En l'absence de données chiffrées concernant les candidatures en M1 et compte tenu du manque de clarté des modalités de recrutement, il est impossible de mesurer l'attractivité de la formation. On note simplement que les effectifs en M1 comme en M2 sont proches des capacités d'accueil (40 étudiant·e·s par année).

On regrette que ne soient pas communiqués les pourcentages d'étudiant·e·s en formation initiale, continue, alternance, ni le nombre d'étudiant·e·s étranger·ère·s.

Les taux de réussite sont remarquables, tant en M1 où le taux d'abandon est négligeable (moins de 1 %) qu'en M2 (100 % de réussite au diplôme sur les quatre dernières années).

Des procédures de suivi du devenir des diplômé·e·s ont été mises en place notamment via les réseaux sociaux, mais il est difficile d'interpréter les résultats obtenus car on ne sait pas sur combien d'années porte le sondage et donc combien d'étudiant·e·s étaient potentiellement concerné·e·s. Sur le nombre de réponses obtenues (117), il est indiqué que 87 % ont trouvé un emploi moins d'un mois après leur diplôme, sans que ne soit précisé le type d'emploi. On apprécie par ailleurs que 8 % des diplômé·e·s poursuivent leur carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation positionnée sur un créneau innovant et porteur, sans équivalent en France.
- Des liens forts entretenus avec le milieu professionnel permettant l'adaptation des enseignements en fonction des dernières innovations technologiques.
- Un équipement et du matériel de pointe propices à la pratique et aux expérimentations.
- Un remarquable taux de réussite des étudiant·e·s.

Principaux points faibles :

- Un dossier trop incomplet et imprécis pour permettre l'analyse de certains points (lien INREV, détail des contenus des enseignements, compétences et place des vacataires, etc.).
- Une faiblesse des liens avec les autres formations de l'université (cinéma en particulier).
- Un relatif manque de lisibilité des partenariats internationaux, notamment s'agissant de la co-gestion du master présenté comme franco-hellénique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation très professionnalisante, ancrée dans l'évolution actuelle des technologies, proposée par le master *Création numérique* est un atout de poids.

Il y a lieu d'être vigilant, si le recrutement d'un nouveau titulaire est avéré, afin de maintenir l'apport essentiel des professionnels et « extérieurs » (actuellement ils dispensent environ 40 % des enseignements en heures équivalent TD).

Les perspectives envisagées s'agissant, d'une part, de l'optimisation des partenariats internationaux (en se recentrant sur les plus pertinents en termes de profil de formation) et, d'autre part, du développement de la réalité virtuelle sont pertinentes. Compte tenu du développement des dispositifs de réalité virtuelle dans le secteur de la production cinématographique, il paraît opportun de structurer des collaborations avec ce secteur. La volonté de se rapprocher des jeux vidéos est une perspective intéressante, mais elle demande à être clarifiée, car cela pourrait conduire à un éparpillement au niveau des enseignements et donc à une perte de spécificité de la formation et à une professionnalisation moins forte. De plus, il existe déjà plusieurs formations reconnues en France dans le domaine de la création vidéo-ludique.

Il conviendrait de présenter le suivi du devenir des diplômé-e-s de manière plus rigoureuse avec des données chiffrées claires et surtout en ventilant les insertions en fonction du type d'emplois obtenus.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER DANSE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le département Danse de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis a été fondé par le philosophe Michel Bernard en 1989. Il s'est constitué comme réponse et alternative aux besoins du milieu professionnel français, réclamant le déploiement d'espaces réflexifs et critiques dans ce domaine spécifique.

Construit sur 621 heures en première et deuxième année (M1 et M2), le master *Danse* apporte une formation en écho avec les nécessités du milieu professionnel, en histoire, esthétique, anthropologie et analyse des pratiques en danse et des pratiques corporelles utilisées par les danseur-se-s. Il offre une formation générale à la culture chorégraphique et une réflexion critique sur les pratiques de création et de transmission. Il assure une formation pour un public diversifié de jeunes danseur-se-s, de chorégraphes, de professeur-e-s de danse, d'étudiant-e-s en art, d'animateur-ric-e-s en danse, ou un accompagnement nécessaire aux professionnels en reconversion.

Les objectifs principaux du master visent un élargissement et un approfondissement des connaissances culturelles, historiques, esthétiques et anthropologiques liées aux univers chorégraphiques, le développement d'une posture analytique et critique de sa pratique professionnelle en vue d'une articulation féconde entre savoirs théoriques et savoir-faire en danse, l'acquisition de notions pour, le cas échéant, la poursuite en doctorat. Il débouche sur les métiers de l'enseignement et de la recherche, de la culture et plus largement sur les professions artistiques, avec une synergie entre pédagogie, transmission et création.

Eu égard aux profils des public concernés, le cursus d'études peut être suivi en formation continue. A cet égard, il est accessible, outre les habituels prérequis (obtention d'une licence), par validation des acquis antérieurs (VAA), des acquis professionnels (VAP) et des acquis de l'expérience (VAE) ainsi que par validation d'études à l'étranger. Le nombre de places est limité à 30 étudiant-e-s /stagiaires en M1 et en M2, l'accès à la formation s'effectue à partir de l'étude d'un dossier de candidature dont le projet de recherche et la motivation en sont le cœur.

ANALYSE

Finalité
Les enjeux de la formation sont clairement établis par la fiche RNCP (répertoire nationale des certifications professionnelles) et le supplément au diplôme. Il s'agit de donner aux étudiant-e-s et stagiaires une solide formation théorique dans les champs de la culture et de l'analyse des pratiques, à l'œuvre dans les milieux professionnels ayant attrait aux arts chorégraphiques. Complétés des savoirs et savoir-faire transversaux

incontournables (capacité à problématiser, à partir d'expériences concrètes, en ayant recours à d'autres champs de savoir, à travailler en commun, savoir défendre de manière étayée une posture, un point de vue et pour ce faire savoir chercher, trier et synthétiser les informations adéquates), des axes spécifiques sont identifiés. Ils relèvent de l'histoire, de l'esthétique, de l'analyse du geste dans une perspective à la fois individuelle mais aussi philosophique, anthropologique et sociologique. Il s'agit de donner à chacun la possibilité d'acquérir une profondeur de vue et de perception sur sa pratique, prise de distance qui en multipliera les approches, les déclinaisons et les relations aux autres arts. Il s'agit également de développer la compétence d'accompagner les artistes interprètes et créateurs dans la maturation de leurs projets et de créer du lien avec les publics. Art du corporel et du sensoriel par excellence, la danse, par les apports de ce parcours et via ceux qui la nourrissent et l'incarnent, amplifie le champ de ses possibles, en lien avec les postures individuelles et sociales dans et par lesquelles elle se déploie.

Les enseignements, par leurs contenus et leurs organisations (liens théorie/pratique, stages, enquêtes de terrain et mémoire de recherche) donnent les outils et compétences nécessaires à l'exercice des débouchés professionnels ciblés, allant de l'exercice professionnel de la danse à celui de ses dramaturgies, de la posture de critique à celle d'accompagnateur et de facilitateur entre le créateur, l'œuvre et le public.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Danse* bénéficie d'un environnement proche exceptionnel puisque elle est située au sein de l'UFR (unité de formation et de recherche) Arts, Philosophie et Esthétiques, unique en France et en Europe, qui réunit toutes les disciplines artistiques ayant chacune des enjeux transversaux incluant une mise en perspective philosophique, les neurosciences et les avancées technologiques liées au numérique. Cette situation donne à la formation une audience internationale qui se traduit par de solides partenariats avec des universités d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud, du Proche-Orient et d'Asie. Cette attractivité est aussi due à l'originalité du parcours qui incarne un espace vivant entre la création et la recherche ainsi qu'une complémentarité avec les autres programmes à l'international proches des réalités des formations professionnelles françaises dans le domaine chorégraphique. Ainsi, différents professeur·e·s internationaux reconnus participent aux enseignements du département.

Les liens avec la recherche sont importants, les responsables de la mention sont aussi ceux qui animent l'axe « Discours et pratiques en danse » au sein du laboratoire Musidanse, équipe d'accueil (EA) 1572. Cette réalité permet au département et à ses enseignements d'être en phase avec les réalités de la recherche en danse au plan national et international. Dans ce contexte, les doctorants du département sont fortement impliqués dans le cursus d'études du master.

Le département est aussi un lieu de convergence des milieux institutionnels, académiques et professionnels français et une précieuse ressource par son rayonnement et la qualité des partenariats qu'il alimente, notamment avec les départements universitaires qui abritent des parcours en danse (universités de Lille 3, Nice Sophia Antipolis, Paul Valéry à Montpellier, Lyon 2), le Centre national de la danse, les centres chorégraphiques nationaux de Montpellier, du Havre et de Tours, différents festivals et théâtres (Théâtre de la Ville, Laboratoires d'Aubervilliers, etc.), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, le Pôle supérieur d'enseignement artistique de Paris Boulogne-Billancourt, ou encore le département des arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique se construit sur trois grands piliers : unité d'enseignement (UE) *Fondamentaux et méthodes et analyses*, UE *Histoire et esthétique*, UE *Analyse des pratiques corporelles et arts du geste*, le tout au service du projet de recherche de l'étudiant·e (350 heures sont dédiées au mémoire entre le M1 et le M2). Afin de stimuler les approches transversales, ces UE abritent chacune un élément constitutif (EC) au choix parmi les offres de l'UFR de rattachement, de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). La formation est complétée par des stages en milieu professionnel encadrés par les responsables du master (le département bénéficie des ressources de la plateforme numérique Réso8 qui propose de nombreux stages et des parcours en alternance).

En matière d'innovation pédagogique et d'utilisation des outils numériques, il faut souligner deux précieux sites « Artweb » et « paris8 danse » qui offrent aux étudiant·e·s un vaste champ de ressources, textes et images. Les mémoires ayant obtenu la mention très bien se retrouvent accessibles en ligne. Cette autonomie de consultation et de recherche est aussi stimulée par des binômes d'enseignant·e (universitaire et artiste) dans une dynamique de pédagogie par projet prenant en compte les besoins de chacun et dialectisant outils théoriques et pratiques artistiques. L'ensemble de ces modalités débouchent aussi sur la « Semaine des Arts », biennale de

l'Université de Paris 8 Vincennes Saint-Denis, qui met les étudiant·e·s en situation de conception, d'organisation et de suivi d'un festival.

Les étudiant·e·s sont accompagnés tout au long de leur parcours, qui peut durer de trois à quatre ans de par la réalité de leurs engagements professionnels. Un contrat pédagogique est établi dès leur entrée en formation et identifie les ajustements nécessaires au suivi de leurs études.

Les liens à l'international sont mentionnés dans le dossier comme nombreux et importants mais l'on ne dispose pas de données chiffrées pour apprécier quantitativement les flux entrants et sortants. Par ailleurs, certains cours, en complément des cours de langues dédiés, pourraient être dispensés en langue étrangère.

Pilotage

La responsabilité du master est assurée pour une durée de deux ans par les professeur·e·s titulaires du département qui sont aussi membres du laboratoire Musidanse. Au niveau des titulaires, on dénombre deux professeur·e·s, quatre maître·sse·s de conférences et un demi-poste de PAST (enseignant associé et invité). Cette équipe est complétée par des vacataires (artistes et intervenant·e·s issu·e·s des professions connexes, invité·e·s d'autres universités). Elle se réunit une fois par mois.

Le conseil de perfectionnement se situe au niveau de l'UFR. Actif depuis l'année 2015-2016, il réunit 34 membres dont huit étudiant·e·s et quatre représentant·e·s des mondes professionnels. Ses comptes rendus font remonter un certain nombre de problématiques dont une « immense » difficulté à travailler avec les artistes au plan statutaire et une surcharge de travaux administratifs portée par les enseignant·e·s. Par ailleurs, et malgré la qualité des accompagnements dont font preuve les équipes, il semble que ne soient pas suffisamment prises en compte les réalités professionnelles des étudiant·e·s et stagiaires.

Le dispositif d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiant·e·s est en place, mais l'envoi centralisé des questionnaires ne trouve en retour que peu de réponses. En revanche, le dossier stipule que c'est par le biais de l'association étudiante *Anacrouse* que les informations et observations remontent aux équipes pédagogiques.

Les modalités de validation des connaissances s'appuient, d'une part, sur le contrôle continu, organisé par les enseignant·e·s en fonction des besoins spécifiques de la matière dont ils ont la responsabilité et en concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, et, d'autre part, sur des évaluations terminales. Le mémoire représente à lui seul 45 ECTS dans l'objectif d'affirmer le poids de la démarche personnelle dans l'aventure formative.

Résultats constatés

En s'appuyant sur les données de l'année 2016-2017, sur 34 étudiant·e·s en M1, 16 poursuivent en M2 (47%), sept redoublent (21%), un·e se réoriente et dix quittent l'université (29%). Sur 29 étudiant·e·s en M2, 22 obtiennent leur master (76%) et quittent l'université, cinq redoublent en M2 (17%) et deux quittent l'université. Malgré les difficultés rencontrées par le département concernant l'organisation des parcours et l'accompagnement de personnes inscrites dans leurs réalités professionnelles, les résultats sont louables.

Les effectifs sont stables et en phase avec les choix du département (en moyenne 35 inscrits en M1 et 25 en M2).

En ce qui concerne le suivi du devenir des diplômé·e·s, le dossier précise que, depuis 2015 (donc sur la base de données cumulées de 2015 à 2017), trois ont poursuivi en doctorat (soit 6% des diplômés qui représentent en moyenne 56% de ceux qui se sont présentés aux épreuves) et 26 (54% des diplômés) poursuivent un parcours professionnel en danse. L'analyse des chiffres communiqués correspond aux objectifs du département : donner les outils de la réflexion critique sur sa pratique professionnelle. Le relativement faible taux de poursuite en doctorat peut s'expliquer par le faible taux de débouchés possibles à l'issue de cette ultime diplomation. Le taux moyen de 19% de redoublements (M1 et M2) vient étayer la volonté d'approfondissement des étudiant·e·s dans leurs exigences professionnelles.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation totalement en phase avec ses objectifs (contenus, organisation et données chiffrées).
- Un rayonnement international indéniable, tant au niveau des équipes que des étudiant·e·s et stagiaires.
- Un tuilage emblématique avec les structures institutionnelles, académiques et professionnelles, qui se nourrit de et rejaillit sur la recherche.

Principaux points faibles :

- Les difficultés administratives qui peuvent freiner la dynamique du département (non adaptation des contrats de travail pour les artistes intervenants et lourdeur des charges administratives pour les enseignant·e·s).
- L'absence d'un conseil de perfectionnement au niveau du master.
- L'absence de données chiffrées sur les mobilités entrantes et sortantes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Selon le dossier, les exigences liées au passage au LMD3 bis (augmentation des volumes horaires à financement constant) ont fragilisé la capacité d'accompagnement des équipes qui voient, en outre, leur charge de travail administratif accrue. Le souhait de retravailler sur la maquette en vue du passage au LMD4 devrait être l'occasion d'identifier les besoins afférents au maintien d'un enseignement particulièrement qualitatif et relié aux évolutions de la recherche dans le domaine des arts vivants.

La prise en compte des engagements professionnels des étudiant·e·s et stagiaires devrait trouver une issue satisfaisante. Par exemple, les contrats pédagogiques élaborés en début de formation pourraient, dès les prémices, acter la nécessité d'un parcours construit sur trois ou quatre années pour certains postulants.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau du master serait de nature à permettre le traitement des difficultés rencontrées au plus près de la formation et à conforter le pilotage de la formation. Dans ce cadre, les possibilités de développement des enseignements en anglais et du suivi des mobilités entrantes et sortantes (étudiant·e·s et enseignant·e·s) pourraient être examinées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ÉTUDES SUR LE GENRE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Études sur le genre* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis relève du domaine « Lettres et Langues / Sciences humaines et sociales ». Il est rattaché sur le plan administratif à l'UFR (unité de formation et de recherche) « Textes et Sociétés », et géré par le département interdisciplinaire d'études de genre, issu du Centre en Etudes féminines fondé en 1974 au « Centre expérimental » de Vincennes.

Formation pluri-et interdisciplinaire, le master est associé à l'un des quatre axes (celui intitulé « Genre, race, nation ») de l'UMR (unité mixte de recherche) 8238 LEGS « Laboratoire d'études de genre et de sexualité » créé en 2014.

La formation, dispensée uniquement en présentiel sur le site de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, propose 37 enseignements et comprend un volume horaire (sans le/s stage/s) de 429 heures : 234 heures en première année (M1) et 195 heures en deuxième année (M2). Il a pour objectif majeur, outre le doctorat (dans l'École doctorale (ED) « Pratiques et théories du sens »), de « former des expert.e.s sur les questions relatives au caractère social et culturel de la division sexuelle, que ce soit dans les sphères privées ou publiques, économiques, politiques, éducatives, ainsi que dans les arts et les littératures ».

ANALYSE

Finalité

Le dossier expose avec clarté les finalités de la formation en termes de connaissances et de compétences. Il précise qu'il s'agit en particulier d'analyser les mécanismes de construction des identités, des différences et des hiérarchies de sexe et de sexualité, mais aussi les modes de transgression, de déstabilisation ou d'abolition de celles-ci, dans les sociétés, les cultures, les institutions, les discours et les textes.

Le master ouvre aux métiers de la recherche (poursuite en doctorat d'études de genre dans le cadre de l'ED « Pratiques et théories du sens »), ainsi qu'aux métiers « des droits des femmes et des politiques d'égalité, de l'action humanitaire et sociale (ONG nationales et internationales, et associations), de l'administration (administration territoriale, chargé.e.s d'études ou de mission), des relations internationales, de l'enseignement, de la culture et des arts, du journalisme et de la communication ».

Au titre des passerelles, le dossier indique que « les masters 1 et 2 permettent d'envisager des carrières au sein de l'enseignement secondaire (concours du CAPES et de l'agrégation) ». Cette possibilité n'est cependant guère réaliste car se présentent à ces concours des candidat.e.s ayant effectué l'ensemble de leur cursus dans une spécialité (histoire, lettres modernes, langues étrangères, géographie, etc.).

Positionnement dans l'environnement

L'historique du master permet de comprendre ce qui en fait la spécificité. Fondé en 1974, le DEA (diplôme d'études approfondies) « Etudes féminines » est devenu le master *Genre(s), Pensées des différences, Rapports de sexe* avant d'être remplacé, en 2015, par le présent master *Etudes sur le genre*. Sa spécificité est la gamme des disciplines proposées : études de genre, psychanalyse, géographie et sciences de l'éducation.

Sur le plan régional, ce master se distingue du master de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) *Genre, Politique, Sexualité* qui est une spécialité d'un diplôme de sociologie, du master de l'Université Paris 3 *Etudes de genre et littératures francophones* qui est centré sur la littérature et du master de l'Université Paris 7 *Genre et changement social et politique : Perspectives transnationales* qui est ancré en anthropologie, histoire et sociologie.

En raison de sa nature pluri-et interdisciplinaire, l'articulation du master avec la recherche est claire du fait, notamment, de son adossement à l'UMR 8238 « Laboratoire d'Etudes de Genre et de Sexualité » (LEGS), fondée en 2014, et à l'UMR 7217 « Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris » (CRESPA) et à onze équipes d'accueil. Ces collaborations permettent aux masterant.es de participer à la vie scientifique de l'Institut du Genre du CNRS.

Le caractère dit « sociétal » de ce master le prédispose, en particulier en vue de stages, à entretenir un réseau de relations / partenariats avec le monde socio-professionnel : associations dans le secteur social (Planning familial, associations de femmes, etc.), culturel (festivals), services de l'Etat et de collectivités territoriales (missions relatives aux droits des femmes, Observatoires de la parité, etc.) ou encore centres spécialisés situés à Paris ou dans sa région (Bibliothèque Marguerite Durand, Centre Hubertine Aucler), organisations non gouvernementales, etc.

Les coopérations au plan international prennent la forme de conventions d'échanges d'étudiant.e.s avec certains pays de l'UE (Grande-Bretagne, Espagne, Finlande, Italie, Pologne) ainsi qu'avec la Suisse. En revanche, rien ne figure quant à des pays situés hors de l'Europe. L'absence de l'Allemagne, où les études dites « de genre » sont très développées, étonne. Un diplôme en partenariat avec Haïti est à l'étude.

Organisation pédagogique

La spécialisation de cette formation pluri- et interdisciplinaire s'effectue progressivement. Le M1, avec six EC (éléments constitutifs) et un mémoire d'environ 50 pages soutenu devant un jury de deux membres, est destiné à l'acquisition de bases théoriques (deux EC) et méthodologiques (un EC). Il inclut un enseignement de langue ou en langue étrangère ainsi que deux EC de spécialité (soit en « Arts, Littératures, Etudes culturelles », dit ALEC, *i.e.* arts et humanités ; soit en « Histoire, Société, Politique », dit HSP, *i.e.* sciences humaines et sociales). Le M2 « approfondit les connaissances et différencie les parcours » ; il se compose soit de trois EC, d'un stage et d'un mémoire d'environ 100 pages (soutenu devant un jury de trois membres), soit de cinq EC et d'un mémoire (modalités identiques). De nombreuses mutualisations de cours (par EC libres, parfois) existent avec d'autres masters de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis (*Science politique, Recherche, Histoire et Civilisations, Littérature/s, Sciences sociales, Sociologie et Anthropologie*, etc.), voire d'autres établissements (Université Paris 13, INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales, etc.).

La possibilité d'effectuer un stage d'une durée de un à six mois (observation ou mission avec un partenaire de la société dite « civile »), encadré par un.e enseignant.e, figure dans la formation en M2. L'évaluation prend alors la forme d'un rapport de stage, soutenu en même temps que le mémoire de M2.

Concernant la place du numérique, le dossier mentionne l'existence de trois sites internet qui sont en réalité des outils d'information destinés aux étudiant.e.s : le site du Département d'études de genre, le site de l'UMR LEGS et le site du « Centre d'Etudes Féminines et d'Etudes de genre » (CEFEG). Les étudiant.e.s et les personnels disposent par ailleurs d'un ENT via la plateforme de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et de textes / outils disponibles en ligne (MOODLE). Les innovations pédagogiques mises en avant dans le dossier concernent les « pédagogies par projet » (enquêtes de terrain sur les politiques genrées), les « enseignements participatifs », les « formes innovantes de cours de type « jeux sérieux » ».

Les langues occupent une place assez limitée dans la formation. Seul.e.s les étudiant.e.s de M1 doivent suivre un cours de langue, et trois cours disciplinaires leur sont proposés en langue étrangère. Une mobilité à l'étranger est possible (étudiant.e.s et enseignant.e.s). Les données chiffrées quant aux flux concernés ne sont pas communiquées. Il est seulement indiqué que des enseignant.e.s et le personnel administratif ont bénéficié de mobilités.

Pilotage

L'équipe pédagogique, pluridisciplinaire, se compose de 41 membres : cinq enseignant.e.s-chercheur.e.s (EC) rattaché.e.s au Département d'études de genre ; 22 EC rattaché.e.s à d'autres départements, 12 EC qui n'assurent pas de séminaires mais encadrent cependant des mémoires et deux enseignants vacataires. Elle est complétée d'intervenants extérieurs, français et étrangers, dont on ne connaît pas les qualifications. Les EC habilité.e.s à diriger des mémoires de master (dont, de façon étonnante, 17 maitres de conférences non HDR) sont au nombre de 39. Il conviendrait de mieux répartir certaines responsabilités au sein de l'équipe : la même enseignante a par exemple trois responsabilités (co-responsable du jury de diplôme, responsable des stages et des relations avec le monde professionnel ainsi que présidente du conseil de perfectionnement).

Le conseil de perfectionnement associe des représentant.e.s des enseignant.e.s et des étudiant.e.s et des personnalités extérieures. Il se réunit une fois par an. Ses missions sont clairement décrites.

Le contrôle des connaissances s'effectue par contrôle continu (exposé oral, devoir sur table). Les modalités de l'acquisition des compétences sont constituées par les exposés ; par ailleurs, un suivi individualisé est effectué dans le cadre des stages.

Cinq dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place : une aide financière en partenariat avec l'association CISED (Centre d'initiatives et de services des étudiants de Saint Denis), un partenariat avec le département de FLE, qui dispense des enseignements spécifiques, un système de « compagnonnage » des étudiants étrangers par des étudiants français, un « café master » où les étudiant.e.s peuvent se rencontrer hebdomadairement, des liens étroits existent avec les services sociaux de l'université.

Le dispositif d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiant.e.s est en place, mais l'envoi centralisé des questionnaires ne trouve en retour que peu de réponses. En revanche, c'est par le biais de rencontres régulières avec les étudiant.e.s que remontent leurs observations à l'équipe pédagogique. Ces séances permettent de traiter des points d'amélioration de la formation.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs est positive puisque le « taux de remplissage des capacités d'accueil était de 110 % à la rentrée 2017 », ce qui témoigne de la forte attractivité de la formation. Le taux de dossiers acceptés est de 64 % en moyenne sur les quatre dernières années, avec des inscrit.e.s oscillant entre 57 et 91 étudiant.e.s.

Les taux de réussite au diplôme (63 % en moyenne), fournis sur les années 2012 à 2016, sont modestes, compte tenu notamment de la sélection opérée à l'entrée.

Les résultats des enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômé.e.s sont très parcellaires (la nature et le niveau des emplois occupés ne sont pas renseignés). En outre, le nombre de répondant.e.s est très limité (5 sur 19 en 2014 et 11 sur 22 en 2015).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La pluri- et interdisciplinarité de la formation appuyée sur un historique solide (variété des disciplines enseignées).
- La qualité de l'adossement à la recherche, via une unité mixte de recherche principale, mais aussi grâce à des équipes d'accueils.
- Des débouchés professionnels dans un domaine sociétal en pleine expansion (y compris dans le monde des entreprises, non mentionné ici).

Principaux points faibles :

- La quasi absence de données relatives à l'insertion professionnelle des diplômés.
- Les coopérations à l'international limitées à certains pays européens (absence de l'Allemagne pourtant très active sur les problématiques liées aux études sur le genre).
- La modeste place des langues.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation (au dossier bien présenté et clair) possède une forte attractivité et offre des débouchés avérés dans le monde professionnel. Il serait judicieux à cet égard de rendre systématique le stage professionnalisant proposé en M2.

S'agissant du pilotage, la répartition des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique devrait être interrogée. Par ailleurs, afin que les membres de cette instance aient à disposition tous les éléments relatifs au suivi de la formation, il est important que le master se dote d'outils permettant d'évaluer précisément le suivi du devenir des diplômés.

Il paraît aussi souhaitable d'augmenter la place des langues étrangères plus encore que leur variété (un séminaire est proposé dans chacune des trois langues suivantes : anglais, espagnol, italien).



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LETTRES

Établissement: Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Lettres* est un enseignement de spécialisation en deux ans (585 heures), conçu dans le prolongement de la licence *Lettres* de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, qui, partant d'une aire linguistique déterminée, permet d'approfondir les connaissances dans le domaine de la littérature dans sa relation à la culture, aux sciences humaines et à la langue d'expression. Il suppose la maîtrise d'une large culture en histoire littéraire, en théorie et critique ainsi qu'une bonne connaissance des enjeux politiques et culturels contemporains (post-colonialité, mondialisation, évolutions européennes et mondiales des savoirs et de la culture, etc.). Il a une ambition transdisciplinaire et propose trois parcours, selon des approches linguistiques et méthodologiques propres : *Littérature française et francophone (LFF)*, *Littérature française et comparée (LFC)* et *Littératures du monde (LM)* avec cinq spécialités : Littératures anglophones, arabes, germanophones, hispanophones, italiennes.

Le master est dispensé en formation initiale et en formation continue, essentiellement en présentiel (certains cours bénéficient d'un soutien Moodle). Les cours ont lieu pour la plupart à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis; certains enseignements peuvent aussi avoir lieu à l'école normale supérieure (ENS) d'Ulm, au Musée Édouard Branly, aux Archives Nationales Pierrefitte ou encore au Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis.

La formation bénéficie de partenariats internationaux : ENS de Port-au Prince (co-diplomation en cours de finalisation) ; collèges universitaires de Moscou et Saint-Pétersbourg (pour les parcours *LFF* et *LFG*) et Université d'État des Sciences Humaines de Russie.

ANALYSE

Finalité

Le master *Lettres* prépare aux métiers de l'enseignement primaire et secondaire (après réussite aux concours correspondants), aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (après l'obtention du doctorat), aux métiers de la culture, de l'édition, du journalisme et de la communication. Il prolonge naturellement la licence *Lettres* de l'établissement mais se présente aussi comme une formation cohérente en soi, et capable d'accueillir des étudiant·e·s venant d'autres horizons intellectuels. Il a pour originalité de fonder les études littéraires sur la transdisciplinarité, rassemblant les aires scientifiques par le biais de trois parcours : *Littératures françaises et francophones*, *Littérature générale et comparée* et *Littératures étrangères*.

Les enseignements dispensés articulent de manière équilibrée la formation transversale, à travers un tronc commun de connaissances méthodologiques et de théorie générale (avec une ouverture aux arts et aux sciences humaines), et des enseignements de spécialité, dont l'importance augmente entre la première et la deuxième année (M1 et M2), qui permettent de consolider les trois parcours proposés. Dans cette logique, la rédaction du mémoire de recherche est le résultat d'un processus de maturation et de spécialisation intervenant en M2.

Ainsi conçu, le master semble essentiellement orienté vers les métiers de la recherche (poursuite d'études en doctorat dans l'Ecole doctorale « Pratiques et théories du sens » (en 2015-16, sur 27 diplômé.e.s de M2, trois ont poursuivi en doctorat et un a obtenu un contrat doctoral) et prépare correctement les étudiant.e.s aux concours donnant accès aux métiers de l'enseignement (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP), agrégation). Il semble peut-être moins à même de préparer aux autres métiers visés par le dossier (journalisme, métiers de la communication ou de l'édition) en raison de l'absence d'enseignements de type professionnel ou de la faible présence des stages (présentés dans le dossier comme optionnels).

Positionnement dans l'environnement

Concernant l'articulation avec les cursus universitaires au niveau local ou national, le master *Lettres* occupe une place originale dans un paysage universitaire régional assez riche. Il bénéficie d'une part de la tradition universitaire de l'établissement et de son ouverture aux arts et aux sciences humaines, d'autre part de la collaboration entre des spécialistes provenant d'aires linguistiques différentes mais partageant une approche transdisciplinaire large. Il n'est toutefois pas le seul dans le paysage parisien à réunir des chercheurs et chercheuses venus de littératures française et francophone, de littérature générale et comparée et de littératures en langues vivantes étrangères (par exemple une formation similaire est dispensée à l'Université Paris 13). L'analyse des effectifs laisse apparaître une importante disproportion entre les parcours, au détriment de celui consacré aux « Littératures du monde », dont les effectifs ne permettent pas d'apprécier la dynamique réelle de ces formations ainsi que la spécificité des enseignements qui y sont consacrés et qui sont désignés de manière un peu trop générale dans la maquette des enseignements. Dans ce contexte, le dossier ne permet pas d'apprécier correctement quelle est la réelle complémentarité des enseignements dispensés aux étudiant.e.s par rapport à l'environnement local et régional.

L'articulation avec la recherche confirme la dimension transdisciplinaire du master, plusieurs équipes d'accueil (EA) sont mobilisées et les partenariats avec des organismes de recherche extérieurs sont importants (Collège international de philosophie, Ecole nationale supérieure d'Ulm, Ecole des hautes études en sciences sociales, École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, Institut national des langues et civilisations orientales. Maison des sciences humaines de Paris Nord). Les étudiant.e.s suivent certaines des activités de recherche – leur participation est évaluée (compte rendu analytique écrit) ; les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à assister aux activités des EA. La part précise d'activités de recherche que doivent suivre les étudiant.e.s n'est toutefois pas précisée.

Aucun partenariat avec le monde culturel ou socio-économique n'est mentionné dans le dossier, ce qui est dommage dans la mesure où le master ne vise pas seulement les métiers de la recherche et de l'enseignement mais aussi des débouchés comme ceux du journalisme, de l'édition, de l'écriture scénaristique, etc.

Des collaborations internationales institutionnalisées (Haïti et Russie) sont citées, ainsi que de nombreux accords Erasmus, mais la mobilité étudiante reste limitée malgré les efforts affichés par l'équipe pédagogique. Les raisons sont, au moins en partie, d'ordre socio-économique (forte proportion d'étudiant.e.s salarié.e.s) et politiques (étudiant.e.s venant de pays étrangers et rencontrant des difficultés d'obtention de visa).

Organisation pédagogique

La formation propose trois parcours : *Littératures française et francophones*, *Littérature générale et comparée et Littératures du monde*. Les mutualisations entre les parcours sont fortes, et même au-delà (mutualisations avec le master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) en anglais et espagnol, avec le master *Création littéraire* et avec le master *Etudes de genre*). Les séminaires du master *Lettres* sont ouverts aux étudiants des masters *Traduction et interprétation* et *Médias Cultures 2 Langues*.

La formation s'organise de manière progressive sur les deux années autour de l'élaboration d'un projet de recherche en M1 (30 à 40 pages) et de sa rédaction finale en M2 (80 à 100 pages).

Les enseignements sont structurés en quatre ensembles équilibrés. Une moitié de l'enseignement est conçue de manière transversale, autour d'un socle commun aux trois parcours mettant l'accent sur la pluralité des

littératures, leurs relations entre elles et avec les autres arts. L'autre moitié est consacrée aux enseignements de spécialité et à la rédaction du mémoire de recherche. Cette organisation est lisible et apparaît comme pertinente, elle garantit à la formation son approche transdisciplinaire et son articulation aux aires cultures et linguistiques envisagées par les différents parcours.

Le dossier souligne que le master est en mesure d'accueillir les étudiant·e·s en situation de handicap et détaille la procédure, sans toutefois communiquer de données statistiques.

On regrette l'absence d'enseignements de professionnalisation (même en option) à l'attention des étudiants qui ne se destinent pas aux concours de l'enseignement ou à la recherche, ainsi que l'absence d'acteurs des secteurs socio-économiques également visés par le diplôme (édition, journalisme, communication, etc.). Par ailleurs, l'absence de stages systématiques pour les métiers autres que ceux liés à la recherche ou à l'enseignement apparaît comme une faiblesse de la formation

L'articulation à la recherche est assurée par le rattachement des enseignant·e·s-chercheur·e·s aux laboratoires de l'établissement et à un réseau de collaborations nationales et internationales ainsi que par une activité de recherche dynamique (séminaires, colloques, expositions etc.), à laquelle les étudiant·e·s sont encouragé·e·s à participer (les moyens de cet encouragement ne sont pas précisés). On peut cependant regretter que l'annexe au dossier consacrée à la composition de l'équipe pédagogique ne fasse pas état des rattachements scientifiques des enseignants.

La formation s'appuie sur l'utilisation d'une plateforme pédagogique (Moodle) mais les étudiant·e·s ne bénéficient pas de formation spécifique aux outils de la recherche ou de l'édition numérique, ce qui serait sans doute utile pour répondre aux objectifs professionnalisants affichés par la formation. Etant donné ces finalités, il est étonnant qu'une place ne soit pas faite aux humanités numériques et aux technologies numériques dans la création. Le dossier fait état de difficultés matérielles liées au manque d'équipement de l'université.

Pilotage

L'équipe pédagogique est riche de qualité et associe des enseignants chercheurs de tous les domaines scientifiques et linguistiques représentés dans la formation. La formation est pilotée par une co-direction, constituée par des représentants des deux unités de formation et de recherche (UFR) associées : *Textes et sociétés* et *Langues et cultures étrangères* (LLCE-LEA). Ils sont secondés par des représentants des différents parcours et spécialités. Le dossier ne fournit pas d'indication sur la répartition de ces responsabilités. On peut regretter l'absence d'indication sur l'appartenance institutionnelle des intervenant·e·s dans la formation : qui précisément est rattaché à quelle équipe d'accueil ? Y a-t-il des intervenants extérieurs ?

La formation ne possède pas à proprement parler de conseil de perfectionnement en propre, instance qui n'existe qu'au niveau du parcours *Littératures du monde*. La mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau du master permettrait d'assurer un suivi plus précis de la formation, notamment de sa cohérence d'ensemble et de la pertinence de l'articulation entre les parcours.

L'évaluation des étudiant·e·s est décidée par les enseignant·e·s et repose essentiellement sur le contrôle continu. Ils assurent également le suivi des compétences dans le cadre de leurs enseignements mais le dossier ne permet pas d'identifier de dispositif spécifique sur ce point (absence de mention de portefeuille de compétences ou de livret de l'étudiant). Aucune indication n'est donnée sur l'évaluation des stages facultatifs réalisés par les étudiant·e·s en M1, dans le cadre d'un élément constitutif de l'UE de professionnalisation.

Résultats constatés

La formation bénéficie d'une attractivité correcte, y compris au niveau international, dans un contexte tendu pour les enseignements de lettres et devant une offre régionale déjà très riche. Le dossier indique un taux important d'étudiant·e·s redoublant·e·s entre le M1 et le M2.

Il existe une baisse importante des effectifs au niveau du M2 : de 91 inscrit·e·s en 2014-2015 à 69 en 2015-2016 et 40 en 2016-2017 avec une légère remontée à 51 en 2017-2018. Pour les présent·e·s aux examens, la chute brutale se situe sur la période 2015/2017, avec respectivement 57, 57 et 25 présent·e·s, avec une déperdition d'effectifs forte entre le M1 et le M2. Le taux de réussite au diplôme est faible : rapporté au nombre d'inscrit·e·s administratifs en M2, il est en moyenne de 48 % sur la période 2014/2017.

Le suivi du devenir des diplômé·e·s est décevant (taux de réponse de 8 et 19 % pour les diplômé·e·s de 2014 et 2015), on pourrait espérer a minima les taux de réussite aux concours de l'enseignement puisque ceux-ci sont présentés comme l'un des débouchés possibles du master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation centrée sur les fondamentaux disciplinaires dispensés de manière progressive, transdisciplinaire et équilibrée (littérature et arts, littérature et sciences humaines).
- Réelle articulation à la recherche avec une forte implication de l'équipe pédagogique.
- Lisibilité de la mutualisation entre les parcours et entre le master *Lettres* et d'autres masters de l'université.

Principaux points faibles :

- Faible articulation aux milieux socio-professionnels et culturels visés, alors même que le dossier met l'accent sur les éléments constitutifs de professionnalisation.
- Faible mobilité internationale.
- Absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Faibles taux de réussite au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La dimension professionnalisante de la formation mériterait d'être largement approfondie, notamment par un renforcement des partenariats avec les milieux socio-économiques des métiers visés, autres que ceux de la recherche.

La mobilité étudiante, notamment sortante, devrait être augmentée. Pour ce faire, la formation pourrait se doter d'outils permettant de construire un pilotage pour l'accompagnement de cette mobilité.

Les dispositifs de pilotage de la formation sont à développer, en priorité en instituant un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Le dossier annonce une réflexion sur le recentrage de la formation autour de l'écriture critique et des pratiques et compétences associées (écriture non fictionnelle, technologies numériques liées à l'écriture), on ne peut qu'inciter l'équipe pédagogique à poursuivre ce chantier.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MUSICOLOGIE

Établissement: Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Musicologie* de l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis se divise en deux parcours de deux années : *Théories et pratiques de la musique (TPM)* qui compte 390 heures en présentiel et *Création musicale et sonore (CMS)* qui compte 650 heures en présentiel. Le parcours *TPM* offre cinq spécialisations : recherche en musicologie ou ethnomusicologie ; composition ou réalisation musicale ; pédagogie de la musique ; critique et médiation musicale ; interprétation musicale. Le parcours *CMS* ne se décline pas en spécialisations.

Par ailleurs, dans le cadre d'une convention entre l'université et le pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB), un cursus en « Improvisation, Création » a été mis en place.

Les cours sont dispensés principalement sur le site de l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis pour les enseignements en présentiel. Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) accueille deux séminaires. Des travaux d'enquête et de terrain complètent les enseignements en présentiel.

ANALYSE

Finalité

Le master *Musicologie* s'est développé en affirmant depuis de nombreuses années une articulation forte entre théorie et pratique des arts, un croisement entre assise disciplinaire et création et en proposant une grande variété de domaines musicaux. Il peut ainsi répondre aux besoins d'un panel large de profils d'étudiant·e·s.

Les compétences attendues sont présentées dans le dossier, qui souligne que les compétences ne sont pas séparées des connaissances pour les enseignements artistiques. Une des forces du programme d'études réside dans l'affirmation de directions d'études bien identifiées, tout en favorisant les croisements disciplinaires. On peut malgré tout regretter que le dossier ne révèle pas les modalités permettant aux étudiant·e·s de mettre en regard les différentes disciplines.

La formation est résolument tournée vers les développements récents de la musicologie et de la création musicale, en faisant appel à des outils actuels et en intégrant la diversité des formes d'insertion professionnelle.

Le référentiel d'emploi et les éléments de compétences sont clairement référencés dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), ainsi que les secteurs d'activités ou types d'emploi accessibles via le diplôme. Au sortir de la formation, les étudiant·e·s peuvent soit poursuivre en doctorat, soit

entamer une formation dans un domaine complémentaire, soit s'insérer directement dans le monde professionnel. La personnalisation du parcours des étudiant·e·s (contrat de formation, stages ou travaux sur le terrain) accompagne concrètement cette diversité, menant à des professions telles qu'artiste, technicien dans le domaine du son, agent des structures de gestion, de valorisation de la musique ; vers les métiers de l'enseignement de la musique, de la recherche, de l'animation, de la médiation, du journalisme et de la communication, au sein de champs socioculturels ou institutionnels.

Positionnement dans l'environnement

Quelques universités parisiennes et franciliennes proposent des formations en musicologie, avec des effectifs significatifs, des objectifs et des modalités pédagogiques diverses et cohérentes. Le master *Musicologie* de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis trouve une place utile dans ce contexte en étant orienté sur la création contemporaine et l'interdisciplinarité, et en profitant des opportunités de croisements disciplinaires au sein de l'UFR « Arts, Philosophie et Esthétique ».

L'articulation avec la recherche est garantie par l'adossement du master à une équipe d'accueil (« Musidanse ») dont le responsable est un musicologue. De ce fait, une grande variété des champs d'étude de la musicologie se retrouve dans le master, de l'ethnomusicologie à l'électroacoustique.

Malgré un milieu culturel extrêmement riche à Paris et en proche banlieue, on peut regretter que les entreprises et associations partenaires ne soient pas clairement identifiées dans le dossier. Au plan académique, l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis est en convention avec plusieurs sites d'enseignement supérieur (PSPBB, CNSMDP) et est en cours de conventionnement avec l'Université Paris-Ouest Nanterre.

Au plan international, le supplément au diplôme favorise la mobilité et la poursuite d'études en Europe. Le dossier mentionne ses partenaires du programme Erasmus +, sans donner de précisions sur les contenus et les modalités des mobilités entrantes et sortantes.

Organisation pédagogique

Les deux parcours de master n'ont pas de tronc commun, ce qui peut se justifier par leur différence de finalité. La maquette pédagogique présente une structure d'une extrême simplicité. Chacun des quatre semestres est découpé en deux parties : « musicologie, langue », et « spécialisation disciplinaire ». Cependant le dossier n'indique pas les contenus des enseignements. Les unités d'enseignement (UE) sont « à liste », sans précision sur les enseignements qui les constituent ; des sous-EU sont « libres », sans expliquer quelles sont les options offertes à l'étudiant·e. Ainsi l'UE « Spécialisation disciplinaire » offre deux sous-UE ; l'une est un « séminaire », l'autre un « Approfondissement (ou stage ou terrain) » : les objectifs, les contenus et les modalités pédagogiques ne sont pas explicités.

L'université veille à l'accueil d'étudiant·e·s en situation de handicap. La formation est accessible selon les modalités de la formation continue, elle est également ouverte à la VAE (validation des acquis de l'expérience). Les documents fournis n'en précisent pas les modalités spécifiques.

La professionnalisation est présente dans les deux parcours. Les stages et projets dépendent du projet de chaque étudiant·e. En parcours TPM, les étudiant·e·s ont la possibilité de mener une étude de terrain, mais celle-ci n'est pas généralisée. En parcours CMS en revanche, un stage en quatrième semestre (S4) est obligatoire au sein d'une entreprise du secteur de la création. Les modalités de stage et d'accompagnement par les équipes sont peu détaillées. La recherche de stage et l'accès à l'insertion professionnelle s'effectuent par une plateforme numérique (dispositif Reso8), il s'agit d'une plateforme d'information, de mise en relation, et d'un espace de travail sur les profils des étudiant·e·s (CV, lettres de motivation).

En parcours TPM, les étudiant·e·s ont à réaliser un mémoire de recherche chaque année du master ; en parcours CMS, un mémoire dit d'accompagnement réalisé en deuxième année permet à l'étudiant·e· de développer un regard réflexif et analytique sur son projet de création. Ces travaux, réalisés sous la responsabilité d'un directeur·trice de recherche, constituent une part importante de l'évaluation.

Les cursus d'études font une belle part à l'accompagnement personnalisé, à travers un « contrat pédagogique » et une adaptation de la formation en fonction des profils, projets et besoins de chaque étudiant·e·s. Le contrat pédagogique est le fruit d'un échange entre l'enseignant·e et l'étudiant·e et se matérialise par une liste d'enseignements à suivre. Il serait utile de réaliser une étude pour évaluer l'impact de ce contrat sur la réussite des étudiant·e·s.

La place du numérique dans les activités de recherche est très affirmée, qu'il s'agisse de la méthodologie de la

recherche ou de la conception par les étudiant·e·s de leur environnement de travail.

La place de l'international n'est pas précisée au-delà des cours de langue, même si une forte proportion d'étudiant·e·s provient de l'étranger, ce qui constitue un potentiel indéniable pour les relations internationales.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend deux professeurs, neuf maître·sse·s de conférences et deux professeurs agrégés. Elle est complétée de huit vacataires dont le profil n'est pas précisé. Il n'existe pas de comité de pilotage propre au master ou aux parcours. Le dossier déclare que l'équipe pédagogique se réunit régulièrement en séances restreintes ou plénières, parfois avec les représentants des étudiant·e·s. Les responsabilités se répartissent au niveau des mentions, des parcours et de façon transversale sur les relations internationales, etc. Plus de 72 % des heures d'enseignement sont assurées par des enseignant·e·s-chercheur·e·s titulaires.

S'il existe un conseil de perfectionnement au niveau de l'UFR, il n'existe pas de conseil de perfectionnement propre au master. En conséquence, grâce au regard du monde professionnel, des étudiants et des alumni, des retours et des analyses fines spécifiques aux parcours du master *Musicologie* ne paraissent pas être produites.

Le conseil de perfectionnement de l'UFR signale des problèmes de positionnement stratégiques, sociaux et administratifs, en particulier les difficultés réelles, voire l'impossibilité d'intégrer les artistes professionnel·le·s à la formation en qualité de vacataires ou autres statuts, alors que la formation musicale repose en partie sur eux.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont décrites de manière succincte. Les modalités des contrôles (continu et terminal, soutenances) ne sont pas suffisamment précisées pour être appréciées, pas davantage les critères d'évaluation ou les fonctionnements des jurys. En cas d'échec, des rattrapages et travaux alternatifs sont mis en œuvre. L'approche par compétence, bien que clarifiée dans le supplément au diplôme, n'est pas encore très développée.

Résultats constatés

Les effectifs des deux années du master étaient d'environ 190 jusqu'en 2014-2015 ; ils ont chuté à 100 en 2017-2018. Le dossier ne détaille pas les effectifs par spécialité, ni ceux de la filière mise en œuvre en partenariat avec le PSPBB. En 2017-2018, 65 étudiants étaient inscrits dans le parcours *TMP*, plutôt orienté recherche, répartis pour moitié entre les deux années, soit 6 étudiants environ par spécialité en M2, ce qui interroge. Quant à lui, le parcours *CMS*, plutôt orienté professionnel et technique, accueillait une quarantaine d'étudiants.

On repère un fort taux d'échec et d'abandon. Les taux de réussite au diplôme sont faibles (sur la période 2014-2017, ils sont compris entre 48 et 61 %). En 2016-2017 (dernière année renseignée), seulement 27,81 % des inscrits en M1 en 2015-2016 ont validé leur M2. Il faut toutefois préciser que les données chiffrées fournies sont difficiles à analyser, en raison notamment des redoublements et des réorientations qui ne sont pas clairement expliqués. De même, l'enquête concernant l'insertion professionnelle n'est pas renseignée de manière assez significative par les ancien·ne·s étudiant·e·s. Parmi les M2 diplômé·e·s en 2014 et 2015, quelques étudiant·e·s (trois à six, soit 11 % en moyenne) ont poursuivi leurs études dans une autre formation de l'université, vraisemblablement en doctorat (bien que le dossier ne le précise pas). Pour les diplômé·e·s de 2015, près de la moitié des 41 diplômé·e·s se sont insérés dans la vie active deux ans après l'obtention du diplôme (seulement cinq ont un emploi stable).

Les résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiant·e·s sont estimés, selon le dossier, peu significatifs du fait de taux de réponse insuffisants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'éventail des approches musicales correspondant à la diversité des profils d'étudiant·e·s.
- L'articulation forte entre théorie et pratique.
- La place centrale de la création adaptée au contexte musical actuel.

Principaux points faibles :

- Les forts taux d'abandon et d'échec.
- Le manque d'information sur le devenir des étudiant·e·s.
- L'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'ambition pédagogique et artistique du master *Musicologie* est indéniable et historiquement ancrée. Les maquettes et les modalités de leurs mises en œuvre pourraient encore évoluer afin de davantage porter les valeurs et intentions énoncées, leur assurant ainsi une meilleure lisibilité.

Le conseil de perfectionnement de l'UFR a relevé un certain nombre de verrous à lever au sein de l'établissement. Si l'équipe d'enseignant·e·s-chercheur·e·s est active et investie, un comité de pilotage et un conseil de perfectionnement propres au master, avec un regard extérieur de la part de professionnel·le·s, seraient utiles pour la vie et l'évolution de la formation, notamment pour comprendre les abandons et les échecs et aider à bâtir un dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des diplômé·e·s performant·e·s.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Philosophie* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis se décline en trois parcours : un parcours *ARTS* (philosophie et critique contemporaine des arts et de la culture), un parcours *SHS* (philosophie et connaissance des mondes sociaux, juridique et politiques) et un parcours *ARTS & SHS* (Arts, littératures, philosophie dans l'espace Caraïbe) en double diplomation avec l'Ecole Normale Supérieure d'Haiti. Il s'inscrit dans deux champs distincts « Arts » et « Sciences humaines et sociales ». Cette double inscription constitue la marque propre de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis qui utilise les ressources de la réflexion critique propre à la philosophie contemporaine pour interroger le lien entre pratiques et théories, aussi bien dans les champs des arts et de la culture que dans les champs politiques, sociaux et juridiques.

Marqué par l'idée d'un enseignement et d'une recherche transdisciplinaire, la formation se caractérise par sa pratique originale de la philosophie. L'abandon de la préparation aux concours de l'enseignement du second degré (assurée dorénavant à l'Université Paris Ouest Nanterre) a permis une forme d'émancipation du master *Philosophie* de contraintes thématiques et méthodologiques propres aux concours pour se concentrer sur la formation à, et par, la recherche. Dotée de nombreux accords avec des institutions d'enseignement supérieur et de recherche étrangères, la formation promeut les mobilités de ou à l'étranger grâce à des co-diplomations.

ANALYSE

Finalité

Le master *Philosophie* vise à former les étudiant.e-s à la maîtrise des concepts et méthodes de la philosophie contemporaine et à leur mobilisation critique dans le contexte des dynamiques des pratiques sociales, politiques et juridiques (pour le parcours *ARTS* et *SHS*) et dans le contexte de la création culturelle et artistique (pour le parcours *ARTS*). Cette formation s'adresse aussi bien aux étudiant.e-s en formation initiale qu'en reprise d'études ou en formation continue grâce à une contractualisation pédagogique individualisée. Si cette formation vise initialement la poursuite d'études en doctorat, elle est également pensée pour permettre aux étudiant.e-s de s'insérer professionnellement dans divers domaines de la culture et de l'art.

Les débouchés fléchés par la formation sont clairement énoncés : métiers de la recherche et de l'enseignement (primaire et secondaire) ainsi que tous les métiers de la culture et des arts faisant appel aux compétences classiques de maîtrise de l'analyse et de l'argumentation philosophique (médiation culturelle et artistique, journalisme, communication ou de l'action sociale et politique).

Positionnement dans l'environnement

Le master *Philosophie* de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis fait partie de l'UFR (unité de formation et de recherche) Arts, Philosophie et Esthétique qui présente la particularité d'offrir des cursus non seulement dans l'ensemble du champ philosophique mais également dans une multitude de disciplines artistiques (arts plastiques, musique, théâtre, danse, cinéma, photographie, arts et technologie de l'image) et de lier la dimension de la recherche dans tous ces domaines à la pratique professionnelle des arts. Le parcours *ARTS* s'appuie en particulier sur un dialogue interdisciplinaire et pratique avec l'ensemble des domaines des arts.

Le master est adossé au Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (équipe d'accueil (EA) 4008) dont les membres interviennent dans les différents parcours et contribuent ainsi à irriguer la formation par leurs travaux de recherches. Du fait de liens avec des associations, entreprises et institutions publiques, les étudiant·e·s ont l'opportunité de compléter leur formation par des stages ce qui leur permet d'envisager une meilleure insertion professionnelle compte tenu de l'expérience ainsi acquise.

Le master ouvre la possibilité de co-diplomation ou de double diplomation avec quatre établissements étrangers (Institut de Philosophie de Kingston University (Londres), l'École normale d'Haïti, l'Université de Stuttgart, l'Université d'État en Sciences Humaines de Russie de Moscou). De plus, le programme de la formation a noué une quinzaine de conventions internationales de coopération et presque autant de programmes d'échanges Erasmus assurant un rayonnement international au master et des opportunités d'internationalisation de la formation des étudiant·e·s.

Organisation pédagogique

L'organisation de la mention est structurée autour de trois domaines : « Analyse et critique des arts et de la culture », « Analyse des mondes sociaux, juridiques et politiques », « Arts, littératures, philosophie dans l'espace Caraïbe ». La première année (M1) s'organise autour d'un tronc commun aux trois domaines. Il est composé de trois unités d'enseignement (UE) « Philosophie générale », « Pratiques et usages de la philosophie » et « Introduction aux champs disciplinaires », qui proposent un certain nombre de cours (éléments constitutifs) entre lesquels les étudiant·e·s doivent choisir. En deuxième année (M2), la structure est sensiblement différente : une UE constitue le tronc commun de la formation et deux UE sont distinctes pour deux des trois domaines (UE « Philosophie et art » et « Critiques de la culture » pour le domaine « Analyse et critique des arts de la culture » ; UE « Philosophie et politique », « Critiques de la morale » pour le domaine « Analyse des mondes sociaux, juridiques et politiques ». Le troisième domaine permet de choisir des enseignements dans chacune des UE des deux premiers. Les étudiant·e·s peuvent ainsi composer leur cursus de formation selon leurs intérêts et projets. La rédaction du mémoire de recherche constitue le moment essentiel de l'apprentissage de la recherche accompagné d'activités d'initiation à la recherche assurées dans le cadre de séminaires et de collaborations avec l'école doctorale « Pratiques et théories du sens ».

L'apprentissage de la recherche est guidé par des dispositifs de tutorat, tandis que l'insertion professionnelle est facilitée par la réalisation de stage. La spécialisation introduite en M2 est également progressive, permettant d'assurer une culture philosophique à la fois large et maîtrisée. Les réorientations d'un parcours à l'autre restent possibles sur avis de l'enseignant·e·tut·eur·rice et du jury de M1. Des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP) permettent à la formation d'accueillir des étudiant·e·s en reprise d'études. Les étudiant·e·s salarié·e·s et ceux·celles ayant des contraintes spécifiques ou en situation de handicap sont accompagnés individuellement après établissement d'un contrat pédagogique individualisé.

La place des langues semble assez restreinte, les étudiant·e·s ayant néanmoins la possibilité de valider des enseignements de langue destinés à les aider dans la compréhension de textes philosophiques.

Pour l'heure, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) dans la formation reste sommaire, une plateforme MOODLE est utilisée essentiellement comme dépôt de documents textes et multimédia par les enseignants pour diffuser la documentation des séminaires.

Un séminaire de remédiation et des tutorats enseignants et étudiants ont été créés pour accompagner les étudiant·e·s en difficulté dans leur cursus, adossés à un contrat individuel de réussite permettant un suivi au plus près selon les problèmes rencontrés en cours de formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique de la mention est composée de 21 enseignant·e·s-chercheur·se·s titulaires : neuf professeur·e·s, 11 maître·sse·s de conférences (dont trois habilité·e·s à diriger des recherches) et un professeur agrégé, auxquels s'ajoutent deux demi-postes d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), une lectrice d'anglais, un professeur de l'Université Kingston, trois enseignant·e·s de l'UFR Langues et cultures étrangères et quatre doctorant·e·s monit·eur·rice·s. L'annexe au dossier d'autoévaluation censée donner la composition précise de l'équipe pédagogique est malheureusement manquante.

La formation est pilotée par le conseil de master et le conseil de perfectionnement de l'UFR. Le premier, composé d'enseignant·e·s et d'enseignant·e·s-chercheur·se·s détermine les contenus de cours et assure le suivi du master tandis que le second, comprenant 34 membres (dont huit étudiant·e·s, cinq personnels BIATOSS (Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé) et quatre représentant·e·s du monde professionnel ou « extérieurs »), assure le suivi de fond et le retour sur auto-évaluation de la formation.

Les étudiant·e·s sont régulièrement associé·e·s au suivi de la formation à travers les réunions de département et le conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances intègrent à la fois du contrôle continu et du contrôle final avec des aménagements pour les étudiant·e·s ayant des contraintes spécifiques (salariés, publics empêchés, etc.).

Résultats constatés

Les effectifs de cette formation sont stables sur la période (voire en très légère croissance) autour de 300 inscrit·e·s dans la mention toutes années confondues. Le taux de présence aux examens est cependant en recul sur la période examinée (de 72 % à 53 %). Les taux de réussite sont dans l'ensemble très modestes. Ils se situent autour de 73 % de ceux ayant au moins une note dans apogée pour le M1 et de 60 % pour le M2 (soit respectivement 55 % des inscrits en M1 et 31 % des inscrits en M2 en moyenne sur la période). On ne dispose pas d'indicateurs précis sur la mobilité entrante et sortante. Pour l'heure, les données disponibles ne permettent pas d'évaluer de manière satisfaisante l'insertion professionnelle ou la poursuite d'étude des étudiant·e·s.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une articulation forte à la recherche avec une équipe pédagogique de qualité.
- Un suivi personnalisé et des dispositifs de remédiation et d'accompagnement complets.
- Une forte ouverture internationale avec des co-diplomations structurées.

Principaux points faibles :

- Des taux de réussites trop faibles (surtout en M2).
- Une spécialisation qui intervient seulement en M2, sans réel parcours professionnalisant.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention propose trois parcours mais la grande autonomie laissée aux étudiant·e·s dans la composition de leur propre parcours (choix des cours à la carte sur chaque UE) brouille la lisibilité de la formation. Il y aurait sans doute matière à approfondir l'identité de chaque parcours en introduisant une spécialisation dès le second semestre du M1.

L'articulation avec la licence *Philosophie* de l'université est évidente, de même que la formation à la recherche en lien avec l'école doctorale. La place des stages et donc la dimension professionnalisante ne sont cependant

pas totalement claires. Si le choix du département de philosophie de ne plus préparer aux concours de recrutement de l'éducation nationale peut se comprendre, il reste que la dimension professionnalisante de la formation ne peut pas se réduire à la recherche et qu'il serait sans doute utile de proposer des options au sein des parcours qui devraient intégrer davantage de dispositifs en lien avec les débouchés professionnels extra-académiques.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER PSYCHANALYSE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Psychanalyse* de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis est une formation en deux ans sans parcours différenciés. Sa finalité thématique concerne l'étude des concepts de la psychanalyse freudienne et lacanienne à travers, notamment, l'étude de textes. Elle reste surtout orientée vers la poursuite d'études en doctorat, la majorité des étudiant.e.s inscrit.e.s étant déjà salarié.e.s. Elle n'est délivrée qu'en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Sciences de l'Éducation, Psychanalyse, Communication/Français Langue étrangère » (COM-FLE).

La formation comprend un total de 585 heures d'enseignement qui se répartissent en 312 heures en première année (M1) et 273 heures en deuxième année (M2). Les enseignements ont lieu sur le site de l'Université Paris 8 à Saint-Denis.

ANALYSE

Finalité
<p>La mention de master <i>Psychanalyse</i> vise avant tout la poursuite d'études en doctorat en psychanalyse, mais aussi, comme indiqué dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), l'insertion professionnelle comme formateur·trice et superviseur·e de travailleur·e-s sociaux ou bien, à l'aide d'une formation complémentaire, comme psychothérapeute. Il est à noter que les étudiant·e-s inscrit·e-s dans cette formation sont le plus souvent salarié·e-s (professionnel·le-s du champ de la santé ou socio-éducatif). Les enseignements proposés sont cohérents avec l'objectif de la poursuite d'études en doctorat de psychanalyse.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La mention de master <i>Psychanalyse</i> est la seule de ce type en région Ile-de-France. Il ne semble pas exister de liens avec d'autres formations proches dispensées sur ce territoire.</p> <p>La formation est adossée à l'équipe d'accueil (EA) « La section clinique » (EA 4007) à laquelle tous les enseignant·e-s-chercheur·e-s de la mention semblent être rattaché·e-s.</p> <p>Les liens avec l'environnement socio-économique reposent essentiellement sur des relations avec trois unités</p>

cliniques des Hauts-de-Seine (92) et du Val-de-Marne (94), au sein desquelles les étudiant·e·s suivent des présentations de patient·e·s.

Il n'est pas fait état dans le dossier d'éléments permettant d'évaluer la mobilité entrante et sortante des enseignant·e·s-chercheur·e·s et des étudiant·e·s, même s'il est mentionné, à plusieurs reprises, que la mention attire des étudiant·e·s étranger·ère·s.

Organisation pédagogique

La structure de la mention est monolithique, en ce sens que tous les enseignements sont en tronc commun, sans parcours différenciés. La répartition CM (cours magistraux)/TD (travaux dirigés), même si elle est équilibrée entre les deux années de la mention, ne l'est pas au regard de chaque année : 25 % de TD en M1 et 100 % en M2. Le volume horaire du stage obligatoire en M2 n'est pas précisé mais l'on infère qu'il pourrait correspondre à 39 heures au premier semestre et 39 heures au deuxième semestre, sans qu'il soit fait mention d'un accompagnement particulier des étudiant·e·s. Ce stage peut être remplacé par le suivi d'une présentation de « malades », pour reprendre la terminologie du dossier.

Il est regrettable de ne pas trouver d'enseignements de méthodologie et de pratique de langues étrangères, même si ces dernières sont transversales aux enseignements fondamentaux à travers la lecture de textes. La description des différents enseignements se limite à des intitulés très généraux que l'on ne retrouve pas dans le tableau de composition de l'équipe pédagogique, et ne permet pas d'apprécier la progressivité de la formation entre le M1 et le M2. Sur l'ensemble des 585 heures, 156 heures sont dédiées à des séminaires du directeur·trice de recherche, ce qui représente 26,6 % de la formation, bizarrement comptabilisés sous forme de cours magistraux en M1.

Les modalités de contrôle de connaissances reposent uniquement sur du contrôle continu (ce qui est généralement plutôt favorable à la réussite des étudiants). Il n'y a pas d'information sur les modalités de validation du mémoire, ni sur les modalités de validation du stage ou de la « présentation de malades » en M2. Il est mentionné que le passage du M1 au M2 n'est pas possible sans la validation du mémoire et avec un minimum de 45 ECTS (crédits européens). Chaque EC (élément constitutif) est crédité de 5 ECTS, hormis le « Séminaire du directeur·trice de recherche » qui vaut pour 10 ECTS.

Il n'est pas précisé d'aménagements particuliers des enseignements qui permettraient de tenir compte de la spécificité du public d'étudiant·e·s salarié·e·s. Il est néanmoins possible de déduire que le nombre d'heures hebdomadaires présentielle reste très modeste (entre 6 et 12 heures de cours). Concernant l'accueil d'étudiant·e·s en situation de handicap, le master s'en remet au service Accueil Handicap de l'université.

Les mutualisations d'enseignements et les possibilités de passerelle sont peu évoquées dans le dossier.

La place de la professionnalisation consiste en un stage de deux fois 39 heures. Il n'est pas dit si les stages font l'objet d'une supervision assurée par un professionnel non enseignant·e-chercheur·e. L'aide à la recherche de stage s'appuie sur le dispositif mis en place par l'université mais ne semble pas organisée de façon spécifique par la mention de master.

La place de la recherche est représentée par les enseignements dispensés par les membres du laboratoire « La section clinique », par la réalisation d'un mémoire en M1 et M2 et par la possibilité (en supplément de la maquette) de suivre des conférences le samedi, mais aussi par un cycle d'études (qui semble payant) intégrant un certificat d'études freudiennes, des enseignements de clinique psychanalytique et un cycle préparatoire au doctorat.

La place accordée au numérique est très limitée (présence d'un ordinateur pour les étudiant·e·s et d'un vidéoprojecteur pour les cours) et n'est donc pas facteur d'innovation pédagogique. Le dossier mentionne une initiative des étudiant·e·s qui vise à enregistrer les cours et à les déposer sur une plateforme interne qui toutefois ne remplace pas l'outil numérique comme support innovant.

L'internationalisation est bien présente sous la forme de plusieurs partenariats avec des accords de coopération : faculté de psychologie, université fédérale de Rio de Janeiro ; master de psychanalyse, université nacional de San-Martin (Argentine). Il existe également des partenariats sans convention : université de Florianopolis – Brésil ; université nationale autonome de Monterrey – Mexique).

La fiche RNCP, bien que remplie, ne décrit pas les compétences acquises par les étudiants.

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de 10 enseignant·e·s-chercheur·e·s appartenant à la 17^{ème} section (philosophie) du Conseil national des universités (CNU) : un total de huit enseignant·e·s-chercheur·e·s statutaires, un enseignant-chercheur contractuel et un enseignant-chercheur associé (qui se répartissent en deux professeurs d'université [PU], un maître de conférences-habilité à diriger des recherches [MCU-HDR], cinq maîtres de conférences, un maître de conférences associé et un assistant temporaire d'enseignement et de recherche [ATER] (support faisant peut-être suite à un départ à la retraite d'un PU), ce qui représente 1824 heures d'heures équivalent TD alors que la maquette de la mention de master psychanalyse comporte 702 heures équivalent TD. Pour assurer les services pédagogiques des enseignant·e·s-chercheur·e·s, il y a fort à penser que les enseignements soient dispensés en tous petits groupes (il est d'ailleurs fait mention dans le dossier, du « caractère fortement individualisé de la formation de master »), d'autant que 200 heures sont assurées par 13 enseignant·e·s vacataires. Le taux d'encadrement semble donc plus qu'excellent.

L'équipe déplore néanmoins dans son dossier un « déficit important de poste de professeur et/ou d'HDR pour l'encadrement des doctorants » : il n'est pas fait mention de régulation, comme c'est souvent le cas dans les écoles doctorales (ED), du nombre de doctorant·e·s par encadrant·e (par exemple, cinq doctorant·e·s maximum par HDR), ce qui serait une solution permettant facilement, au niveau doctoral, de pallier au problème mentionné dans le dossier. Concernant le ratio enseignant·e·s/étudiant·e·s, en ce qui concerne l'encadrement des stages de master, il avoisine 15 étudiant·e·s par enseignant·e, ce qui respecte le décret de 2017 qui limite à 24 le nombre d'étudiant·e·s encadré·e·s par un même maître de stage universitaire.

Le pilotage de la formation est assuré par une commission pédagogique composée de six enseignant·e·s-chercheur·e·s de la mention, d'un responsable des enseignements, d'un responsable des équivalences, d'un responsable des relations internationales et d'un responsable des stages et des présentations cliniques. Ces différents rôles ne sont pas décrits dans le dossier.

Le jury de master inclut l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Un conseil de perfectionnement est mis en place, mais sa composition n'est pas décrite et il n'est donc pas possible d'évaluer la présence des étudiant·e·s en cours de formation, des étudiant·e·s diplômé·e·s et de professionnel·le·s. Plus surprenant, il est expliqué dans le dossier que l'équipe pédagogique a estimé que les réunions du conseil de perfectionnement ne s'étaient pas avérées pertinentes en l'absence de données exploitables dans un premier temps. Le conseil s'est néanmoins réuni une première fois le 12 juin dernier pour décider de la mise en place de nouveaux outils de communication au sein du département.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrit·e·s pédagogiques est relativement stable sur les cinq dernières années (en moyenne, 119 étudiant·e·s sur les deux années de la mention), mais en moyenne seulement 77,7 % des M1 et 72,2 % des M2 se présentent à au moins un examen. Sur cet effectif, les taux de réussite respectifs en M1 et M2 sont, en moyenne, de 64,9 % et 67,8 %, ce qui semble assez faible pour une filière dont l'accès semble sélectif (recrutement sur dossier en M1 (CV et projet de recherche) et entretien). La composition du jury de recrutement et les critères utilisés ne sont pas clairement précisés, pas davantage l'origine des candidat·e·s, élément qui permettrait d'évaluer l'attractivité de la formation soulignée dans le dossier. A ce sujet, on ne connaît pas le taux de recrutement en formation continue.

Le taux de redoublement est élevé (pour les étudiant·e·s n'ayant pas validé l'année, moyenne du redoublement en M1 : 56,8 % ; M2 : 68,4 %). Aucune analyse de ces éléments n'est proposée, éléments qui surprennent au regard des modalités de contrôle des connaissances qui reposent principalement sur le contrôle continu. Les chiffres concernant la poursuite d'études doctorales sont difficiles à extraire du dossier. En moyenne, à l'issue du M2, 30,3 % de ceux qui ont obtenu le diplôme quittent l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, les autres redoublent très majoritairement dans la même mention.

Les informations concernant l'insertion professionnelle sont également difficiles à interpréter, le tableau joint au dossier restant très elliptique sur ce sujet.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Orientation thématique originale.
- Bonne ouverture à l'international.
- Taux d'encadrement élevé.

Principaux points faibles :

- Fort taux d'abandon et/ou d'échec en M1 et M2.
- Absence de données sur l'insertion professionnelle des diplômé·e·s.
- Les informations présentées dans le dossier restent sommaires.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'examen des différents éléments du dossier, notamment du volet des « Résultats constatés », montre la nécessité de réaliser une analyse approfondie de l'insertion professionnelle, de la poursuite d'études et surtout des taux d'échec importants en M1 et M2. Le recours et l'utilisation des supports fournis par l'université (questionnaire d'évaluation des enseignements, enquête sur le devenir des étudiant·e·s) semblent une voie d'amélioration possible.

Cette analyse devrait s'accompagner d'une réflexion approfondie sur les conditions de recrutement et de suivi des étudiant·e·s. En effet, les taux d'échec soulignés, et le fait que plus d'un tiers des étudiant·e·s ne se présentent pas aux examens, montrent le décalage entre les critères appliqués et les conditions d'obtention du diplôme. Dans ce contexte, il est urgent de pouvoir mettre en place un conseil de perfectionnement incluant des étudiant·e·s en cours de formation, des étudiant·e·s diplômé·e·s de la mention et des professionnel·le·s qui n'interviennent pas dans la formation. Compte tenu de ces éléments, l'évolution de la formation vers une formation à distance, comme proposé dans le dossier, semble prématurée sans un examen approfondi des modalités actuelles de fonctionnement. Il conviendrait enfin d'impulser des enseignements de méthodologie et de langue anglaise (comme cela est proposé dans le dossier), et de donner une place réelle au numérique comme support pédagogique innovant.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Champ « Arts, humanités »
Observations
Retours des responsables de formation

Master Création Numérique Parcours Arts et technologies de l'image virtuelle
Licence Musicologie
Master Musicologie
Licence Arts plastiques
Master Arts Plastiques
Master Philosophie
Master Psychanalyse

Master Création Numérique Parcours Arts et technologies de l'image virtuelle

Continuité intrinsèque entre la Licence 3 ATI et le Master Création Numérique

Le master "Création Numérique" Parcours "Arts et Technologies de l'Image" (ATI), de par son positionnement original, axe sa pédagogie sur une bi-compétence Artistique et Technique. De ce fait ce master s'inscrit dans le prolongement de la licence 3 Arts plastiques parcours "Arts et Technologies de l'Image".

Cette Licence 3 (ATI) garantit que les étudiants disposent des prérequis nécessaires en terme de compétences pour pouvoir poursuivre en Master. Ainsi, les étudiants de ce parcours poursuivent leurs études, en très grande majorité, avec le master "Création Numérique" parcours ATI.

Il existe des étudiants d'autre parcours qui s'inscrivent directement dans ce parcours de master, seulement il est nécessaire qu'ils disposent des prérequis voulus, et selon les places disponibles limitées à 30. Les profils hétéroclites des étudiants du Master Création Numérique proviennent ainsi en majorité des modes de recrutement de la Licence 3 ATI.

Projets pédagogiques et scientifiques interdépartementaux

Il a été noté une faiblesse des liens avec les autres formations de l'UFR. S'il est vrai que nous n'avons pas de "lien officiel" avec les autres départements, force est de constater que nous avons, de fait, beaucoup d'interactions depuis 2016 avec le département théâtre, où nous échangeons régulièrement des enseignements et mutualisons nos plateformes technologiques d'enseignement (en particulier autour de la capture de mouvement). Cette collaboration est plus particulièrement marquée dans le cadre d'une pédagogie par des projets communs entre étudiants d'autres départements notamment danse, musique ou cinéma. Par exemple, nous avons sollicité récemment lors des semaines intensives l'aide du département Musique pour la réalisation sonore.

Recrutements futurs du département ATI en lien avec le monde professionnel

Nous sommes parfaitement conscients de l'importance professionnalisante de notre formation, et si nous souhaitons ardemment agrandir notre équipe c'est justement dans le but d'améliorer ce lien université/professionnelle, que notre petite équipe, compte tenu de son très faible effectif, a beaucoup de mal à maintenir au niveau souhaité, en particulier pour l'encadrement de nos nombreux



contrats professionnalisants. De plus, nous avons été de nombreuses fois sollicités par des entreprises ou des structures professionnelles (citons l'AFDAS, l'AFCA ou le SPFA), et le manque d'enseignants-chercheurs permanents ne nous permet pas de concrétiser certaines opportunités, et ainsi d'appuyer notre fort lien enseignement/recherche avec le monde professionnel. Ainsi, il sera fait attention à ce que le profil recruté dispose d'un réseau professionnel efficient, afin de nous aider à maintenir notre vivier de professionnel enseignant, de qualité.

Précisions sur la confusion portée sur le jeu vidéo

Notre formation ne souhaite pas enseigner "le jeu vidéo" ou sa réalisation dans sa totalité. En effet, l'enseignement que nous dispensons porte sur l'image de synthèse 3D, le temps réel et le précalculé et nous ne souhaitons pas nous engager sur une formation en game design, ergonomie ou marketing. Nous envisageons l'enseignement de la 3D temps réel pour le jeu vidéo, afin de tenir compte de l'évolution des technologies et de la fusion récente des dispositifs temps réel avec des outils de production, ce qui s'inscrit dans les recherches d'entreprise d'effet spéciaux et d'animation comme Cube Creative ou Studio 100. En outre, nous avons noté que des entreprises de jeu vidéo initient en parallèle la démarche inverse, et sont à la recherche de personnes disposant de ces compétences afin de permettre une transversalité efficace dans leurs productions. En résumé, le jeu vidéo est davantage un support à l'expérimentation pour les images numériques et la réalité virtuelle qui sont au cœur de la recherche de l'équipe INREV adossée au département ATI

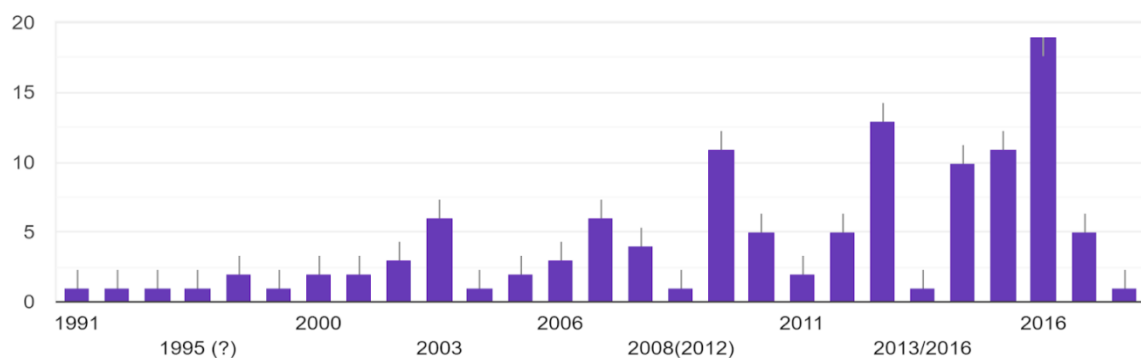
Précisions sur les données post-diplôme recueillies

Concernant l'étude que nous menons sur le suivi de nos étudiants, elle comprenait un échantillon basé sur les 25 dernières promotions, ce qui porte donc sur un effectif d'environ 750 personnes. Nous pouvons dire que le nombre de réponses (117) est un très bon taux de retour qui montre l'attachement des anciens à notre formation. Nous n'avons pas jugé utile de présenter l'ensemble des données recueillies par notre questionnaire dans ce document, mais il portait aussi bien sur le salaire net moyen ou la localisation géographique (France ou étranger). À la sortie d'étude, la grande majorité de nos anciens étudiants sont embauchés avec un statut d'infographiste 3D, ou de Technical Director (TD) et avec une rémunération horaire en accord avec la convention collective.

Si ce sondage a été réalisé pour satisfaire les besoins internes à la formation, nous ne pensons pas utile de le rendre public. Voici les graphiques issus du sondage :

Promotion (année de fin)

120 réponses

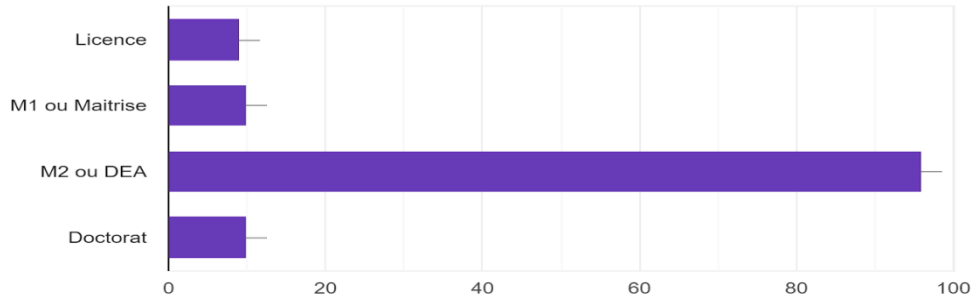


Nombre de personnes réponses par années de promotion



Niveau

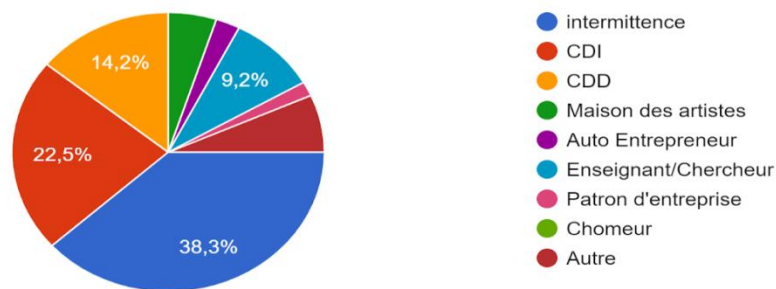
114 réponses



Diplôme ou équivalent des personnes ayant répondu

Situation Actuelle

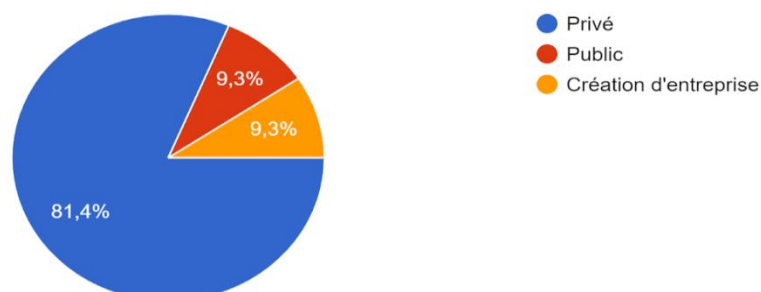
120 réponses



Situation actuelle au moment de la réponse au sondage

Type de structure

118 réponses



Type de structure relative à la situation professionnelle

A partir de ces graphiques, nous observons une plus nette participation sur les dix dernières années, soulignant la perte de contact à mesure que les années passent. A 84% les personnes ayant répondues



étaient diplômées d'un niveau master ou équivalent, nous permettant d'affirmer que les participants offrent des informations sur leur situation professionnelle en accord avec un enseignement complet jusqu'à la dernière année d'ATI. Nous observons une majorité d'intermittence avec presque un tiers des réponses et un quart de CDI, métiers connus pour être réciproquement majoritaire dans les secteurs du cinéma d'animation et du jeu vidéo. Nous remarquons aussi une grande majorité d'emplois dans le privé (81,4%), relatif aux corps de métiers cités avant.

Les différents retours dans un champ libre ont fait état de cette liste non exhaustive de métiers exercés d'une grande diversité : "Graphiste, TD [Technical Director], FX TD [Effect Technical Director], Technical Artist, Artiste Effet Visuel, Développeur python, Maître de conférences, Superviseur assets, Environment artist, Généraliste 3D Blender, Animatrice 2D & 3D, Graphiste Motion Design, TD Rendu, Animatrice 3D Senior, Animateur 3D Motion capture, Graphiste Lighting Artist, Graphiste 3D/3D, Superviseur Wrangler, Superviseur FX, Développeur/Infographiste, VFX Artiste [Visual Effect], Assistant Réalisateur, Superviseur Character Rigging, Lead Pipeline TD, Matte painter, Lead CG Supervisor, Chef de projet...". Nous remarquons sur la base de ces dénominations l'appartenance de ces métiers au milieu du cinéma d'animation, du jeu vidéo et de la réalité virtuelle, au cœur de l'enseignement d'Arts et Technologies de l'Image. A partir de ce constat, nous concluons que notre enseignement permet aux personnes ayant participées au sondage de majoritairement trouver un métier en accord à l'enseignement offert par notre département.

Formation : Licence Musicologie

*p. 2 : « *Interprétation et métiers de la musique, avec des cours parfois très ciblés (par exemple « musiques microtonales ») ou, au contraire, des pans de la culture délaissés (l'histoire musicale des origines au XIXe siècle).* »

La question de la microtonalité concerne grand nombre de systèmes extra-européens, traverse tout le XX siècle dans la musique écrite et permet une mise en perspective des systèmes musicaux établis, ouvrant à une réflexion critique de la musique. Des thématiques en apparence très ciblées permettent de traiter des questions très générales. Par ailleurs, des cours historiques sur la musique sont assurés par Joël Heuillon, spécialiste de la période baroque, Christian Accaoui (« Histoire de la musique du XVII siècle », « Histoire de la musique du XVIII siècle », « Histoire de la musique du XIX siècle », « Histoire de la musique du XX siècle ») et Jean Paul Olive (« Histoire et logique des formes musicales »).

*p. 2 : « *Le dossier n'explique pas toujours clairement comment l'étudiant-e s'oriente entre ces mutualisations et ces spécialisations. Par exemple, le cours Approches des œuvres est sous-titré « parcours mutualisé » : sans préciser avec qui.* »

Concernant les « cours mutualisés » il y a une explication à la page 15 du dossier d'auto-évaluation (l'utilisation à l'intérieur de l'UFR). Les « mineures » sont choisies par l'étudiant avec l'aide des enseignants, des tuteurs et de la brochure explicative.

*p. 3 : *On constate un fort taux d'échec et d'abandon tout au long de la licence. Il existe un différentiel très fort entre le nombre d'inscriptions administratives et le nombre d'étudiant-e-s validant leur année (40 % seulement environ). Seulement 21 % des inscrits en première année de licence (L1) en 2014 et présents aux examens ont obtenu leur licence en 2017. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le fait que beaucoup d'étudiant-e-s profitent d'une « remise à niveau dans les technicités de la musique » et réalisent leur licence sur quatre années. On peut regretter qu'aucun commentaire ne puisse renseigner sur ce point, afin de pouvoir faire une lecture non faussée des*



échecs et abandons et pouvoir interpréter ces données.

La partie des statistiques ne nous a pas été communiquée pendant la rédaction du dossier, donc nous ne pouvions pas effectuer des commentaires. D'ailleurs, l'année de mise à niveau oblige réellement l'étudiant à faire sa Licence en quatre ans mais aussi elle réduit d'une manière considérable le véritable taux d'échec. En outre cette année propédeutique permet à un public qui n'a pas les prérequis nécessaires à accéder à la formation.

* dans la partie « Conclusion » : nous soulignons l'intérêt d'avoir un conseil de perfectionnement au niveau de l'UFR qui permet de mutualiser les points.

Master Musicologie

* dans la partie Finalité, fin du 2nd paragraphe, « On peut malgré tout regretter que le dossier ne révèle pas les modalités permettant aux étudiant-e-s de mettre en regard les différentes disciplines ».

Il faut dire ici que les directeurs de recherche accompagnent les étudiants dans cette mise en regard des différentes disciplines et la constitution d'un parcours personnalisé.

* dans la partie Organisation pédagogique, premier paragraphe « Les deux parcours de master n'ont pas de tronc commun... » .

Les deux parcours du Master Arts, mention Musique, recherche et création, diffèrent par leur structure interne mais s'appuient sur une offre partagée de cours et séminaires qui assure *de facto* une mutualisation des enseignements.

De plus, il faut signaler que les listes de cours sont évolutives chaque année, en fonction des propositions de cours des enseignants. Il est donc difficile d'arrêter une liste pour un contrat de 5 ans.

* dans la partie « Conclusion » : nous soulignons l'intérêt d'avoir un conseil de perfectionnement au niveau de l'UFR qui permet de mutualiser les points.

Licence Arts plastiques

- Sur l'interaction recherche/enseignement, chaque étudiant doit suivre un cycle de conférences orienté recherche et coordonné par des enseignants-chercheurs, par ailleurs nombre de cours sont fléchés L3/M1.
- Concernant les heures d'encadrement des étudiants de licence par des enseignants chercheurs : Les MCF y consacrent 3/5^{ème} de leur service ; les PR 2/5^{ème} ; les PRCE/PRAG entre 65 et 100%.
- Le choix du stage en L2 est considéré comme une aide à la détermination. Le stage en L3 surchargerait le travail des étudiants déjà engagé dans leur projet tutoré.
- Concernant la mobilité internationale, en moyenne 8 étudiants bénéficient d'un échange international (sortant) et 26 viennent dans notre université.
- Les enseignements sont conçus de manière structurée et progressive de la L1 à la L3. Les étudiants peuvent identifier, choisir et suivre des cours selon leurs intérêts personnels, par exemple en :



- ° Histoire de l'art, théorie de l'art, écriture sur l'art, photographie, son, design graphique, vidéo, dessin, peinture, sculpture, multimédias.
- Le plus grand nombre des vacataires sont effectivement des professionnels (artistes, photographes, graphistes, architectes, commissaires d'expositions, critiques d'art, conservateurs), il y a également les PAST et les MAST, et les professionnels invités dans le cadre des cycles de conférences et ponctuellement dans des cours.
- Concernant les dispositifs pédagogiques nous prévoyons des workshops conçus sous la forme de cours intensifs qui se déroulent à chaque début et fin de semestre (soit 7 semaines/an). Dans ce cadre, les étudiants sont invités à travailler avec des professionnels, artistes dans le cadre de workshop, certains cours sont pris en charge par ces professionnels, d'autres enfin se déroulent dans des milieux professionnels hors de l'université. Par ailleurs, des visites de lieux sont organisées dans le cadre de cours spécifiques et d'intensifs.
- Les étudiants peuvent choisir trois orientations parmi les projets tutorés : recherche, médiation, critique ou commissariat d'exposition ; pratique personnelle. Les projets tutorés d'initiation à la recherche sont conçus de manière à laisser le choix à l'étudiant d'y développer une recherche action, une recherche création ou une recherche théorique produisant des objets conceptuels.
- La pédagogie de projets reste innovante dans un cadre universitaire.
- Outre la photo et les outils numériques, les moyens techniques à disposition des étudiants sont : la sérigraphie (développé en partenariat avec une association de Saint-Denis), les pratiques sonores (micros, enregistreurs, systèmes de diffusion, logiciels de traitement du son), la vidéo (caméra et postes de montage) des salles d'atelier sont également disponibles. Des moyens supplémentaires seraient chaleureusement salués pour développer d'autres outils techniques.
- La dimension internationale de l'université se manifeste, notamment par le nombre d'étudiants Erasmus : 26 étudiants en moyenne entrant.

Master Arts Plastiques

- Nos quatre parcours sont orientés vers la recherche et adossés à notre équipe d'accueil Art des Images et Art Contemporain. Il n'y a aucun tournant théorique dans les enseignements de master, ni par rapport aux maquettes précédentes ni par rapport à la licence. La recherche création comme la recherche action sont au cœur de nos enseignements, qui dépassent l'opposition toute faite entre savoir théorique et expérimentation pratique.
- La préparation aux métiers de l'enseignement, via les concours de CAPES et d'agrégation, se fait au sein du Master MEEF, sous l'égide de l'ESPE de l'académie de Créteil (UPEC).
- Les enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées chaque année par l'OVE de l'université. Les taux de retours sont cependant souvent faibles et non significatifs pour certains domaines et a fortiori pour certains parcours aux effectifs peu élevés. Par ailleurs, l'établissement ne dispose pas de moyens humains suffisants pour effectuer une analyse qualitative des résultats de ces enquêtes.
- Les échanges interdisciplinaires se font au niveau des parcours individuels des étudiants, et non au niveau institutionnel des parcours.
- Nos partenariats professionnels avec les institutions culturelles se font surtout par l'envoi régulier d'étudiants en stage, d'année en année. Ce sont les échanges humains personnalisés qui sont favorisés, et non des partenariats institutionnels.



- Nous ne voulons avoir, en tant que service d'université, aucune statistique précise sur les étudiants étrangers, leur origine et leur parcours.
- La dimension internationale de notre master se manifeste aussi par le nombre d'étudiants Erasmus : 10 étudiants en moyenne entrants, 5 sortants, par an.
- L'accès en M1 est subordonné à un diplôme de Licence Arts Plastiques, en M2 à l'obtention d'un M1 dans la filière. Les entrées peuvent se faire aussi par équivalence, notamment avec des écoles d'art françaises ou étrangères, ce qui explique que le nombre d'étudiants de M2 puisse être plus important que celui de M1, selon les parcours et les années.
- Les taux d'échec relativement élevés en M1 et M2 tiennent au fait que de nombreux étudiants, notamment salariés, choisissent de faire leur master en trois ou quatre ans.
- Le choix de l'UFR Arts est d'avoir un conseil de perfectionnement regroupant les différents masters en art, ce qui enrichit considérablement notre réflexion collective.
- Le questionnaire pour l'enquête d'évaluation des formations par les étudiants est en annexe 1.
- Dans le LMD 4, nos capacités d'accueil ont été ajustées à la baisse.

Formation : Master Philosophie

- 1) Nous ne comprenons pas dans l'« Analyse des perspectives et recommandations » (p. 3) la conclusion suivante :

« Il y aurait sans doute matière à approfondir l'identité de chaque parcours en introduisant une spécialisation dès le second semestre du M1 », dont l'un des principaux points faibles : « Une spécialisation qui intervient seulement en M2, sans réel parcours professionnalisant ».

Comme nous l'indiquons dans le document d'accompagnement en word de notre maquette, et notamment dans les parties consacrées à

- a) la présentation des deux Parcours « qui correspondent à la double inscription de la mention de master Philosophie de l'Université Paris 8 dans les domaines « Arts » et « Sciences humaines et sociales » – ce qui explique la différence des deux parcours **en amont** ;
- b) la présentation de l'EC « Initiation à la recherche » (dont la partie « Organisation pédagogique » ne semble pas tenir compte, cf. *supra*, point 2), où d'une part nous expliquons la différence des deux parcours **en aval** (c'est-à-dire et par rapport à une éventuelle inscription en doctorat dans des ED différentes et par rapport à un différent parcours professionnalisant) et d'autre part, l'introduction de l'EC « Initiation à la recherche » vise déjà, entre autres choses, ce que dans votre document vous nous recommandez, c'est-à-dire



« à fournir, déjà à partir du deuxième semestre de la première année, des outils théoriques et méthodologiques permettant une confrontation du travail théorique que l'étudiant est en train de préparer pour l'examen oral de la fin de la première année avec les espaces de recherche ou de formation professionnelle où il pourrait éventuellement s'engager dans une éventuelle recherche doctorale. Prévoir cet EC à la fin du S2, avant de la bifurcation des parcours caractérisant notre Master, se révèle indispensable pour sensibiliser l'étudiant à bien choisir son parcours même en fonction d'une éventuelle recherche doctorale qui privilégiera soit l'élaboration critique du champ artistique et culturel (domaine « Arts » et ED correspondantes), soit les usages, tant informatifs que performatifs, du savoir au sein des changements sociaux et politiques (domaine « Sciences humaines et sociales » et ED correspondantes). Ainsi, dans le cadre de cet EC, il revient à l'étudiant, sous l'encadrement d'un enseignant de l'équipe pédagogique à travers un ou plusieurs entretiens, de déterminer l'un des deux parcours au sein du M2 en concevant la pertinence dans la transition conduisant de son projet de recherche en un premier temps à sa présentation à l'examen oral de la fin de M1, et en un deuxième temps, à son développement en vue de la rédaction et de la soutenance du Mémoire de M2 ».

Master Psychanalyse

Encadrement des doctorats :

Nous évoquons dans le rapport un problème d'encadrement des doctorats, en raison du faible nombre de PR et d'HDR de l'équipe et la forte demande. Il nous est répondu que nous pourrions diminuer le nombre d'inscrits en appliquant des quotas donnés par l'ED. Nous objectons que c'est déjà le cas. Les quotas sont de 10 étudiants par PR ou HDR, nous avons obtenu de porter ce contingent à 11. Or, il faut rappeler que notre formation n'est pas seulement unique sur l'île de France comme le mentionne le rapport, mais en France (le Master de psychanalyse de Montpellier est rattaché à la théologie et il a une toute autre orientation que la nôtre, le Master de Paris 7 relève de la psychologie et répond à de tout autres objectifs). Il n'y a donc aucune possibilité d'orienter les étudiants vers d'autres formations en France. Il n'en existe qu'une en Argentine (mais rattachée à la psychologie). Or les étudiants étrangers s'adressent en grand nombre vers notre doctorat qui jouit d'un prestige incontestable dans le Monde. C'est pourquoi il est important de pouvoir accueillir ces étudiants.

Analyse du taux de réussite :

Le rapport fait état d'un « fort taux d'échec ou d'abandon » avec une moyenne de 64,9% de réussite en M1 et 67,8% de réussite en M2. Notons d'emblée la variabilité de ces chiffres, qui peuvent aller, selon les années, jusqu'à 81% de taux de réussite (ces chiffres semblent par ailleurs peu correspondre à notre expérience et mériteraient peut-être d'être vérifiés, il faut tenir compte du fait, en particulier, que les étudiants choisissent très souvent de ne pas faire le diplôme en deux ans). Rappelons en outre, que certes, la formation est sélective, mais il n'existe pas de licence dans le domaine de la psychanalyse. Nous recrutons des étudiants de formations initiales variées et laissons une chance à ceux qui présentent un projet solide de s'engager ; projet qui atteste d'une formation préalable, mais ne permet pas toujours de préjuger de la



capacité des étudiants à le mener à terme (et de fait, notre exigence scientifique est élevée). Mais surtout, la plupart de nos étudiants sont salariés, y compris les étudiants étrangers. Ils font donc souvent le diplôme en plusieurs années (notons que le « taux de redoublement », selon nos chiffres est de 30% en moyenne et non 56,8 ou 68,4 comme indiqué dans le rapport).

Les cours et séminaires changent chaque année si bien que l'on vient au département dans une perspective de formation au long cours, pas toujours avec pour visée première l'obtention rapide d'un diplôme. Les étudiants trouvent aussi parfois du travail en cours d'année ce qui les contraints à retarder leur validation du diplôme et cause parfois l'arrêt des études. Notre expérience à la direction du département est que les arrêts sont toujours motivés par des raisons personnelles et professionnelles sérieuses et non en raison d'une difficulté liée au cursus lui-même. Les étudiants continuent parfois à suivre les cours même s'ils ont décidé de ne pas valider le diplôme. Je citerai l'exemple d'un courrier reçu aujourd'hui même :

« Bonjour Madame,

Suite à l'obtention d'un poste en CMPP à XXX, il me sera difficile d'assister à votre séminaire de recherche sur le Sinthome. Je ne validerai donc naturellement pas cette année, mais j'aimerais cependant vous demander la permission de pouvoir assister à votre séminaire ponctuellement, quand mes horaires me le permettront certaines semaines. Ce séminaire est en effet très intéressant pour moi, tant par la lecture que vous déployez du Séminaire XXIII que par l'esprit de travail qui y règne. »

Il n'y a pas, à notre connaissance, de décalage entre le recrutement préalable et les conditions d'obtentions du diplôme, portant les experts à conclure à un « taux d'échec » important dans le rapport. Nous ne partageons pas cette analyse faite sur le seul critère statistique.

Le conseil de perfectionnement a bien été mis en place et les retours des étudiants très positifs.

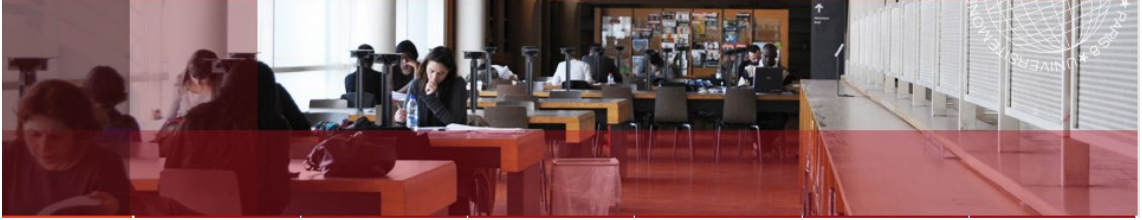
Formation continue

Le dossier déplore le manque d'informations concernant les inscriptions en formation continue. Il semble que nous ayons omis de le mentionner en effet, mais ces chiffres sont négligeables (de l'ordre de 1 étudiant par an) car les étudiants salariés financent en général leurs études eux-mêmes.

Nous nous permettons de faire état ici d'améliorations récentes à la faveur du renouvellement des maquettes, les intitulés des cours et séminaires ont été revus pour être au plus près des contenus des enseignements. Ils restent génériques du fait du renouvellement annuel des programmes, mais marquent les axes de formations, en cohérence avec les axes de l'équipe.

Développement de l'enseignement à distance

La perspective de développer un enseignement à distance répond à une forte demande en provenance d'étudiants étrangers potentiels ou de personnes résidant en province et ne pouvant pas se dégager le temps nécessaire pour assister aux cours ; elle se développerait parallèlement à la formation actuelle sans l'impacter.



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre opinion est une source d'information essentielle pour le suivi, la réflexion et l'amélioration continue de votre formation et du fonctionnement des services de l'Université. Merci de bien vouloir prendre quelques minutes afin de compléter ce questionnaire. Merci de préciser, brièvement, votre évaluation dans le champ de commentaire associé à chaque question.

Cette enquête est anonyme. Afin de préserver les conditions de cet anonymat, merci de ne mentionner aucun nom.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à évaluer les enseignements et les outils numériques. Les destinataires des données sont : ove@univ-paris8.fr. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'adresse suivante : ove@univ-paris8.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes vous opposez au traitement des données vous concernant.



QUALITE GENERALE

Quelles étaient, en quelques mots, vos attentes à l'entrée dans cette formation ?

1. La formation a-t-elle globalement répondu à vos attentes ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement



Plutôt non



Pas du tout

2. Le caractère professionnalisant de la formation était-il satisfaisant ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement



Plutôt non



Pas du tout

Merci de préciser:

3. La dimension de formation à la recherche était-elle suffisante ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement

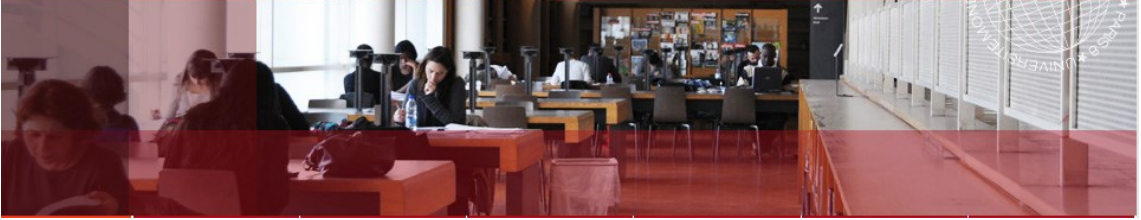


Plutôt non



Pas du tout

Merci de préciser:



QUALITE PEDAGOGIQUE

4. Les enseignements étaient-ils de qualité (densité de connaissances, clarté, progressivité des enseignements, utilité ou non de certains cours, qualité des supports, qualité des supports, interaction avec les enseignants, etc.) ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement



Plutôt non



Pas du tout

Merci de préciser:

5. L'agencement de la formation (enchaînement des cours, volume horaire, répartition théorie/pratique, mobilité internationale, etc.) vous a-t-il semblé approprié ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement



Plutôt non



Pas du tout

Merci de préciser:

6. Les mises en pratique (exercices, TD, projets, stage, etc) étaient-elles de qualité (pertinences, circonstances, etc) ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement



Plutôt non



Pas du tout

Merci de préciser:

7. Les modes d'évaluation des connaissances conduisant au diplôme vous ont-ils semblé appropriés ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement



Plutôt non



Pas du tout

Commentaire:

8. L'accompagnement de mémoire, du projet, du stage, etc, par un ou des enseignant(s) a-t-il été approprié (suffisant, sécurisant, formateur, etc) ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement



Plutôt non



Pas du tout

Merci de préciser:

9. La coordination de la formation (présentation du cursus et des modalités de validation du diplôme, suivi régulier, disponibilité des responsables, etc) a-t-elle été suffisante ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement



Plutôt non



Pas du tout

Merci de préciser:

10. Les moyens d'appui numérique (blogs, moodle, autres) ont-ils été utilisés et, si oui, étaient-ils appropriés ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement



Plutôt non



Pas du tout

Commentaire:

Avez-vous eu recours au tutorat d'accompagnement ?

oui

non

Avez-vous été satisfait du tutorat (utilité, disponibilité, etc) ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement



Plutôt non



Pas du tout

Commentaire

Pourquoi ?



QUALITE DE L'ACCUEIL ET DES MOYENS MATERIELS

11. Etes-vous satisfait(e) des conditions de vie et d'études à l'Université Paris 8 ?



Tout à fait



Plutôt oui



Moyennement

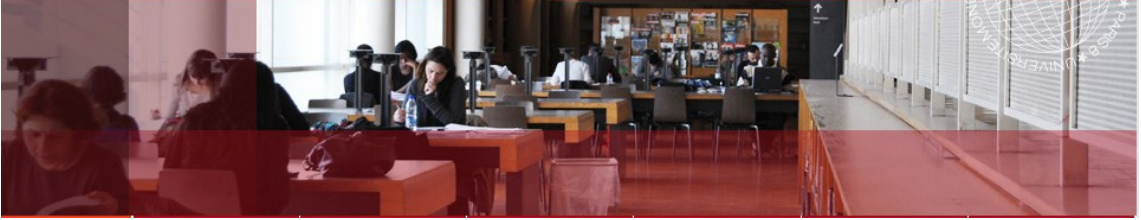


Plutôt non



Pas du tout

Merci de préciser:



COMMENTAIRES GENERAUX

12. Points forts de cette formation:

13. Suggestions d'amélioration:

14. Année d'entrée à Paris 8

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)